LE DEVOIR

80 ans d'expérience à votre service
Copieurs NP et Copieurs Personnels PC Canon
Pour renseignements, appelez
OE inc. OE 341-OEOE

Vol. LXXXI — No 20 ★ Nuageux. Max.: 4. **Détail page 14.** Montréal, jeudi 25 janvier 1990 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

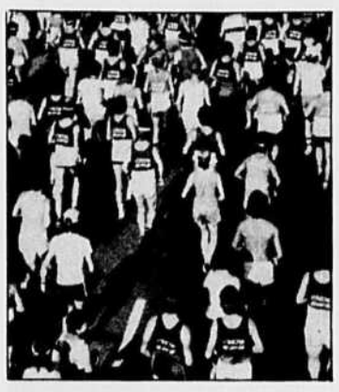
AUJOURD'HUI

Éditorial

En refusant d'octroyer de nouveaux prêts, les banques occidentales ne collaborent pas à l'ensemble du plan Brady qui vise à soulager et relancer l'économie du tiers monde, écrit Albert Juneau. **Page 6**

Idées

Le père du régime québécois d'assurance-santé, M. Claude Castonguay, réclame l'introduction de la concurrence dans ce secteur. Des extraits de son intervention devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale à Québec. **Page 7**



Montréal perd son marathon

Faute de subventions, le Marathon international de Montréal n'aura pas lieu en 1990. **Page 13**

Les exilés haïtiens retourneront

Prosper Avril a déclaré que les élections présidentielles auraient lieu comme prévu et que les personnalités expulsées seraient autorisées à y revenir. **Page 5**



John Nunziata

John Nunziata dans la course

Le député torontois John Nunziata devient le cinquième candidat à la succession de John Turner dans la course au leadership du Parti libéral. **Page 8**



Gil Rémillard

Québec rejette la proposition Vander Zalm

Le gouvernement Bourassa refuse sans équivoque la proposition du premier ministre de la Colombie-Britannique de scinder l'accord du lac Meech. **Page 2**

Charest démissionne du cabinet Mulroney

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE MINISTRE d'État à la Condition physique, au Sport et à la Jeunesse, Jean Charest, a démissionné hier du cabinet conservateur de Brian Mulroney, pour avoir téléphoné à un juge qui s'apprêtait à rendre une décision dans une cause touchant le sport amateur.

Le premier ministre a surpris tout le monde en annonçant, durant la période des questions aux Communes, la démission de son ministre. Jean Charest est le dixième ministre sous le gouvernement Mulroney à démissionner de ses fonctions.

« Le ministre m'a contacté et m'a offert sa démission et je l'ai acceptée », a déclaré M. Mulroney. Le premier ministre a cependant clairement laissé entendre que cette démission n'empêcherait pas Jean Charest d'avoir l'occasion « de rendre à nouveau de grands services à ses concitoyens dans l'avenir ». Pour



Jean Charest

plusieurs, l'exil de M. Charest ne serait que temporaire, le temps de laisser retomber la clameur qui s'annonçait dans cette affaire.

Depuis mardi, l'opposition libérale réclamait la démission du ministre Charest pour avoir enfreint la règle de l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire dans notre société démocratique.

Le premier ministre a expliqué qu'il avait accepté la démission de son ministre, qui est actuellement à Auckland, en Nouvelle-Zélande, pour les Jeux du Commonwealth, justement parce que celui-ci croit à cette indépendance des pouvoirs.

Le ministre Charest avait avoué la veille avoir téléphoné au juge Yvan Macerola, de la Cour supérieure du Québec, pour tenter de clarifier le contenu d'une lettre du ministre déposée en preuve dans une cause opposant l'Association canadienne d'athlétisme et l'instructeur Daniel St-Hilaire à qui on avait refusé la permission de se rendre en Nouvelle-Zélande. Le juge Macerola avait fait état publiquement de l'intervention du ministre tout en déclarant qu'il avait refusé de lui parler.

Dans sa lettre de démission, Jean Charest affirme qu'il n'avait « aucunement l'intention d'agir de façon non appropriée », mais croit que sa

Voir page 8: Charest



PHOTO JACQUES GRENIER

Marc Bolduc, vice-président de Vidéotron, a célébré hier la première de la télévision interactive.

L'Armée rouge fait sauter le blocus du port de Bakou

d'après AP, Reuter et AFP

MOSCOU — Des chars et des navires de guerre de l'armée soviétique ont ouvert le feu hier pour faire sauter le blocus du port de Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan. Par ailleurs, l'armée a effectué des perquisitions dans des organisations azéries et arrêté 43 personnes.

Des tirs ont été entendus dans certains quartiers de la ville, où le bilan officiel des victimes depuis samedi dernier s'établissait hier à 99 morts.

À Washington, le président George Bush a réaffirmé son soutien au président Gorbatchev.

C'est la télévision soviétique du soir qui a annoncé les échanges de tirs entre des soldats soviétiques et des bâtiments de la flotte pétrolière de la mer Caspienne dans le terminal passager du port de Bakou, et fait état de blessés parmi les militaires.

Sans donner plus de détails, elle a ajouté qu'il y avait eu des arrestations. Selon des habitants de Bakou joints par téléphone, les tirs auraient duré une quarantaine de minutes.

Plus de 5000 armes ont été volées dans les dépôts de Bakou au cours des deux derniers jours, selon le ministère soviétique des Affaires étrangères.

L'agence Tass annonçait de son côté la fin du blocus du port, que des pétroliers et divers autres bâtiments bloquaient depuis plusieurs jours, menaçant de se saborder si la marine soviétique tentait de forcer le passage.

Des perquisitions effectuées dans la nuit de mardi à hier à Bakou par les autorités militaires aux sièges d'organisations clandestines azéries ont permi d'appréhender 43 personnes.

Selon l'agence officielle Azerinform, le Front populaire d'Azerbaïdjan, particulièrement visé par les critiques des autorités, n'a cependant pas été inquiété.

Bien que manifestations et grèves soient interdites à Bakou sous peine de 30 jours d'emprisonnement, Tass a annoncé que la grève générale lancée la semaine dernière pour réclamer le départ des troupes soviétiques entrées samedi en force à Bakou continuait hier de paralyser transports et usines.

L'armée soviétique, objet d'un profond ressentiment, a évacué par avion plus de 16 000 personnes, membres des familles des soldats. Le général Yevgeny Netchayev, ministre

Voir page 8: Blocus

La télé interactive pique la curiosité des Montréalais

Josée Boileau

LES DÉBUTS, hier soir, de la télévision interactive en direct ont suscité l'intérêt des Montréalais, curieux de découvrir ce qui doit révolutionner notre petit monde télévisuel.

Chez Vidéotron, hier, le téléphone n'a pas dérougi de la journée. Alertés par les médias, les téléspectateurs voulaient tout savoir des possibilités de s'abonner à ce nouveau système.

En dépit des retards dans sa mise en application — la télévision interactive en direct devait au départ entrer en fonction l'automne dernier —, la confiance régnait en maître chez Vidéotron.

Selon M. Marc Bolduc, vice-président de la compagnie, le système Vidéoway aura rallié 250 000 abonnés dans trois ans, alors qu'il y a encore quelques mois, on se donnait cinq ans pour atteindre cet objectif.

Dans la région montréalaise, le système compte actuellement 3000 abonnés. Selon les prévisions de Vidéotron, ils seront 50 000 d'ici au mois d'août. Quant à la région de Québec, elle aura accès à la télé interactive avant la fin 91.

Voir page 8: Télé

La Croix-Rouge canadienne boudera le congrès annuel sur le sida

L'imposition par les États-Unis d'un visa d'entrée aux sidéens engendre un boycottage international

Paul Cauchon

LES COMITÉS canadiens de personnes séropositives ou atteintes du sida, la Croix-Rouge canadienne, ainsi que plusieurs médecins montrélais ont l'intention de boycotter le 6e congrès annuel sur le sida, qui se tiendra à San Francisco, en juin.

Ce boycottage, qui commence à prendre des allures de mouvement international, est causé par la décision des autorités américaines d'exiger aux douanes une déclaration de séropositivité. Cette déclaration veut empêcher les personnes contagieuses de pénétrer sur le territoire américain, à moins qu'elles n'aient obtenu un visa spécial les identifiant comme séropositives sur leur passeport.

La menace de boycottage avait déjà été évoquée lors du congrès de Montréal il y a huit mois, où participaient d'ailleurs de nombreuses personnes atteintes. Mais elle se précise ces jours-ci, avec les délais d'inscription pour le congrès californien.

À Ottawa, un responsable de la section canadienne de la Croix-Rouge, Ken Mews, a confirmé que son organisme boycottera le congrès si le gouvernement américain n'assouplit pas sa réglementation.

Il s'agit là d'une décision commune à la Croix-Rouge Internationale et au Croissant-Rouge International.

À Montréal, le Comité Sida Aide (CSAM) a écrit vendredi dernier aux organisateurs de la conférence pour signifier son refus de participer au congrès. « Le seul fait qu'un individu doive se soumettre à une procédure de demande de dispense spéciale à cause de séropositivité constitue en soi une atteinte à plusieurs droits fondamentaux dont celui à la confidentialité et à la libre circulation des personnes », écrit Serge Lajeunesse, responsable du CSAM.

« Il est intolérable qu'un gouvernement, quel qu'il soit, utilise l'excuse de la santé publique pour harceler encore davantage ces victimes (les personnes atteintes) d'une psychose collective injustifiée ».

M. Lajeunesse a déclaré au DEVOIR que tous les organismes canadiens de personnes atteintes, ainsi que la Société canadienne du sida, seraient prêts à boycotter.

Le gouvernement américain exige depuis longtemps des voyageurs une déclaration s'ils souffrent de maladies contagieuses. Cette déclaration

Voir page 8: Croix-Rouge

Landry souhaite la défaite de Chrétien

Pierre O'Neill

CONVAINCU que l'impasse constitutionnelle actuelle favorise la thèse souverainiste, Bernard Landry estime que si le Canada anglais rejetait l'entente du lac Meech, Robert Bourassa pourrait bien ne pas avoir d'autre choix que de procéder, dès l'automne prochain, à une nouvelle consultation populaire sur l'avenir du Québec au sein de la Confédération canadienne, soit par voie de référendum, soit par la tenue d'élections générales.

Dans cette perspective de crise politique nationale, le vice-président du Parti québécois souhaite ardemment la défaite de Jean Chrétien dans la course au leadership du PLC, estimant que son accession éventuelle à la tête du pays serait préjudiciable à la cause des Québécois, qu'ils soient souverainistes ou fédéralistes.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, M. Landry a levé le voile sur les priorités de son parti pour 1990, il a fait le point sur la conjoncture socio-économique et a exprimé ses vues sur les grands dossiers de l'heure :

■Il redoute les attitudes « autoritaires et obtues » de Jean Chrétien. Il estime que le Canada mérite mieux que cela et il s'interroge sur la sagesse de ceux qui préconisent la politique du pire, sous prétexte qu'il faut à la tête du pays un homme « bloqué, fermé et dur » comme Jean Chrétien pour

Voir page 8: Landry



PHOTO JACQUES GRENIER

Le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry.

Les élèves anglophones ont plus de chances d'atteindre l'université que les francophones

Jean-Pierre Proulx

VINGT-CINQ ANS après le rapport Parent, il existe encore, affirme le Conseil supérieur de l'éducation, « une persistante inégalité des chances ». Ainsi, pour 100 enfants de langue maternelle anglaise qui entrent en maternelle, 44 accèdent à l'université contre 29 chez les allophones et 23 seulement chez les francophones.

Et, par un singulier retour des choses, une inégalité s'est maintenant créée entre les filles et les garçons en faveur des premières, du moins jusqu'au collège : ainsi, 63 % des filles accèdent aux études collégiales contre 52 % des garçons.

Elles prennent d'ailleurs l'avance dès la troisième année du primaire : 14 % des garçons ont déjà un retard scolaire par rapport à leur âge chronologique, contre seulement 9 % des filles. Parvenus en troisième secondaire, 40 % des garçons accusent un retard contre 25 % des filles. Au total, 35 % des garçons quittent l'école secondaire avant d'avoir obtenu leur diplôme, mais 24 % des filles.

Ces statistiques inédites font partie du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation sur « l'état et les besoins de l'éducation », rapport rendu public hier. Il s'intitule : *L'orientation scolaire et professionnelle : par delà les influences, un*

Voir page 8: Anglophones

CAHIER SPÉCIAL

ÉDUCATION

*VENDREDI, DANS **LE DEVOIR**... VENDREDI, DANS **LE DEVOIR**... VENDREDI, DANS **LE DEVOIR**... VENDREDI, DANS **LE DEVO***

Le Comité des malades favorables à la compétition dans le système de santé

Deux médecines pour le PQ: une pour les riches, l'autre pour les pauvres

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LA PROPOSITION Castonguay de permettre au secteur privé de concurrencer le régime public des soins de santé ne déplaît pas au Comité provincial des malades mais, selon le député péquiste Guy Chevrette, ramènerait le Québec à l'époque où il y avait deux médecines, l'une pour les pauvres et l'autre pour les riches.

M. Chevrette s'est dit étonné de voir à quel point Claude Castonguay pouvait manquer de perspectives, lui qui pourtant à été le créateur au début des années 70 du régime actuel de soins de santé du Québec.

M. Chevrette, qui commentait hier les déclarations de la veille de M. Castonguay devant la commission parlementaire étudiant la réforme projetée de ce régime, a dit croire que les propositions de l'ancien ministre des Affaires sociales risqueraient en fait de faire naître un « monstre en parallèle » du système public de santé.

Le prétexte de la productivité avancé par M. Castonguay pour justifier une ouverture du régime de soins de santé au secteur public est valable, a noté M. Chevrette, Mais, a-t-il ajouté, s'il y a un problème de productivité qui de fait est réel, il faut alors que l'on attaque ce problème avec les bons moyens, pas en essayant de passer d'un système à l'autre.

Un des acquis de la réforme de 1970 réalisée par M. Castonguay aura été de consacrer la responsabilité de l'État à l'égard de la santé. Cela doit demeurer, tout comme les principes de la gratuité, de l'universalité et de l'accessibilité, de dire M. Chevrette.

L'exercice de cette responsabilité par l'État à l'égard de la santé peut se faire dans un certain nombre de domaines en complémentarité avec le secteur privé. Qu'un hôpital confie au privé les fonctions de buanderie ou même fasse appel à des cliniques privés pour la physiothérapie ou encore fasse construire les centres d'accueil par le privé pour épargner temps et argent, cela est normal, dit le député.

Ce qui serait anormal serait de confier des hôpitaux au secteur privé tout, comme le voudrait M. Castonguay, en laissant en place un financement public. Automatiquement, il y aurait des privilèges qui se créeraient pour ceux qui auraient les moyens de payer plus, dit M. Chevrette en relevant une déclaration de M. Castonguay selon qui on devrait permettre à ceux qui en ont les moyens de se payer plus de service.

Une telle proposition ne peut qu'avoir un écho favorable dans une partie de la population, a noté M. Chevrette qui a été lui-même ministre de la Santé en 1985. Personne n'aime attendre trois ou quatre mois pour subir un examen ou un traitement, mais il faut être conscient des implications, a-t-il dit en relevant une déclaration favorable faite hier en commission parlementaire par le Comité provincial des malades.

À la surprise de M. Chevrette, mais aussi un peu du ministre Marc-Yvan Côté, les porte-parole de ce comité ont noté que « la compétition en soi n'est pas mauvaise car l'usager aurait plus de choix ». Il y a déjà un « magasinage » de médecins qui se fait, a-t-on observé en notant que ce « magasinage » serait peut-être moins grand s'il y avait dans le système des indices de qualité plus évidents.

Le ministre Côté s'est abstenu pour sa part de réagir aux propos tenus la veille par M. Castonguay, justifiant ce refus par son désir de garder une certaine neutralité face à tous ceux qui viennent en commission parlementaire commenter le projet de réforme. Il ne veut sembler privilégier ou condamner d'avance toute proposition.

Pour sa première journée complète d'audiences, la commission parlementaire avait choisi hier d'entendre, sur la recommandation de M. Côté, les principaux groupes d'usagers. Question de bien illustrer que la principale préoccupation du gouvernement, a dit le ministre, « ce n'est pas le béton, c'est davantage les bénéficiaires ».

Les groupes d'usagers entendus hier se sont d'abord préoccupés de la place qu'on leur fait dans le projet de réforme qui est à cet égard insatisfaisant. C'est une chose que de reconnaître les droits des bénéficiaires, mais c'en est une autre que de leur permettre de les exercer, a noté ainsi le comité des malades.

Le système est complexe et les malades sont par définition des êtres vulnérables, a-t-on noté en disant son insatisfaction devant les « ombudsmen » des hôpitaux qui n'ont pas, face aux administrations, toute l'indépendance voulue.

Le Regroupement de parents pour déficients mentaux devait pour sa part souligner que la participation des groupes communautaires pourra être rendue plus difficile dans le nouveau système proposé. Les citoyens et les groupes communautaires auront moins d'espace pour participer si, comme proposé, on crée des conseils d'administration commun à plusieurs établissements. Il y aura danger de créer des « clubs privés sélects où les gens se cooptent entre eux », a -t-on dit.

La Fédération des ACEF a dénoncé pour sa part le peu de reconnaissance financière que le gouvernement accorde aux groupes communautaires qui jouent dans le système de soins de santé un rôle important. Elle s'est toutefois arrêtée sur des aspects comme la décentralisation proposée du système. Ce qui est proposé avec les Régies régionales de la santé et des services sociaux revient à de la déconcentration qui ne fera que multiplier les problèmes en les reportant au niveau régional.

Les ACEF estiment par ailleurs que le projet de réforme ne s'attaque pas suffisamment au problème des coûts du système de santé. Il aurait fallu en profiter pour reviser le système de rémunération à l'acte des médecins, un système coûteux. Il faudrait voir s'il n'y a pas là un gaspillage éhonté, a-t-on dit.

Rémillard dit non sans équivoque aux réflexions de Bill Vander Zalm

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE GOUVERNEMENT Bourassa a refusé hier sans équivoque la proposition Vander Zalm de scinder l'accord du lac Meech, réitérant avec fermeté qu'il tient à l'intégralité de cet accord qui répond positivement aux cinq conditions posées en 1986 pour réintégrer la Constitution canadienne.

« Nous avons posé cinq conditions... ce n'était pas pour en avoir, deux, trois, quatre ou quatre et demie, mais pour en avoir cinq », a ainsi déclaré hier matin le ministre Gil Rémillard au nom du gouvernement qui, plus que jamais, maintient la ligne du tout ou rien.

Ce refus a été fait dans les formes puisque M. Rémillard a souligné la bonne foi et la bonne volonté du premier ministre de la Colombie-Britannique dans la recherche d'une solution à l'impasse constitutionnelle. Mais le ton du ministre ne laissait pas place à l'ambiguïté.

« Nous comme gouvernement, on n'acceptera pas de diminuer ces cinq conditions sous aucun prétexte », a en effet dit le ministre qui a insisté sur la volonté du gouvernement québécois de ne pas, à la suite de l'injustice commise en 1982, laisser le Québec réintégrer le Canada constitutionnel autrement que comme partenaire à part entière.

Cette déclaration du ministre a été accueillie avec grand soulagement par l'opposition péquiste qui avait craint le pire devant la réaction préliminaire de M. Rémillard aux propositions Vander Zalm mardi soir. « La nuit a porté conseil », a constaté hier Jacques Parizeau en demandant maintenant au premier ministre Bourassa d'endosser publiquement la position de son ministre.

Aux yeux de l'opposition, le danger était grand car dans la proposition faite par M. Vander Zalm pour sauver l'accord du lac Meech se cachait un véritable piège, celui du 7/50.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, pour briser l'impasse actuelle, mettait de l'avant une formule attrayante : laisser tomber pour l'instant les deux points de l'accord qui exigent l'unanimité des provinces pour leur mise en vigueur pour se contenter d'approuver les trois points qui n'exigent que l'appui de sept provinces représentant 50 % de la population canadienne.

La formule était de fait attrayante puisque déjà les conditions sont réunies pour que soient promulguées les parties de l'accord portant sur la société distincte, l'immigration et le pouvoir de dépenser qui sont probablement les points les plus importants de l'accord. Seraient reportés à plus tard les points portant sur la constitutionalisation de la Cour suprême et la formule d'amendement de la Constitution en ce qui a trait aux institutions fédérales.

Le piège dans la formule Vander Zalm consistait à profiter du répit obtenu pour négocier la réforme du Sénat avant d'accorder au Québec le droit de veto qui est implicitement contenu à l'accord du lac Meech. Également, à profiter du temps gagné pour tenter, une fois l'accord du lac Meech approuvé dans une version réduite, de le modifier pour réduire la portée de la notion de société distincte à l'encontre de la volonté du Québec. Cela est possible du fait, note-t-on au PQ, grâce à la formule 7/50.

Caché derrière les bouffonneries de M. Vander Zalm qui proposait de reconnaître 12 sociétés distinctes, une par province et par territoire, ce piège était bien réel, a noté le chef péquiste selon qui le danger qui menace le Québec est ce genre « d'amanchures d'accords parallèles et d'accords scindés ».

La déclaration de Bill Vander Zalm est « un peu la dernière goutte qui fait déborder la vase. On tombe dans la bouffonnerie », a ajouté M. Parizeau invitant le premier ministre Bourassa à dire : « Ça suffit ! l'exercice est terminé ». À son avis, cela s'impose d'autant plus que le gouvernement fédéral manque totalement de leadership dans ce dossier.

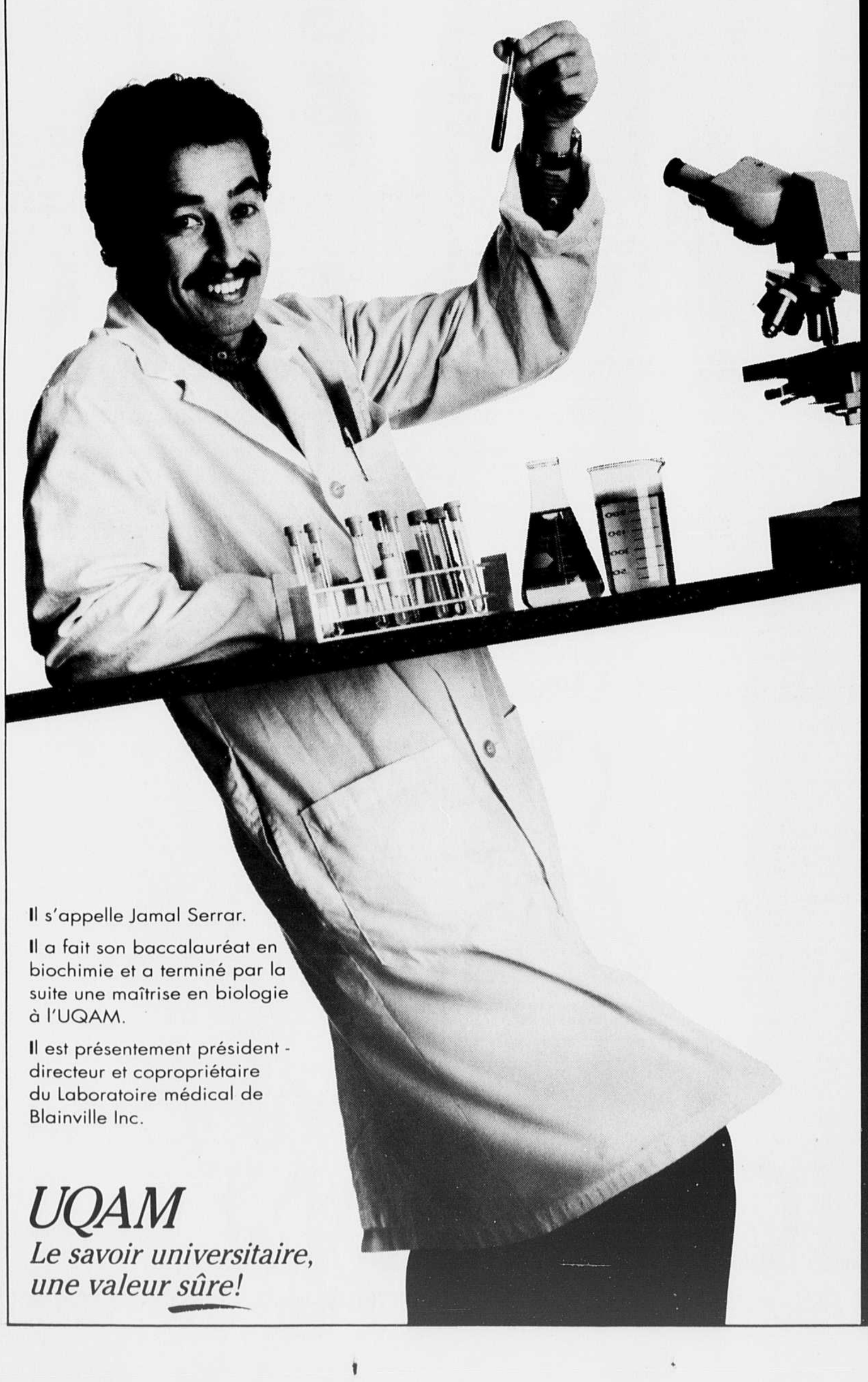
Cette dernière partie de l'analyse de M. Parizeau semble partagée par M. Rémillard qui, de fait, hier, haussait le ton à l'endroit d'Ottawa, invitant le gouvernement Mulroney à faire preuve de leadership.

« C'est à peu près temps qu'on réponde aux critiques non fondées sur l'accord du lac Meech. C'est à peu près temps que les ministres fédéraux anglophones comme les Joe Clark, les Jake Epp, les Mazankowski, les MacDougall puissent répondre partout au Canada », a dit le ministre faisant allusion à un engagement pris par le gouvernement Mulroney en ce sens et qui n'a jamais été tenu.

M. Rémillard n'entendait pas à rire hier et c'est aussi vertement qu'il devait au cours d'une brève conférence de presse répliquer également aux propositions de Jean Chrétien, candidat à la direction du Parti libéral, qui veut inscrire la notion de société distincte dans le préambule de la Constitution et la retirer du corps de la Constitution où la place l'accord du lac Meech.

En 1982, Jean Chrétien a fait inscrire les notions de multiculturslisme et de régionalisme dans le corps de la Constitution afin d'en faire des règles d'interprétation. Pourquoi veut-il accorder aux francophones un traitement différent de celui qu'il accorde aux Ukrainiens et aux autres Canadiens d'origine ethnique ?, a-t-il demandé en invitant M. Chrétien à aller discuter de la question avec les minorités francophones hors Québec ou avec les anglophones du Québec pour voir si elles accepteraient que la notion de dualité linguistique soit reconnue dans le préambule plutôt que dans la Constitution.

Un autre «rêveur» de l'UQAM



Il s'appelle Jamal Serrar.

Il a fait son baccalauréat en biochimie et a terminé par la suite une maîtrise en biologie à l'UQAM.

Il est présentement président - directeur et copropriétaire du Laboratoire médical de Blainville Inc.

UQAM
Le savoir universitaire, une valeur sûre!

SCIENCES

Date limite d'admission 1er mars

BACCALAURÉATS
Biochimie
Biologie
Chimie
Enseignement en mathématiques
Enseignement en sciences
Géographie physique
Géologie
Informatique de gestion*
Mathématiques
Microélectronique*
Physique

CERTIFICATS
Analyse chimique
Développement de logiciels*
Écologie
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire
Géographie physique
Géologie appliquée
Informatique*
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Santé et sécurité au travail
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Télécommunications

Date limite d'admission 1er avril

DOCTORAT
Sciences de l'environnement, Ph.D.

Date limite d'admission 1er mai

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE
Météorologie*

MAÎTRISES
Biologie, M.Sc.
Informatique de gestion*, M.Sc.A.
Mathématiques, M.Sc.
Sciences de l'atmosphère, M.Sc.
Sciences de l'environnement, M.Sc.

DOCTORAT
Mathématiques, Ph.D.

Date limite d'admission 1er juin

MAÎTRISES
Chimie, M.Sc. (programme offert par extension à l'UQTR)
Sciences de la terre, M.Sc.

DOCTORAT
Ressources minérales, Ph.D. (programme offert par l'UQAC avec la collaboration de l'UQAM)

*programme contingenté

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Ville de Laval et Saint-Jérôme, dans les régions de Lanaudière (Ville de Le Gardeur) et de la Montérégie (15 villes différentes)

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 $ à 7 000 $.

Université du Québec à Montréal

RENSEIGNEMENTS
En personne:
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Montréal
Téléphone: 987-3121

DROGUES..., PAS BESOIN!

Santé et Services sociaux Québec

Les agents de la faune ne sont pas assez protégés, selon le coroner Perron

Rollande Parent
de la Presse Canadienne

SAINT-JÉRÔME — Le coroner Gilles Perron a donné hier un aperçu des recommandations qu'il s'apprête à formuler pour empêcher que d'autres agents de la conservation de la faune ne perdent la vie en tentant de prendre en défaut des chasseurs.

« Les agents de la faune aggravent le risque pour leur vie en s'approchant le plus près possible du braconnier », a déploré le coroner qui préside l'enquête visant à faire la lumière sur les circonstances entourant la mort de l'agent Luc Guindon, tué par une flèche d'arbalète, le 10 octobre dernier, à Sainte-Agathe.

Il considère qu'il faut trouver une série de mesures permettant aux agents d'intercepter sans trop de risques les chasseurs délinquants et imprudents. « Une suspension du permis de chasse devrait s'appliquer dans les cas où un chasseur est trouvé dans le bois en possession d'une arme en dehors des heures réglementaires », a-t-il fait valoir.

Le coroner estime en outre que la présomption devrait jouer en faveur de l'agent, ce qui éviterait que celui-ci mette sa vie en péril pour étoffer sa preuve.

La veille, l'agent Serge Charette, qui travaillait aux côtés de Luc Guindon le soir du drame, a déclaré qu'ils s'étaient placés sur une route où devaient passer les chasseurs Robert et Claude Piché pour les intercepter parce qu'ils doutaient que de les avoir entendus appeler l'orignal à quelques reprises suffirait à les incriminer.

De plus, le coroner a écouté avec beaucoup d'intérêt la suggestion faite par le représentant du syndicat des agents de la faune voulant notamment que soient davantage publicisées les règles de sécurité que tout bon chasseur doit observer, comme celle qui recommande de tirer que lorsqu'on est certain de ce qui se trouve au bout de l'arme.

À cet égard, le coroner a accepté de poursuivre son enquête pour une autre demi-journée, à une date non précisée, afin de permettre aux porte-parole des agents de la faune et de la Fédération québécoise du tir à l'arc de s'exprimer plus avant là-dessus.

Pour sa part, un haut fonctionnaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Serge Perrault y est allé d'une série de suggestions pour améliorer la sécurité du travail des 600 agents de la faune.

M. Perrault estime qu'on devrait tester la protection offerte par un gilet pare-balles contre les flèches d'arc et d'arbalète et les armes de gros calibre. Il recommande que soient mis à la disposition des agents des appareils de visée de nuit permetttant de voir sur une plus longue distance dans la pénombre ou dans le noir.

Il suggère l'essai d'appareils de type *Ear Mike* pour mesurer leur efficacité dans des situations où il importe de communiquer le plus silencieusement possible pour ne pas alerter les chasseurs qu'on veut prendre la main au collet.

Reconnaisant que les règles sur les heures autorisées de chasse sont variables du fait qu'elles sont basées sur les heures de lever et de coucher du soleil, le représentant du ministère recommande que la réglementation soit précisée par calendrier.

Finalement, le fonctionnaire estime qu'une enquête du coroner devrait être tenue après tous les événements violents du type de celui qui a causé la mort de l'agent Guindon, âgé de 29 ans, de Laval-des-Rapides, marié et père d'une fillette de cinq ans.

L'épouse de la victime, Lison Guindon, avait suivi le déroulement de l'enquête lors des deux premières journées. Hier, ses proches disaient qu'elle avait quitté pour le Sud avec sa fille pour quelques semaines de vacances.

Par contre, les parents de l'agent mort en services, retenus jusqu'ici à la maison en raison de problèmes de santé, assistaient à l'enquête.

Le témoignage du médecin Marc Palfreeman, celui qui avait constaté la mort de leur fils à l'urgence de Sainte-Agathe, leur a causé beaucoup d'émotions.

Particulièrement au père du défunt, Jean, agent de la Sûreté du Québec, à quelques mois de sa retraite.

« Mon fils est mort et nous, ses parents, on est encore vivants », a-t-il dit en retenant des sanglots.

Les parents de la victime ont l'intention d'attendre le rapport du coroner avant de déterminer si des poursuites civiles seront intentées contre les chasseurs Claude et Robert Piché, de Sainte-Lucie, dans les Laurentides.

Il a été impossible de connaître les intentions du substitut du procureur général, André Vincent. Il était absent hier et ne s'était pas fait remplacer.

Montréal nie accepter des déchets américains à l'ex-carrière Miron

Louis-Gilles Francoeur

MONTRÉAL a nié hier que des déchets américains soient systématiquement enfouis à l'ex-carrière Miron, mais ses porte-parole ont néanmoins confirmé dans leurs dénégations qu'au moins six chargements de déchets « douteux » provenant « peut-être » des États-Unis avaient été refusés en janvier.

Télé-Métropole affirmait mardi soir détenir la preuve qu'un camion contenant des papiers d'origine américaine avait déversé son contenu chez Miron. Des camionneurs québécois ont été suivis par TM depuis les États-Unis où ils remplissent leurs camions de 20 à 30 tonnes déchets. L'enfouissement d'une tonne de déchets coûte plus de 100 $ aux USA en comparaison d'une dizaine de dollars ici. L'enquête de TM n'a identifié aucun point de chute de ces présumés transporteurs de déchets US à l'exception du chargement accepté chez Miron.

La Ville, mise au courant de l'affaire par les questions de TM, il y a plusieurs semaines, a entrepris de vérifier récemment tous les arrivages acceptés chez Miron en janvier : plusieurs milliers par jour, explique Mme Marthe Laurence, porte-parole du conseil exécutif de Montréal. Celle-ci ajoute que cet inventaire établit qu'aucun camion de provenance américaine n'a été accepté.

Mais, dit-elle, six camions ont été refusés pour divers prétextes, dont des déclarations de déchets américains ou la présence de plaques d'immatriculation américaine...

Mme Laurence n'était pas en mesure de nier si des camionneurs québécois avaient pu déverser des déchets américains « puisqu'on n'inspecte pas les chargements avant de les accepter... ».

Le camion accepté par Montréal en novembre était un camion québécois, selon Mme Laurence, dont le chauffeur a déclaré des rebuts de papier d'origine américaine. TM a révélé que ces papiers provenaient de Fibre Can-Am, de Delson. Des personnes agissant pour une compagnie fictive agiraient dans ce dossier comme répartiteurs pour les camionneurs québécois intéressés à revenir des États-Unis avec une benne pleine.

« À partir du moment où une entreprise québécoise veut se débarrasser chez nous de ses propres rebuts, nous devons les accepter, explique Mme Laurence. Ce ne sont pas alors des déchets américains, mais québécois ».

Il est interdit depuis l'affaire des déchets américains en Estrie d'enfouir au Québec des déchets provenant d'ailleurs.

Interrogé sur l'efficacité de l'interdit qui frappe sensément les déchets étrangers, le ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a repris hier son refrain des derniers mois en déplorant le manque de ressources de sa police verte et du ministère et insisté sur la responsabilité du gouvernement fédéral sensément chargé de surveiller ce qui passe aux frontières.

En réalité, Ottawa n'a aucun mandat pour faire appliquer aux postes frontières les lois et règlements du Québec et ses seuls règles qu'on y applique sont la surveillance des matières dangereuses ou délictuelles. Évidemment, là aussi, personne ne regarde ce qu'il y a au milieu d'une benne de 30 tonnes.

La commision Charbonneau rendra publics les rapports commandés

Louis-Gilles Francoeur

LA COMMISSION Charbonneau sur les déchets dangereux rendra « accessibles » les neuf rapports commandés à des consultants privés « au fur et à mesure qu'ils seront terminés et que la commission en aura officiellement pris connaissance ».

Trois de ces études seront même accessibles « dès la semaine prochaine », a affirmé hier soir au DEVOIR le président de la commission, M. Yvon Charbonneau, qui venait d'en discuter avec les autres commissaires réunis à Québec dans le cadre de leurs travaux réguliers. C'est ce qu'avait d'ailleurs promis M. Charbonneau, comme le révèle un relevé de deux déclarations de l'automne dernier.

« Dans notre esprit, il est important que le public puisse avoir ces informations au moment de rédiger les mémoires qui nous seront soumis à la fin du printemps. Voilà pourquoi nous rendrons ces informations disponibles, mais nous les publierons formellement en annexe à notre rapport final, comme l'a fait par exemple la commission Rochon », précise M. Charbonneau.

La tradition au Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement est quelque peu différente : les commissions publient généralement les rapports commandés à des experts le plus rapidement possible pour permettre au public d'en utiliser le contenu au moment de la rédaction des mémoires. Il est cependant arrivé souvent que ces rapports commandés à des consultats ne soient divulgués qu'à titre d'annexe au rapport final des commissaires. Les commissions ont eu jusqu'ici toute latitude pour définir le moment opportun de la publication de ces documents.

Le quotidien *La Presse* révélait, il y a deux jours, que la commission n'entendait pas révéler le contenu des neuf rapports demandés à des consultants avant la publication de son rapport final. La commission avait en effet refusé à un journaliste de ce quotidien accès aux rapports des consultants. Ce refus a engendré de vives réactions dans les groupes environnementaux.

« Nous ne pouvions accepter cette demande faite par un journaliste, explique M. Charbonneau, parce que les rapports en question ne sont toujours pas signés et que la commission n'en a donc pas encore pris connaissance ».

Certains groupes environnementaux envisageaient même hier de déposer des requêtes en vertu de la Loi d'accès à l'information pour avoir accès à ces documents. Certains, comme la SVP, ont demandé l'an dernier à la commission de réclamer à leur place des documents qu'on leur avait refusés dans différents ministères.

À Québec, le critique officiel de l'opposition en matière d'environnement, M. Denis Lazure, déclarait hier que le refus de la commission de divulguer ces rapports « laisse planer le spectre du danger et condamne encore une fois la population à l'incertitude ».

Malgré l'échauffourrée, M. Charbonneau déclare que les commissaires « sont très sensibilisés aux questions d'accès à l'information ». En réalité, la commission a elle-même eu maille à partir à ce sujet avec le ministère de l'Environnement, mais depuis quelque temps, les choses rentrent dans l'ordre. Les commissaires devraient en effet recevoir d'ici quelques semaines le rapport spécial de l'Environnement dressant le bilan du va-et-vient des déchets pendant l'année 1988 au Québec. Ce sera la première fois que Québec tente d'intégrer dans un bilan global la totalité des informations à sa disposition.

Rencontre de la dernière chance à la STRSM

LA RENCONTRE d'aujourd'hui entre le syndicat des employés d'entretien, le directeur de la STRSM et les membres du conseil de médiation sera vraisemblablement celle de la dernière chance pour les usagers du transport en commun de la Rive-Sud.

Le directeur de la STRSM, Lucien Bolduc, a accepté de rencontrer les représentants syndicaux à la demande de ces derniers. On sait que les employés d'entretien menaçent de reprendre la grève.

Le président du syndicat, Claude Leduc, a indiqué que son exécutif avait reçu, lors de l'assemblée générale de dimanche dernier, le mandat de convoquer une nouvelle fois ses interlocuteurs afin de juger des progrès possibles dans la négociation.

M. Leduc s'est par ailleurs interrogé sur l'engagement pris cette semaine par le président du conseil d'administration de la STRSM, Hugues Aubertin, à maintenir le plein service même si les syndiqués mettent leur menace de grève à exécution.

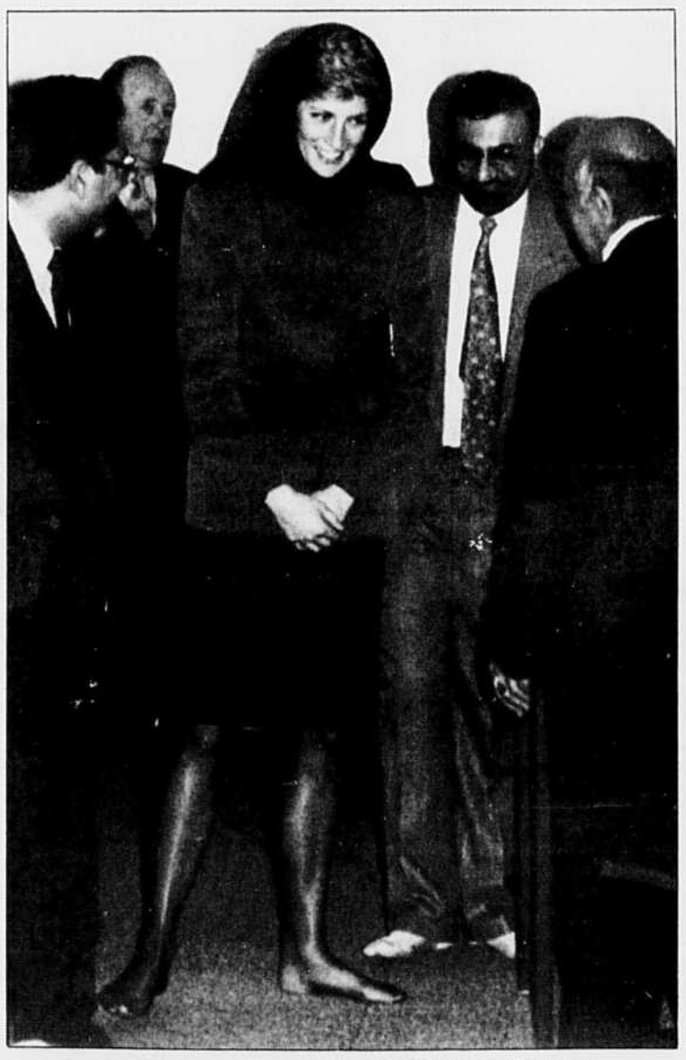
« Il n'est pas certain que ça respecte l'esprit des services essentiels », mentionne M. Leduc.

Le législateur, dit-il, admet qu'une grève pose des inconvénients. « Sinon on va se demander si ça vaut la peine de donner des services essentiels », poursuit M. Leduc.

Le syndicat a d'ailleurs entrepris une procédure de grief contre la STRSM à propos du recours à la sous-traitance.

M. Aubertin a indiqué lundi qu'il comptait entre autres sur ce moyen pour atténuer l'impact d'une grève.

Le syndicat examine aussi la possibilité de porter le débat devant les tribunaux, notamment par le biais d'une demande d'injonction.



La princesse aux pieds nus
PHOTO AP

Avec humilité, Lady Diana, la princesse de Galles, s'est départie de ses souliers et a recouvert sa blonde chevelure d'un discret voile, plus précisément un « hijab », lors de sa visite du Centre islamique Husaini Shia, hier à Londres. Le Coran ordonne aux femmes pubères de recouvrir leur tête quand elles sont en présence d'hommes qui ne leur sont pas apparentés.

Guérilla juridique à la STCUM

LE TRIBUNAL a pris hier en délibéré la requête en évocation de la CSN qui vise à faire casser une ordonnance du Conseil des services essentiels enjoignant les employés de garage de la STCUM de cesser d'exercer le refus du temps supplémentaire.

Le juge François Macerola, de la Cour supérieure, a entendu hier avant-midi les représentations de la CSN, du Conseil et de la Société de transport.

La CSN soutient que le Conseil a excédé sa juridiction en émettant une ordonnance qui viole la convention collective, laquelle garantit le caractère facultatif du temps supplémentaire.

Le syndicat des employés d'entretien de la STCUM a par ailleurs convoqué une assemblée générale dimanche prochain, alors que de l'avis des chefs syndicaux, les rencontres de conciliation n'ont pas encore permis de faire progresser sensiblement la négociation.

Le vice-président du syndicat, Réjean Desgroseilliers, n'a pas voulu écarter l'hypothèse voulant que l'exécutif sollicite au cours de l'assemblée de dimanche un mandat pour entreprendre une grève en temps opportun.

« Je ne veux pas m'avancer sur ce qui pourrait être proposé à l'assemblée », a-t-il dit.

Lundi prochain, les parties seront à nouveau devant le conciliateur Marcel Boisvert.

Centraide

Québec jongle avec l'idée de laisser les villes décider des heures d'ouverture des commerces

Michel Venne
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'idée de laisser aux villes la décision finale quant aux heures d'ouverture des commerces n'est qu'une « hypothèse de travail parmi d'autres », a soutenu hier le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay.

« Aucune solution n'a été arrêtée », a-t-il assuré à son entrée au conseil des ministres, rappelant que le gouvernement a invité les groupes intéressés à une consultation publique à ce sujet qui débutera le 13 février.

Le quotidien *Le Soleil* rapportait hier que le gouvernement Bourassa aurait déjà fait son nid et envisagerait de laisser aux municipalités la décision finale quant aux heures d'ouverture des commerces, comme l'a fait récemment l'Ontario.

« On a émis des hypothèses de travail, dit-il, qui seront soumises à la consultation. Il est vrai que parmi ces hypothèses il y a la possibilité de demander aux municipalités d'assumer certaines responsabilités. Les organismes intéressés vont venir nous exprimer leurs positions. On n'a arrêté aucune solution ».

Le ministre a toutefois précisé que si cette hypothèse était retenue, les choses ne se passeraient pas comme en Ontario où cette décision a donné lieu à un charivari indescriptible, certaines municipalités permettant par exemple l'ouverture de supermarchés le dimanche, d'autres pas.

« Ce serait totalement différent, a-t-il dit. En Ontario on a laissé aux villes le soin de décider quant aux jours, aux heures d'ouverture et aux types de commerces concernés. Au Québec, il y aurait un cadre de référence qui permettrait aux municipalités de prendre seulement certaines décisions ».

Joints hier au téléphone, les porte-parole de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) ont toutefois indiqué que leurs positions respectives ne seraient définies qu'au cours des prochains jours.

Le monde municipal est aussi divisé que l'est la population en général à ce sujet, a soutenu le président de l'UMQ, qui regroupe quelque 300 municipalités dont Montréal et Québec, M. Camille Rouillard. Le conseil d'administration de l'UMQ se réunit demain pour en discuter.

Le porte-parole de l'UMRCQ, M. Pierre Beaulé, a dit pour sa part qu'un sondage était en cours auprès des 86 MRC et des 1147 municipalités rurales membres de l'union pour déterminer la position qui sera défendue en commission parlementaire.

Le ministre a par ailleurs déploré que seulement deux mémoires aient été déposés à ce jour pour la commission parlementaire alors que 42 organismes avaient manifesté leur intention d'y participer. La date limite pour le dépôt des mémoires demain, le 26 janvier.

« On est rendu à un point où ce débat est important, a dit le ministre. On doit une fois pour toutes arriver à une conclusion. Ceux qui ne viendront pas profiter de cette occasion, ça sera très difficile de prendre en considération leur point de vue. Certains intervenants ne sont pas très prudents », dit-il.

Donnez généreusement
LE CANCER AGIT... RÉAGISSEZ!
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

TROIS DERNIERS JOURS
SOLDE ANNUEL
LUCAS
Joailliers-créateurs orfèvres
1476, rue Sherbrooke ouest Tél.: 933-3691

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La répression dans le Caucase n'aura pas d'impact sur la politique étrangère de Gorbatchev

Jocelyn Coulon

LES TROUBLES dans le Caucase et la répression exercée par l'Armée rouge n'auront pas d'impact sur la politique étrangère de Mikhaïl Gorbatchev malgré les protestations de certains pays musulmans.

« L'Azerbaïdjan, ce n'est pas la Lituanie ni même l'Arménie. Personne en Occident ne lèvera le petit doigt pour les Azéris et les pays musulmans ne feront rien à cause de leurs propres problèmes ethniques », déclare M. Paul Marantz, professeur à l'Université de Colombie-Britannique et auteur de plusieurs ouvrages sur la politique étrangère soviétique.

Selon deux spécialistes canadiens des problèmes Est-Ouest, M. Gorbatchev garde toute la confiance des pays occidentaux et sa politique d'ouverture sur la scène internationale ne devrait pas souffrir des troubles actuels.

Hier après-midi, résumant le sentiment général de l'opinion publique occidentale, le président George Bush a donné son soutien le plus total au numéro un soviétique. Il a espéré que M. Gorbatchev puisse se maintenir au pouvoir.

Le département d'État a clairement indiqué au cours des derniers jours que Moscou avait le droit de rétablir l'ordre en Azerbaïdjan et s'est déclaré mardi contre une sécession de cette république, comme a menacé de le faire le Parlement azéri.

M. Bush est même allez plus loin, en déclarant que son gouvernement ne ferait rien pour embarrasser Moscou sur le désir d'indépendance des républiques baltes même si Washington et la plupart des capitales occidentales ne reconnaissent pas l'incorporation à l'Union soviétique en 1940 de la Lituanie, de l'Estonie et de la Lettonie.

En Europe, le chef de la diplomatie britannique, Douglas Hurd, a souligné la fermeté de l'appui que la Communauté européenne a donné à Moscou samedi. « Il y a une claire distinction entre une action militaire destinée à éviter qu'un groupe de personnes en tue un autre, et une action militaire destinée à supprimer des gens qui luttent pour leur liberté ».

L'intervention de l'armée soviétique à Bakou, qui aurait fait quelque 100 morts selon les autorités mais plusieurs centaines selon les nationalistes, a été vivement critiqué par les pays musulmans. Le Pakistan et l'Iran ont condamné l'action militaire alors que la Turquie dénonçait durement Moscou et les revendications territoriales arméniennes qui seraient la cause des troubles dans la république azérie.

Selon Paul George, consultant en géopolitique à Ottawa et auteur de plusieurs études sur l'Océan indien et le Golfe persique, les protestations des pays musulmans ne sont que diplomatiques. Elles visent surtout à calmer les musulmans chiites plus militants que les sunnites et majoritaires en Azerbaïdjan et en Iran.

« L'Iran ne peut pas se permettre une détérioration de ses relations avec l'Union soviétique. D'abord, elle vient de renouer avec Moscou et se trouve encore isolée face à l'Occident et le monde arabe. De plus, une importance communauté azérie se trouve sur son territoire à la frontière de l'Azerbaïdjan soviétique. Cette province a même été indépendante en 1946. L'Iran n'a donc pas intérêt à voir la situation se dégrader à Bakou si elle veut maintenir l'unité de son pays », dit-il.

M. Marantz estime que la crise dans le Caucase ne peut être comparée à l'intervention soviétique en Afghanistan. « En décembre 1979, l'armée soviétique est intervenue dans un pays souverain. Ce n'est pas le cas aujourd'hui », dit-il. Il souligne que la Turquie a des problèmes avec ses minorités arménienne et kurde et que le Pakistan est une mosaïque de peuples fort différents dont certains réclament même leur indépendance.

Les réactions des pays musulmans se sont atténuées hier. Le quotidien officieux égyptien *Al-Ahram* justifie même, dans son édition d'aujourd'hui, l'intervention des troupes soviétiques à Bakou et l'explique par « l'exaspération de Moscou face au manque de maturité des nationalistes azerbaïdjanais ».

MM. Marantz et George pensent que les solutions au problème des nationalités sont très limitées. Ils parlent d'indépendance, ce qu'ils estiment impossible, ou d'une nouvelle fédération. « La plupart des républiques ont des minorités importantes sur leur territoire. Comment offrir l'indépendance tout en protégeant les Russes ou d'autres minorités? », disent-ils.

Lors d'un discours sur le problème des minorités devant le Parlement soviétique le 20 septembre dernier, Mikhaïl Gorbatchev rappelait que 60 millions de Soviétiques vivaient à l'extérieur de leur république d'origine.

Les deux spécialistes pensent que l'image de Gorbatchev pourrait se détériorer si le leader du Kremlin écrasait militairement les Arméniens ou les Baltes.

Hun Sen présente son plan de paix pour le Cambodge

PHNOM PENH (Reuter) — Le premier ministre cambodgien Hun Sen a présenté hier un plan de paix, inspiré en partie d'un projet australien de règlement du conflit cambodgien.

Hun Sen a proposé que deux administrations cambodgiennes distinctes — la sienne et celle des rebelles — opèrent dans leurs zones d'influence respectives le temps que l'ONU impose un cessez-le-feu et organise des élections.

Au cours d'une conférence de presse, il a assuré que ce projet n'aboutirait pas à la partition du pays et qu'il adoptait la même approche que l'Australie. Canberra a proposé que le Cambodge soit placé sous la tutelle administrative des Nations unies pendant l'organisation des élections.

« Je n'ai pas besoin de diviser (le pays) en deux parties, mais si l'on regarde la réalité du Cambodge, il y a deux gouvernements », a déclaré le premier ministre.

De source diplomatique, on souligne que le gouvernement de Hun Sen, installé par le Vietnam après l'invasion de 1978, a fait deux concessions importantes en acceptant que l'ONU joue un rôle dans le processus de paix et en ne cherchant plus à en exclure les Khmers rouges.

Ceux-ci, au pouvoir de 1975 à 1978, constituent la principale force de la coalition rebelle tripartite.

Les diplomates notent cependant que le projet de Hun Sen encouragera les belligérants à intensifier les combats pour s'assurer le contrôle du plus de territoire possible avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.

Le premier ministre cambodgien refuse toujours de reconnaître un éventuel gouvernement khmer rouge, mais il a assuré qu'il accepterait de reconnaître le Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD) dans son ensemble, même si les Khmers rouges en font partie.

Le GCKD représente les trois groupes rebelles et détient toujours le siège du Cambodge à l'ONU.

« Nous pouvons considérer la proposition australienne comme celle qui fera redémarrer le processus après le bloquage de la conférence de Paris », en août dernier, a déclaré Hun Sen.

L'échec de cette conférence avait été suivi d'une nouvelle offensive rebelle, avec les Khmers rouges en fer de lance.

Par ailleurs, le Prince Norodom Sihanouk a réalisé hier à Pékin un nouveau coup de théâtre en démissionnant de la présidence de la résistance cambodgienne et du gouvernement de coalition, mais sa décision paraît cette fois d'un impact limité sur le processus de paix au Cambodge.

L'ex-souverain cambodgien a approuvé la solution préconisée à Canberra, mais est resté largement à l'écart des tractations depuis deux mois. Son éclipse — fausse-sortie, manoeuvre ou authentique traversée du désert — ne peut en conséquence avoir que des effets limités sur le cours actuel des choses, ont fait valoir plusieurs diplomates.

Celui que ses détracteurs ont baptisé « le prince changeant » — en raison de ses nombreux coups de tête passés et autres démissions irrévocables immanquablement suivies de retours aux affaires à a justifié son nouveau geste spectaculaire par l'hostilité croissante et généralisée à son égard.

Le Japon lance son premier satellite vers la Lune

TOKYO (AFP) — Le Japon a lancé hier son premier satellite à destination de la Lune, *Muses-A*, a annoncé l'Institut des sciences spatiales et aéronautiques.

Mardi, le compte à rebours avait été interrompu 18 secondes avant l'heure prévue du lancement, en raison d'un problème technique sur la fusée à quatre étages M-3S2.

Le lancement a été effectué dans la soirée à partir du centre spatial d'Uchinoura (île de Kyushu, sud du Japon). Le satellite a ensuite été placé sur une orbite elliptique, environ dix minutes plus tard.

Muses-A, qui mesure 80 cm de hauteur et 1,4 mètre de diamètre, pour un poids de 182 kg, doit se rapprocher de la Lune le 18 mars, en décrivant une orbite elliptique extrêmement allongée (200 kilomètres par 500 000 kilomètres). Il changera ensuite de trajectoire en utilisant l'effet de fronde qu'un corps céleste, la Lune en l'occurrence, donne à tout objet qui passe dans son voisinage. Ce changement lui permettra d'adopter alors une orbite elliptique de 1400 kilomètres sur 70 000 kilomètres autour de la Lune.

Le satellite recourera à l'attraction lunaire pour des tests sur la navigation d'approche serrée, qui ont l'avantage de permettre d'énormes économies de combustible et de transporter des équipements lourds, dans la perspective des vols d'exploration interplanétaires.

Une fois à 18 000 km de la Lune (le 18 mars), Muses-A doit éjecter un micro-satellite lunaire de 11 kg sur une orbite de 17 000-25 000 km autour de la Lune. Ce dernier devra transmettre pendant 30 jours au satellite, grâce à l'énergie solaire, des renseignements sur les températures spatiales et les champs électriques.

La technique du d'approche serrée a été utilisée pour la première fois par la sonde américaine *Mariner-10* à destination de Mercure (1973).

Le Japon avait jusqu'alors lancé deux engins d'exploration spatiale, tous deux en 1985, pour étudier la comète de Halley.

Échec d'une conférence sur les « boat people »

NATIONS UNIES (AFP) — Le Comité directeur de la Conférence sur les réfugiés indochinois, les « boat people », n'est pas parvenu hier après deux jours de travaux à Genève à trouver un accord sur une date à laquelle seraient appliqués les rapatriements forcés pour les boat people n'ayant pas obtenu le statut de réfugiés politiques.

« Nous étions tout près d'un accord qui introduisait l'idée d'un moratoire, c'est-à-dire un délai durant lequel on ne pouvait pas procéder à des rapatriements forcés », a déclaré le représentant britannique, M. Robert McLaren.

Toutes les délégations, à l'exception de celles des États-Unis et du Vietnam, étaient d'accord pour que ce moratoire aille jusqu'au 1er juillet 1990 et que les rapatriements forcés commencent après cette date, a précisé M. McLaren.

Malheureusement, a poursuivi le délégué britannique, la délégation américaine n'a pas bougé de sa position qui consistait à vouloir instituer un moratoire allant jusqu'au 1er janvier 1991.

Le Vietnam, a-t-il précisé, ne voulait pas que ces rapatriements forcés commencent avant le 1er octobre 1990.

« Nous avions un texte complet, négocié avec soins, qui traitait de la très importante question de ce qu'il doit advenir des boat people dont la demande d'asile a été rejetée », a poursuivi M. McLaren.

« Pour la première fois, ce texte disait très clairement que les boat people déboutés devraient rentrer chez eux, au Vietnam », a-t-il souligné.

« À notre avis, il n'était pas besoin d'un moratoire en raison de la gravité de la situation à Hong Kong. Toutefois, la délégation britannique était prête à accepter un moratoire dans l'intérêt de trouver un consensus », a-t-il dit.

M. McLaren a exprimé l'espoir que le Haut-Commissaire aux réfugiés, M. Thorvald Stoltenberg, se saisisse du dossier et prenne contact avec les gouvernements concernés pour voir si le consensus qui n'a pas été trouvé hier peut être atteint rapidement.

Il s'est félicité que la conférence ait reconnu que « le rapatriement forcé est la réponse à ceux qui ne sont pas reconnus comme réfugiés et qui ne sont pas volontaires pour rentrer ».

Hong Kong, a-t-il dit, ne pourra faire face à un nouvel afflux de réfugiés.

La colonie britannique abrite actuellement 57 000 boat people sur les 109 000 que compte le Sud-Est asiatique. Parmi les boat people de Hong Kong, 40 000 seraient considérés comme des migrants économiques au terme de la procédure de tri pour la détermination du statut de réfugié. Ceux-ci devraient donc rentrer au Vietnam.

Le président du comité directeur, M. Sergio Verra de Mello, responsable du secteur Asie au HCR, a souligné pour sa part que, sauf sur la question de la durée du moratoire, il y avait eu un accord quasi-unanime des quelque 30 pays du comité sur toute une série de points qui n'ont toutefois pas été adoptés.

Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle réunion du comité directeur de la Conférence sur les réfugiés indochinois.

Allemagne de l'Est

L'opposition est divisée sur son entrée au cabinet

BERLIN-EST (AFP) — Les mouvements est-allemands d'opposition représentés à la table ronde ont négocié hier pendant cinq heures à Berlin-Est sans parvenir à une position unifiée sur la proposition du premier ministre Hans Modrow d'entrer dans son gouvernement, a indiqué l'agence de presse ADN.

Un porte-parole du parti social-démocrate SPD a indiqué que les négociations se poursuivraient à huis clos demain.

Le parti de centre-droit Renouveau démocratique (DA) a indiqué à l'agence ouest-allemande DPA qu'il posait comme condition à une entrée au gouvernement le départ de M. Modrow et de tous les autres ministres membres du SED-PDS (Parti communiste).

Renouveau Démocratique a estimé cependant qu'une solution de compromis pourrait être trouvée si M. Modrow et ses ministres communistes abandonnaient provisoirement leurs fonctions dans le SED-PDS jusqu'aux élections du 6 mai.

Le SPD, par la voix de l'un de ses porte-parole, M. Markus Meckel, a exprimé son désaccord avec cette position. M. Meckel a déclaré à la radio privée ouest-allemande Radio FFN que le SPD ne posait pas de conditions de personnes.

Par ailleurs, M. Modrow a présenté un projet prévoyant de proposer des mandats de députés à l'opposition dans les différentes assemblées du pays, dont la Chambre du peuple (Parlement).

M. Peter Moreth, vice premier-ministre est-allemand (parti libéral LDPD), a présenté ce projet devant la commission juridique et constitutionnelle de la Chambre du Peuple. Il a expliqué cette proposition par la nécessité de remédier à la tension actuelle dans les assemblées du pays.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE. No: 705-32-000363-892. M. ANDRÉ FONTAINE, Partie demanderesse, -vs- M. GERVAIS BROUSSEAU, Partie défenderesse. - AVIS LÉGAL - Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice; Le 6 février 1990 à 13h00, au no 552, St-Louis, Terrebonne. Les dits biens consistent en: 1 téléviseur couleur JVC, 1 vidéo VHS JVC, 1 système de son JVC, 1 divan modulaire, 1 unité murale de couleur grise. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier. Tél: 759-5556. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., HUISSIERS, C.P. 454, Joliette J6E 3Z9. Joliette ce 17 janvier 1990.

Canada, Province de Québec, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, No: 705-27-008369-889. PERCEPTEUR DE AMENDES, agissant pour le PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse -vs- JACQUES GRENIER, Partie défenderesse. - AVIS LÉGAL - Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice; Le 6 février 1990 à 10h00 au no 2560, rue de Bourgogne, Chambly. Les dits biens consistent en: 1 vidéo VHS JVC, 1 bibliothèque 3 sections, 1 sécheuse HotPoint, 1 laveuse Inglis. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. MARTIN THÉROUX, huissier. Tél.: 759-5556. BÉLANGER, BÉ-LANGER & ASS, HUISSIERS, C.P. 454, Joliette, J6E 3Z9. Joliette ce 17 janvier 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, No.: 500-02-032632-890. BOSTON FACTORS OF CANADA INC., demanderesse, -vs- MONIQUE BEAUDRY (BOTAMONICA), défenderesse. Le 6 février 1990 à 10h00 de l'avant-midi au domicile de la défenderesse, au no 1400, Avenue des Pins Ouest P.H. 2, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Cutlass Ciera, 1 horloge de verre, 1 système d'étagères, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 647-6400. PELLETIER, BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS. Montréal, le 23 janvier 1990.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2617-2536 QUÉBEC INC. TRADING UNDER HRS 88/HAIR REPLACEMENT SYSTEMS a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 4ième jour d'octobre 1988, sous le numéro 4078474.

Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-185071-903

COUR SUPÉRIEURE

Famille
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DENISE DUFORT,
Partie demanderesse,
c.
EDMOND GILBERT,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à EDMOND GILBERT de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis au défendeur relativement à la contestation et certificat du protonotaire a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Lieu: Montréal
Date: 19 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-02-001238-901

COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT,
ALZLYM MURRELL,
Partie demanderesse,
c.
ATLANTIC ROOFING CO.
Partie défenderesse,
-et-
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ATLANTIC ROOFING CO. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis au défendeur relativement à la contestation et certificat du protonotaire a été remise au greffe à l'intention de ATLANTIC ROOFING CO.
Lieu: Montréal
Date: 22 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-02-040193-893

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT,
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES,
Partie demanderesse,
c.
ALDO TIMASSINI,
Partie défenderesse,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,
Partie mise-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALDO TOMASSINI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ALDO TOMASSINI.
Lieu: Montréal
Date: 18 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION ALTO LTÉE

AVIS est par les présentes donné que CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION ALTO LTÉE demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, Québec.
Montréal, le 22 janvier 1990.
Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-02-040192-895

COUR DU QUÉBEC

(Chambre civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT,
LA COMMISSION SCOLAIRE DES MILLE-ÎLES,
Partie demanderesse,
c.
AMALFREDO SALVATI,
Partie défenderesse,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,
Partie mise-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à AMALFREDO SALVATI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de AMALFREDO SALVATI.
Lieu: Montréal
Date: 15 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO.: 505-05-001631-891

COUR SUPÉRIEURE

LES PRODUITS DE CAFÉ UNION INC.
Demanderesse,
-c-
MADELEINE DEPATIE,
-et-
BRIGITTE DEPATIE,
-et-
ROBERT DEPATIE,
-et-
BOULANGERIE PÂTISSERIE LE PAIN DE SUCRE INC.,
Défendeurs,

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à MADELEINE DEPATIE, BRIGITTE DEPATIE, ROBERT DEPATIE et BOULANGERIE PÂTISSERIE LE PAIN DE SUCRE INC., à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissé au greffe de cette Cour, de comparaître dans le délai de trente (30) jours de la présente publication.
MONTRÉAL, LE 16 JANVIER 1990
ELIZABETH S. GOBEILLE
ME J. PAUL ROBERT
ROBERT, CHAMPAGNE & DESAULNIERS
Procureurs de la demanderesse
306, Place d'Youville
Suite A-10
Montréal, Québec
H2Y 2B6.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-02-036566-896

COUR DU QUÉBEC

(chambre civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RICHARD PIGEON,
VINCENT ALLARD,
(Pigeon, Allard, Avocats)
Partie demanderesse
c.
ROSAIRE GIRARD,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. ROSAIRE GIRARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de ROSAIRE GIRARD.
Lieu: Montréal
Date: 6 décembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2437-0231 Québec Inc., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permissiom de se dissoudre.
Montréal, ce 22 janvier, 1990
Le procureur de la compagnie,
Bernard K. Schneider.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Montréal, rendu le 23 janvier, 1990, (dossier numéro 500-14-003695-863), il sera procédé, le 6 février, 1990, à 18:00 heures, au bureau du notaire soussigné, au 1 Place Ville Marie, Bureau 2707, à Montréal, (Téléphone: 861-5561) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de tous les droits, titres et intérêts appartenant à Bruce William Kelly, mineur et désigné comme suit, savoir:

DÉSIGNATION

Immauble portant le numéro 349, 9ième avenue Ville LaSalle.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal le vingt-cinquième jour de janvier, mil neuf cent quatre-vingt-dix
NATHALIE PLANTE, Notaire
1 Place Ville Marie, Suite 2707
Montréal, Québec
H3B 4G4.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-02-003973-899

COUR DU QUÉBEC

CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION,
Partie demanderesse,
c.
MAHGOUB THABET
-et-
HERBATOLLAH MAJD,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MAHGOUB THABET et HERBATOLLAH MAJD de comparaître au greffe de cette cour situé au 400, rue Laviolette, St-Jérôme, salle S.S. 05 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration, avis 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MAHGOUB THABET et HERBATOLLAH MAJD.
Lieu: St-Jérôme
Date: 9 janvier 1990
DANIELLE LAFORTUNE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO.: 505-02-003744-897

COUR DU QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE BOUCHERVILLE,
vs
FRANCOISE CHAMPOUX,
-et-
DANIEL BABEUX

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, Françoise Champoux, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration a été laissée à son intention au greffe de la Cour au Palais de Justice de Longueuil, 1111 Boul. Jacques-Cartier, Longueuil.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Longueuil, ce 23 janvier 1990
Maurice Jr. Tourangeau, P.A.
Me Chantal Sirois, avocate
210 boul. Montarville, suite 3011
Boucherville, P.Q.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal, rendu le 22 janvier 1990, dans le dossier no. 500-14-001017-896, il sera procédé le 8 février 1990, à 10 heures de l'avant-midi, au 1681A De LaSalle, Montréal, H1V 2J9, bureau du notaire soussigné, tél.: 256-3211 ou 255-1109, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Monsieur Louis Wohlgemuth, interdit et désigné comme étant composé de parties des lots 63-1135, 63-1137 & 63-1136 Village de la Côte-Des-Neiges, numéros 6286 et 6288 Deacon, Montréal.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal, ce 22 janvier 1990.
Elizabeth Beaudoin, notaire
1681 A De LaSalle, Montréal,
Qué. H1V 2J9.

AVIS EST, par les présentes donné que le contrat de cession en date du 3 mars 1988 à La Caisse Populaire du Domaine Saint-Sulpice de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CENTRE DU CAMION R.D.P. INC. a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3991896.
Le 22 janvier 1990
La Caisse populaire du Domaine Saint-Sulpice.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 149156 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 15ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4238066.
Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les presentes donne que le contrat de vente en date du 12 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SPARTA FURS INC./FOURRURES SPARTA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 20ième jour de décembre 1989, sous le numéro 4232077.
Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000610-905

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
N.S. INTER INC
-et-
JACQUES CLAESSEUS,
Partie demanderesse,
c.
N.S. INTER (PÊCHES) INC.,
-et-
YVES PINARD,
-et-
JEAN-PIERRE COUILLARD,
Partie défenderesse,

ASSIGNATION

ORDRE est donné à YVES PINARD de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de YVES PINARD.
Lieu: Montréal
Date: 17 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-185091-901

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la famille
(Divorces)
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
JOSE ALFREDO KATTAN GOMEZ,
Partie demanderesse
c.
MARTHA LILIANA VALLADARES,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Mme MARTHA LILIANA VALLADARES de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MME MARTHA LILIANA VALLADARES.
Lieu: Montréal
Date: 17 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 149156 CANADA INC. Trading under the firm name and style of Bagelettes a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 15ième jour de janvier 1990, sous le numéro 4238065.
Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-013331-895

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
LOUISE SEVIGNY,
Partie demanderesse,
c.
LES IMMEUBLES B.T.M. INC.;
-et-
2734-1452 QUÉBEC INC.,;
Partie défenderesse,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2734-1452 QUÉBEC INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation amendé a été remise au greffe à l'intention de 2734-1452 QUÉBEC INC.
Lieu: Montréal
Date: 17 janvier 1990
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JOSEPH-LEONARD FURS INC./FOURRURES JOSEPH-LEONARD INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 20ième jour de décembre 1989, sous le numéro 4232078.
Ce 18ième jour de janvier, 1990
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie CLUB SOCIAL LIMOVA INC., constituée en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, 3e partie, ayant son siège social et faisant affaires en la Ville de Brossard, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.
St-Léonard, ce 18ième jour de janvier 1990.
NOLAN & LALONDE,
Procureurs de la compagnie.

AVIS DE REQUÊTE
EN CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que JOSEPH PAUL ÉMILE FRANCOEUR, domicilié et résidant au 1699, rue Fullum, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom pour celui de DAMIEN FRANCOEUR et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne.
Montréal, ce 23 janvier 1990
LORD LEFEBVRE PÉPIN & MARCHAND
procureurs du requérant
1010, Ste-Catherine Est, #210
Montréal, (Québec)
H2l 3G3

LABORATOIRE PRO VISION INC.
AVIS
DEMANDE DE DISSOLUTION VOLONTAIRE
Avis est par les présentes donné que la compagnie LABORATOIRE PRO VISION INC., corporation légalement constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social et sa principale Place d'affaires au 1300, rue De Louvain Ouest, Montréal, Québec, H4M 1G5, demandera sous peu à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec).
Montréal, le 1er novembre 1989.
Le secrétaire
M. Réal Plourde.



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Interview de Siméon II

SOFIA (AFP) — La radio bulgare a pour la première fois retransmis hier une interview de l'ancien roi Siméon II, qui réside actuellement en Espagne et dont le nom était jusqu'à présent tabou pour les médias bulgares. Siméon II, 52 ans, a surtout parlé de sa vie privée, aucune question politique ne lui ayant été posée durant l'interview. L'ancien roi avait succédé en 1943 au roi Boris III, qui avait engagé la Bulgarie dans la Deuxième Guerre mondial aux côtés d'Hitler. Siméon, qui gouvernait par l'intermédiaire d'un Conseil de régents, a été chassé par le pouvoir communiste en 1946. Un parti démocratique et monarchiste a demandé à être enregistré auprès du tribunal de Plovdiv, sud de la Bulgarie, mercredi dernier. Ce parti veut « rétablir les traditions démocratiques et restaurer les droits civiques de l'ancien roi Siméon II », selon ses statuts. Il souhaite également le retour de l'ancien monarque.

Affrontements

MONROVIA (AFP) — Les affrontements entre l'armée et groupes de rebelles se poursuivent dans le comté de Nimba (nord-est), près de la frontière avec la Côte d'Ivoire, a affirmé hier le quotidien libérien indépendant *Daily Observer*. Un responsable libérien cité par le quotidien a indiqué que trois officiers qui circulaient mardi dans la localité de Kahnplé, à 12 km de la frontière avec la Côte d'Ivoire, ont été pris pour cible par un tireur isolé. Aucune indication n'a été fournie sur d'éventuelles victimes. La localité de Kahnplé a été évacuée par les militaires il y a deux semaines. La crainte des affrontements ont poussé des milliers d'habitants du Comté à quitter leurs villages. 12 000 personnes ont trouvé asile en Guinée et 55 000 en Côte d'Ivoire. La plupart des réfugiés sont des femmes et des enfants et cet afflux continu de réfugiés pose un sérieux problème aux autorités de ces pays, contraintes de faire appel à l'aide internationale.

Najibullah refuse de démissionner

KABOUL (Reuter) — Le président afghan Najibullah a annoncé hier qu'il rejetait les appels des moudjahidin qui lui demandent de démissionner et de renoncer par avance à un nouveau mandat pour accélérer le processus de paix. Au cours d'une conférence de presse au ministère afghan des Affaires étrangères, Najibullah a déclaré qu'il ne quitterait le pouvoir que si son départ était approuvé à l'unanimité au cours d'une conférence de paix. Najibullah a estimé que des entretiens de paix entre le gouvernement et les rebelles afghans ne devraient être assortis d'aucune condition préalable. Najibullah a estimé que ses propositions de cessez-le-feu de six mois, de pourparlers sur des élections libres et de démilitarisation de l'Afghanistan sous la supervision de l'ONU constituaient la base d'un programme acceptable pour rétablir la paix dans le pays.

Élections au Japon

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a décidé hier de fixer au 18 février prochain la date des élections législatives anticipées, a-t-on appris de source officielle à Tokyo, quelques heures après la décision prise par le premier ministre Toshiki Kaifu de dissoudre la Chambre basse de la Diète (Parlement). L'annonce formelle des élections n'interviendra toutefois que le 3 février, date du début de la campagne électorale officielle. Quelque 900 candidats, parmi lesquels une soixantaine de femmes, ont déja fait savoir qu'ils brigueraient les 512 sièges de députés que compte la Chambre basse, la plus puissante des deux chambres de la Diète notamment en ce qui concerne le vote du budget ou la nomination du premier ministre.

Ortega en tête

MANAGUA (AFP) — Le président sortant nicaraguayen Daniel Ortega arrive largement en tête des intentions de vote pour les élections présidentielles du 25 février, selon un sondage réalisé par la firme américaine Greenberg-Lake et dont les résultats ont été rendus publics hier à Managua. 51 % des Nicaraguayens ont actuellement l'intention de voter pour M. Ortega, candidat du Front sandiniste de libération nationale (actuellement au pouvoir), a déclaré le président de Greenberg-Lake, Stanley Greenberg. La principale concurrente de M. Ortega, Mme Violetta Barrios de Chamorro, de l'Union nationale de l'opposition (UNO), est créditée de 24 % des intentions de vote, a indiqué M. Greenberg. Les autres candidats obtiennent 3 % ou moins. L'enquête a été faite à la demande de l'association Initiatives pour l'hémisphère, qui a son siège à Boston (Massachusetts). Elle a été réalisée pendant la première semaine de janvier auprès de 906 personnes sur tout le territoire du Nicaragua, a précisé M. Greenberg.



PHOTO AP

Environ 1000 étudiants roumains ont manifesté hier dans le centre de Bucarest pour réclamer la démission du gouvernement.

Trois partis roumains réclament la démission du gouvernement

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Trois partis politiques roumains ont réclamé hier la démission du Front de salut national (FSN, au pouvoir), parce qu'il a décidé de présenter des candidats le 20 mai aux premières élections démocratiques que connaîtra la Roumanie depuis plus de 40 ans.

Les trois partis ont réclamé cette démission dans un communiqué commun, au moment où 1000 étudiants manifestaient à Bucarest devant le siège du FSN, estimant celui-ci dominé par d'anciens communistes.

« Le FSN et le gouvernement qu'il a formé doivent se retirer immédiatement de la direction de l'État et de l'administration », ont estimé dans leur communiqué le Parti national paysan (PNP), le Parti libéral (PL) et le Parti social-démocrate.

« La décision du Front de participer aux élections met en danger l'avenir de la démocratie en Roumanie », ont-ils ajouté.

Ils ont par ailleurs demandé la formation d'un gouvernement provisoire constitué de représentants de toutes les forces politiques, qui serait chargé de diriger le pays jusqu'aux élections de mai.

Le FSN, au pouvoir depuis le soulèvement populaire du 22 décembre qui a chassé du pouvoir Nicolae Ceausescu, avait d'abord annoncé qu'il se démantèlerait lorsque le pays aurait à sa tête un gouvernement issu d'élections démocratiques.

« Par sa décision, le FSN a perdu sa crédibilité face à l'opinion publique », ont ajouté les trois partis, estimant qu'il profitait des structures politiques et économiques existantes pour se maintenir au pouvoir.

Par ailleurs, le gouvernement a pris hier soir plusieurs mesures restreignant le droit de manifestation sur la voie publique, selon un décret-loi du CFSN lu à la télévision.

Ce décret, signé par le président Ion Iliescu, a été pris pour « garantir le déroulement normal des activités économiques et sociales, pour assurer l'ordre et la sécurité publique ».

Il prévoit notamment que les réunions publiques « doivent se tenir les jours fériés ou après le travail, et dans des lieux prévus en concertation avec la police, notamment — pour ce qui concerne Bucarest — des parcs publics ».

Enfin, les images de cadavres mutilés montrées par les télévisions du monde entier après les massacres de Timisoara (ouest de la Roumanie) résultent d'une mise en scène montée pour incriminer la Securitate, la police secrète de Ceausescu, affirment trois médecins de la ville cités par la chaîne de télévision privée *RTL-Plus*.

Selon le responsable de l'émission *Explosiv*, M. Ulrich Meyer, qui a diffusé leur témoignage mardi soir, les trois médecins ont affirmé que des corps de personnes décédées de mort naturelle avaient été amenés de l'institut médico-légal et d'hôpitaux de la ville par des « révolutionnaires » et présentés aux caméras de télévision comme des victimes de la Sécuritate.

C'était le cas notamment de la femme présentée avec le cadavre d'un enfant sur elle. Il s'agissait en fait d'une Roumaine décédée d'une intoxication alcoolique et d'un enfant qui ne lui était pas apparenté, ont déclaré ces médecins.

Ces médecins ont affirmé avoir reconnu 13 des corps montrés à la télévision, dont certains, selon eux, portaient clairement des cicatrices dues à l'autopsie.

Les exilés haïtiens pourront revenir

d'après Reuter et AFP

PORT-AU-PRINCE — Le gouvernement militaire haïtien de Prosper Avril a déclaré mardi que les élections présidentielles auraient bien lieu comme prévu, malgré l'état de siège, et que les personnalités expulsées seraient autorisées à revenir dans le pays pour y participer.

Le général Fritz Romulus, ministre de la Défense et de l'Intérieur, a réaffirmé à la télévision l'engagement du gouvernement d'organiser des élections générales, en dépit de l'état de siège durant depuis trois jours, aux termes duquel les autorités ont arrêté ou expulsé plusieurs dizaines de personnes et imposé la censure sur les medias.

Les États-Unis et plusieurs pays, dont le Canada et la France, ont jugé scandaleux hier les mesures d'exception prises depuis samedi par le gouvernement haïtien et l'ont averti que les relations bilatérales seraient affectées s'il ne revenait pas sur ses décisions.

« Les mesures du gouvernement haïtien sont scandaleuses et indéfendables », a déclaré le porte-parole du département d'État, Mme Margaret Tutwiler.

La déclaration de Romulus semble avoir pour but de satisfaire l'attente des États-Unis, qui veulent avoir la preuve que Prosper Avril maintiendra les élections prévues pour le 28 octobre.

« Nous engagerons le processus électoral, a affirmé Romulus. Quand les élections présidentielles auront lieu, ils (les expulsés) pourront naturellement revenir pour y participer ».

Le ministre a ajouté que les hommes politiques sanctionnés avaient empoisonné l'atmosphère et que leur expulsion s'imposait pour donner au gouvernement le temps d'organiser le processus électoral.

La plupart des dirigeants de l'opposition étant arrêtés, expulsés ou dans la clandestinité, les diplomates occidentaux estimaient peu probable qu'Avril puisse convaincre qui que ce soit de sa sincérité.

Les Haïtiens de Montréal pressent Ottawa d'agir

François Brousseau

IL FAUT saisir la communauté internationale de la situation actuelle en Haïti, « qui nous ramène aux heures les plus noires du duvaliérisme », clament les ténors de l'opposition en exil.

Mais parler d'une intervention directe de troupes de l'ONU pour tenir les tontons-macoutes en respect, faire stopper les exactions contre l'opposition et surveiller la tenue d'élections libres seraient prématurés, « bien que nous ne soyons pas fermés à cette éventualité ».

Les représentants du KONAKOM (Congrès national des mouvements démocratiques d'Haïti) à Montréal ont déclaré hier que seule une « internationalisation » du conflit entre la société haïtienne et la « camarilla de gangsters » au pouvoir à Port-au-Prince peut faire reculer cette dernière, et favoriser une transition démocratique.

En conséquence, a fait savoir M. Serge Jovin, porte-parole de l'organisme, « le Canada doit, en sa qualité de nouveau membre du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains, introduire une motion d'urgence sur Haïti, dans le but d'aboutir à des résolutions pour condamner la répression et aider à relancer le processus » devant mener à d'éventuelles élections libres.

M. Jovin — flanqué hier de Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, lors de sa conférence de presse — pense par ailleurs que le Canada peut faire plus qu'il ne le fait actuellement.

Mais au-delà des dénonciations indignées des « fascistes de Port-au-Prince », le représentant haïtien a refusé de s'avancer dans le détail des mesures qui devraient être prises, en Haïti et à l'échelle internationale, pour contrer ces derniers.

Pour sa part, M. Daoust, déclarant que « la liberté ne vaut pas que pour l'Europe de l'Est », est allé plus fort dans sa critique d'Ottawa : « La France, et même les États-Unis, ont fait, dans cette affaire, davantage que le Canada, ce qui est déplorable ».

Le secrétaire général de la FTQ est carrément favorable, pour sa part, à l'envoi de contingents de Casques bleus de l'ONU, pour « forcer » la démocratie en Haïti.

Silence sur la libération de Mandela

Le Natal est terrorisé par des rivalités politiques

d'après Reuter et AFP

LE CAP — À l'issue du premier conseil des ministres sud-africain de l'année, hier, les membres du gouvernement de Pretoria ont refusé de confirmer s'ils avaient évoqué les projets de libération prochaine du dirigeant nationaliste noir Nelson Mandela.

La réunion, qui a duré huit heures, s'est conclue sans publication d'un communiqué, et les ministres sont sortis sans faire la moindre déclaration à la presse.

On s'attend à ce que De Klerk présente au Parlement les grandes lignes d'un programme visant à réformer l'apartheid. Il pourrait d'autre part confirmer le projet de levée de l'état d'urgence et de l'interdiction des organisations hors la loi, comme le Congrès national africain (ANC) de Mandela.

Par ailleurs, dans la province du Natal, les affrontements entre groupes noirs rivaux continuent de terroriser la population.

Encore sous le coup de la stupeur et du chagrin, Robert Ndlovu pointe un index vers le sommet de la colline toute proche. « C'est là, entre ces cases de torchis, près des bananiers, qu'ils ont tué mes garçons », dit-il.

Ndlovu, 49 ans, fait allusion à l'exécution sommaire, il y a deux semaines, de deux de ses fils et de six autres présumés membres « renégats » du Front démocratique uni (UDF) par un « tribunal populaire » se réclamant de ce mouvement anti-apartheid engagé depuis plus de 4 ans dans une guerre contre un mouvement rival, l'Inkatha, du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi.

Ce qu'on savait jusqu'à présent, c'est le bilan de cette tuerie, huit morts, et le lieu où elle s'est déroulée, la colline surplombant le village de Willowfontein, à 16 km de la capitale du Natal, Pietermaritzburg. Un témoin a accepté de raconter la scène.

« Nos dirigeants ont appelé à une réunion au sommet de cette colline pour discuter, ont-ils dit, de problèmes communautaires », raconte-t-il. « Plusieurs centaines d'entre nous y sont allés. Au bout d'un moment, il a été question du meurtre, la semaine précédente, d'un membre de notre communauté ».

« Puis quelqu'un a été traîné devant l'assemblée et accusé d'avoir pris part à ce meurtre. On lui a ensuite intimé l'ordre de désigner ses complices. Il en a nommé sept, qui ont été amenés à leur tour, fouillés et désarmés. Ils avaient chacun un couteau ».

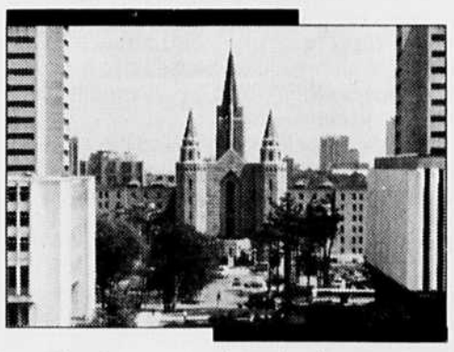
« Alors, nos dirigeants ont demandé aux femmes de s'en aller. Un cercle d'une cinquantaine d'hommes s'est formé autour des huit accusés et une pluie de coups de couteaux s'est abattue sur eux. »

Selon le témoignage d'une habitante de Willowfountain, ce même soir, plusieurs centaines de « camarades renégats » — appelés en zoulou Amaqola» (bandits) — se sont abattus sur le hameau pour venger leurs morts.

Des responsables nationaux de l'UDF ont indiqué que la direction de leur mouvement était préoccupée par les événements qui s'étaient produits à Willowfountain et que les « camarades » impliqués seraient punis.

Près de 3 000 personnes sont mortes depuis 1986 dans une cinquantaine de cités noires situées entre Pietermarizburg et Durban, dans la province du Natal, au cours d'affrontements entre l'UDF et le mouvement Inkatha.

RESTRUCTURATION DES INSTANCES DÉCISIONNELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



Comme cela a déjà été annoncé et à la suite d'un projet global présenté par le recteur, monsieur Michel Gervais, à la séance du Conseil de l'Université, le 15 août dernier, l'Université Laval a entrepris l'examen d'un **important projet de restructuration de ses instances décisionnelles.**

Afin que le plus grand nombre possible de groupes et d'individus intéressés ou touchés par ce projet de restructuration puisse se faire entendre à ce sujet, **des audiences publiques se tiendront aux mois de février et mars 1990.**

Les avis et interventions sollicités lors de ces audiences publiques peuvent porter sur tous les aspects du projet de restructuration, sans aucune exclusive.

Il demeure cependant que les quatre domaines suivants requièrent une attention particulière:

- **Composition du Conseil d'administration:** nombre, provenance et mode de nomination des membres externes;
- **Composition du Conseil universitaire:** taille, représentation des composantes de la communauté universitaire, membres externes;
- **Rôle du Comité exécutif;**
- **Partage des pouvoirs** entre le Conseil d'administration, le Conseil universitaire et le Comité exécutif. Coordination de ces trois instances.

Les audiences prévues auront lieu:

- les mardis 30 janvier, 6 et 20 février et 6 mars 1990, de 12h à 15h et de 18h30 à 21h30;
- les jeudis 1er, 8 et 22 février et 8 mars 1990, de 12h à 15h.

Au besoin, d'autres audiences pourront aussi avoir lieu:

- le mardi 13 mars, de 18h30 à 21h30 et
- le jeudi 15 mars, de 12h à 15h.

Pour obtenir la documentation pertinente et faire part de son intention d'être entendu par le groupe chargé de la consultation, prière de s'adresser, **au plus tard le 29 janvier 1990**, au:

Groupe sur la consultation
Cabinet du recteur
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Qc)
G1K 7P4
No de téléphone: (418) 656-2272

On devra, par la suite, adresser au Groupe un mémoire écrit, **au plus tard trois jours avant la date de la rencontre.**

UNIVERSITÉ LAVAL

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT LA TAXE DE 7% PROPOSÉE SUR LES PRODUITS ET SERVICES?

APPELEZ SANS FRAIS LA LIGNE INFO

1 800 267-6640

Dispositif de télécommunication pour malentendants:

1 800 267-6650

La LIGNE INFO est accessible du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Ministère des Finances Canada Department of Finance Canada

Canada

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Michel Lefèvre

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des services administratifs: Christian Charron

La dette du tiers monde

Les grandes banques doivent soutenir le plan Brady

VOILÀ plus de dix mois que le plan Brady — du nom du secrétaire au Trésor américain — a été lancé dans le but précis d'alléger la dette de certains pays du tiers-monde, et pourtant, aucune entente n'a pu encore être conclue. Les négociations se poursuivent certes avec le pays-test, le Mexique, et des résultats définitifs sont attendus le mois prochain, mais il n'en reste pas moins que le temps presse, car la situation économique demeure précaire dans plusieurs régions d'Amérique latine.

Le plan Brady ne comporte aucune solution miracle, d'autant que le relèvement des pays endettés ne passe pas uniquement par le règlement de leurs lourds emprunts, mais aussi par un assainissement général de leur économie. En dépit de ses limites, le programme du secrétaire américain constitue toutefois la première tentative sérieuse de diminuer réellement le fardeau de la dette. Et c'est pour cette raison qu'il doit être soutenu fermement par les gouvernements et les banques commerciales.

On pourrait croire que les pays endettés n'ont pas intérêt à accélérer la conclusion d'un accord étant donné que le temps semble jouer en leur faveur. En effet, au cours de 1989, les grandes banques commerciales ont relevé considérablement leurs provisions pour mauvaises créances, couvrant ainsi entre 50 % et 80 % des prêts consentis au tiers-monde. Elles se sont rendues à l'évidence que les pays débiteurs ne pourront rembourser la totalité des crédits qu'ils ont reçus. Mais encore faut-il qu'il y ait des ententes en bonne et due forme ! Car, comment peut-on espérer une reprise des investissements, un retour des capitaux s'il n'y a pas d'abord un règlement avec les institutions financières ? En réalité, les pays endettés se doivent d'en arriver à des ententes négociées parce qu'ils ont encore un pressant besoin d'argent frais que seules les banques peuvent leur fournir.

Et c'est justement sur ce point que bloque l'accord avec le Mexique. Le plan Brady prévoyait trois types de solution : a) une réduction des créances de 35 %, b) un abaissement du taux d'intérêt à 6,25 %, et c) l'octroi de nouveaux prêts à faible taux. Or, la plupart des banques se sont rabattues sur les deux premières options, de sorte que le Mexique n'aurait pas suffisamment de nouveaux crédits pour répondre à ses besoins.

On peut comprendre que les banques aient été échaudées par leur aventure dans le tiers-monde. Mais elles ne seraient sans doute pas dans ce pétrin si elles avaient seulement daigné porter attention aux mises en garde que leur avait servies, dès 1976, le Fonds monétaire international contre les « risques excessifs » qu'elles prenaient en prêtant massivement aux pays du tiers-monde.

Les grandes banques et les gouvernements occidentaux seraient mal venus d'encourager à nouveau des opérations financières qui dépassent les capacités de payer des pays endettés. Il ne s'agit plus cette fois de recycler rapidement des masses énormes de petro-dollars, mais de contribuer de manière réfléchie, en collaboration avec les institutions financières internationales, au redressement indispensable des économies du tiers-monde.

Du point de vue des banquiers, cette opération ne comporte rien de bien excitant. Sans doute, mais n'est-elle pas, sur le strict plan économique, plus utile et nécessaire que les prêts à coups de milliards consentis pour supporter des prises d'acquisition qui, dans trop de cas, se soldent par des échecs en plus de ne rien rapporter à l'économie ?

Il est probable par ailleurs, que les gouvernements des pays riches devront bonifier leur aide via les organismes internationaux pour répondre aux besoins d'un nouveau groupe de pays, ceux d'Europe de l'Est auxquels des milliards de dollars ont d'ores et déjà été réservés. Le tiers-monde pourrait peut-être souffir d'une trop grande dispersion des fonds internationaux.

Aussi, les pays endettés devraient-ils, à l'instar du Mexique, prendre des dispositions afin de freiner l'exode massif des capitaux. On estime généralement que les sommes investies à l'étranger correspondent à la moitié de la dette extérieure accumulée. C'est énorme. Cette mesure paraît d'autant plus urgente que les capitaux intérieurs sont à la base même du développement : dans le tiers-monde, ils sont onze fois plus importants que les capitaux étrangers.

— ALBERT JUNEAU

Ingérence ministérielle

M. Jean Charest n'avait d'autre choix que de démissionner

M. JEAN Charest avait peut-être, lors de ses études de droit, manqué le cours sur l'indépendance de la magistrature. Élu aux Communes, il ne pouvait rater qu'à ses risques et périls la séance d'initiation où députés et ministres apprennent qu'ils ne sauraient s'ingérer dans un procès.

Le ministre du Sport amateur s'était rendu coupable d'une grossière ingérence, en tentant, à la demande d'une partie (allègue-t-il) et à l'insu de l'autre (faut-il croire), d'expliquer au juge Yvan Macerola quel sens donner à ses missives de la 11e heure. Il n'avait pas voulu, a-t-il dit, influencer le juge, ce qui est la moindre des choses. Il avait seulement créé un incident propre à jeter un doute sur l'impartialité de la cour.

Le juge Macerola a fort pertinemment inscrit l'incident au dossier public. Tout magistrat devrait le faire en pareilles circonstances.

« Il importe au plus haut point », écrivait le juge Jules Deschesnes en 1976, citant dans une affaire analogue le droit britannique, « que cette liberté du Pouvoir judiciaire, conquise de haute lutte au cours des trois derniers siècles, soit jalousement préservée de toute atteinte. »

« Elle doit donc demeurer, en particulier, à l'abri des interventions des membres du cabinet, quelle que soit la qualité des intentions qui animent ceux-ci. »

L'ex-ministre a minimisé à tort la gravité de son intervention. L'affaire ne pouvait « s'arrêter là ». M. Charest ne comprenant pas du premier coup, le premier ministre l'aura ramené à la réalité. Sa perte sera peut-être pleurée dans le sport amateur, elle n'est pas trop lourde pour le cabinet.

Il aurait été étrange que les conservateurs, si intransigeants à l'époque où des ministres libéraux, les Jean Chrétien, les Marc Lalonde, les Bud Drury (celui-ci à la demande d'un collègue du cabinet, André Ouellet) communiquaient avec des juges à l'insu de parties au procès, trouvent aujourd'hui normal qu'on s'en tire en pareil cas.

Certes, à l'époque, Jean Chrétien ne faisait que du patronage insignifiant pour un de ses électeurs, et le juge l'avait poliment renvoyé paître. Quant à Marc Lalonde, il avait à sa défense un motif d'intérêt national : un procès à Montréal pouvait provoquer une émeute à Trinidad. Et MM. Ouellet et Drury avaient finalement tiré leur révérence. Les libéraux d'aujourd'hui sont moins laxistes en la matière que leurs aînés de l'ère Trudeau. Ils ont été prompts à exiger la démission du ministre.

M. Charest, en refusant de reconnaître d'emblée son erreur, montrait qu'il n'avait pas l'étoffe de sa fonction. Même s'il ne dirigeait pas un ministère de première importance, sa bévue dans l'affaire de l'entraîneur Daniel Saint-Hilaire heurtait un principe fondamental. On ne joue pas avec l'intégrité d'une cour ou d'un gouvernemnent.

Puisse M. Brian Mulroney lui trouver un successeur qui soit un farouche adepte du *fair play*. Le sport amateur en a besoin, comme l'a révélé l'affaire Ben Johnson, et comme l'a confirmé encore récemment la sélection de certains entraîneurs canadiens aux Jeux du Commonwealth.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Castonguay, 20 ans après. . .

L'ACTUALITÉ

GILLES LESAGE

LE PÈRE de la carte-soleil, communément appelée la castonguette, a-t-il viré capot ?

Certains se sont sûrement posé cette question en lisant ou en écoutant le compte rendu de son intervention devant la commission parlementaire qui a entrepris, mardi, une longue consultation publique sur l'avant-projet de loi relatif aux services de santé et aux services sociaux. Car le profane a de quoi rester perplexe. L'architecte de l'assurance-maladie brûle-t-il ce qu'il adorait en 1970, adore-t-il à 60 ans ce qu'il laissait de côté à 40 ?

Actuaire conseil, M. Claude Castonguay fut un ardent artisan de la Révolution tranquille, participant notamment à la création de la Régie des rentes et de la Caisse de dépôt et placement. Après avoir institué l'assurance-hospitalisation, Jean Lesage songeait à l'assurance-maladie quand il fut chassé du pouvoir, en juin 1966. Son successeur, Daniel Johnson, incapable de trancher, créa une commission d'enquête. M. Castonguay, qui la présidait, n'eut aucun mal à recommander, dès 1967, un régime universel, public et gratuit.

1970. Devenu chef libéral, le jeune Robert Bourassa manque de coffre et de crédibilité. Naturellement, il se tourne vers M. Castonguay pour qu'il implante sa réforme. Il résiste, la politique active ne l'intéresse pas; il se laisse finalement convaincre, par devoir, mais pour un seul mandat.

Pendant 42 mois, le député-ministre, que certains comparaient à un Saint-Bernard, d'autres à un Fernandel déprimé, sera la principale caution morale de son gouvernement. Grâce à sa ténacité, en dépit de la Crise d'octobre 70 et de la grève-chantage des médecins, le régime de santé entre en vigueur dès le 1er janvier suivant. En juin 71, à Victoria, il aide son chef à tenir tête à M. Trudeau, justement à propos des ingérences fédérales. Il ne pourra instaurer de revenu minimum garanti (RMG). Mais il fera adopter et appliquer la loi sur les services de santé et les services sociaux, en somme la mise en place du régime et des organismes (CLSC, CRSSS...) que, après 20 ans, dans la foulée du rapport Rochon, l'avant-projet de loi veut modifier.

Or, le diagnostic de M. Castonguay, que plusieurs partagent, est sévère : notre régime est malade, il subit des pressions de plus en plus fortes; il doit s'adapter aux réalités nouvelles, comme tout ce qui est vivant, sous peine de dépérir. Selon lui, ce ne sont pas les structures qu'il faut réformer — celles qui sont en place permettent de décentraliser, si on le veut — mais le monopole public qu'il faut relâcher quelque peu. Faire confiance aussi au secteur privé, comme on le fait en éducation, et comme on le fait de plus en plus en économie, après n'en avoir eu que pour le secteur public et l'étatisation. En santé comme ailleurs, la concurrence introduirait de l'émulation, plus de productivité et d'efficacité, sans porter atteinte aux grands acquis sociaux.

Si séduisant soit-il, ce discours ne convainc pas tout à fait. Mais, en raison de ses états de service et de son prestige, M. Castonguay ne peut être écarté prestement, comme les chantres de l'étatisme à outrance sont sûrement tentés de le faire. Il a fait ses preuves comme ministre. Il les a faites aussi comme dirigeant de grande entreprise, transformant La Laurentienne en multinationale de services financiers, la troisième au Canada.

Ne se contentant pas de son passe-temps préféré, la peinture, il a continué de s'impliquer dans la communauté : partisan des deux nations et pour le Non référendaire, il y a 10 ans, mais aussi pour le Lac Meech (une entente raisonnable qu'il faut prendre le temps de lire, dit-il aux récalcitrants); pour le CHUL, l'Université de Montréal (chancelier), le *Conference Board* et autres « bonnes causes ». Au surplus, tirant sa révérence, il pourrait se contenter, comme d'autres, de faire partie du « jet set ». Au contraire, il revient chez lui, à l'Assemblée, faire le bilan de santé de son bébé de 20 ans...

Trahison ? Non pas. Plutôt la réflexion tempérée d'un homme reconnu pour sa modération. Depuis longtemps, il estime que l'État est devenu trop lourd : il faut desserrer son emprise tentaculaire. Il faut alléger le fardeau social dans l'économie, écrit-il en 1985. « Dans le secteur des programmes sociaux, il faut reprendre le débat en évitant cette fois le faux problème de l'universalité. Il ne faut toutefois pas tarder de le faire car bientôt l'occasion sera déjà passée. »

En 1986, le rapport Gobeil proposait en substance (HMO ou OSIS, organisation des soins intégrés de santé) une privatisation partielle, semblable à ce que M. Castonguay suggère. Le gouvernement y songe depuis des années. M. Bourassa hésite à mettre de la concurrence dans le système. Devrait-il à nouveau recourir à l'incontournable renard argenté pour oser trancher dans le vif ?

Le contrôle des armes

L'ACTUALITÉ

EDMOND MARCOTTE

POUR LA RAISON qu'un maniaque a fait une regrettable boucherie de 14 jeunes filles dans une école, il y a des gens qui voudraient profiter de l'occasion pour faire interdire toutes les armes de chasse. Des gens qui ne connaissent rien du tout en forêt voudraient prétendre que les chasseurs sont tous des barbares.

Ceux-là n'en connaissent pas même assez long pour savoir que la belette, le vison, la martre, le lynx, etc... jouent avec leurs proies comme un chat joue avec une souris. Un hibou peut faire brailler un lièvre 10 ou 15 minutes avant de le tuer. Un vison mange un poisson vivant en commençant par la queue; quand il est mort, il le laisse pour aller en prendre un autre et le manger vivant.

Quand j'étais plus jeune, j'ai suivi les pistes d'une petite bande de trois loups en chasse. Un loup saisit la mère original dans les nerfs en arrière de la cuisse (elle avait la grandeur d'une assiette au sang au bas de la cuisse) et la paralyse. Un deuxième paralyse le jeune de la même manière; le troisième lui ouvre le flanc pour lui sortir les entrailles du corps de son vivant. Il y en a un qui tient la mère paralysée pendant que les autres mangent. Dans deux semaines, ils tueront un autre jeune.

Quand une espèce animale devient trop nombreuse, la nourriture commence à être rare; ce sont les plus faibles, surtout les petites femelles, qui sont repoussés, pour périr les premiers.

Le gibier tué par une balle bien placée a une mort bien douce comparée à celle que lui réservent ses ennemis naturels ou la nature.

L'arme dont Marc Lépine se servait était une arme de bandit sans aucune valeur pour la chasse.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une mitrailleuse pour tuer des vieux, on cherche à les prendre vivants pour les forcer à parler avant de les tuer. On refuse d'admettre que seulement 16 % des meurtres commis au Québec sont faits avec des armes de chasse.

Le fait de savoir que des gens honnêtes sont armés pour se défendre diminue beaucoup le nombre de crimes. Pour ma part, j'ai 79 ans, quatre années de service militaire durant la guerre, j'ai chassé toute ma vie et je vis seul. J'ai toujours deux fusils chargés, un dans la maison, l'autre dans la cave, je n'ai jamais été dérangé.

Enlevez les armes de chasse à ces gens, quand 99 % des chasseurs sont honnêtes et respectables, vous aurez simplement une augmentation du nombre de meurtres et les vieux seront tués à coups de pied.

LETTRES AU DEVOIR

Tribunes sportives

LES tribunes radiophoniques sur l'actualité sportive jouissent d'une popularité en terre québécoise. Les auditeurs participants analysent subjectivement les actualités du jour. C'est un besoin connu des créateurs et animateurs de ces émissions.

Les animateurs jouent bien leur rôle quoiqu'ils manquent d'objectivité et font preuve de partisannerie. Ils donnent la chance aux sportifs de s'exprimer librement. Ils entrent en jeu quand leurs propos deviennent orageux et nécessitent une intervention. Également lorsque le participant déverse son fiel contre un athlète ou un événement.

Les stations radiophoniques se livrent une vive lutte pour satisfaire l'appétit des amateurs de sport. On connaît leur engouement pour son univers. L'auditeur a droit de parole et d'opinion. Ses analyses et ses divergences d'opinion sont intéressantes et pertinentes. Témoin de l'actualité sportive il est crédible et sagace.

Combien analysent bien l'actualité sans être scribe, animateur et autre connaisseur féru en sport. Leurs critiques sont bonnes pour de simples sportifs qui ne sont pas du milieu jounalistique !

— YVES PRÉFONTAINE
Sherbrooke, le 16 janvier.

De nuit

MONTRÉAL est la seule ville au Canada où la neige est enlevée durant la nuit dans les quartiers résidentiels.

65 % des citoyens vont travailler avec leur auto, ce qui permet durant le jour des rues plus dégagées de voitures en stationnement, facilite le déneigement, et surtout évite aux propriétaires des frais de remorquage s'élevant à 65 $.

Après avoir pris des renseignements auprès des citoyens de Côte-St-Luc, Hampstead, Outremont, Westmount et Ville Mont-Royal, l'enlèvement de la neige est effectué durant le jour, dans les quartiers résidentiels.

Il en est de même à Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary et Edmonton où la neige est enlevée le jour dans les quartiers résidentiels et la nuit dans les quartiers commerciaux.

Le bruit fait par ces grosses machines, les souffleuses, est si fort et si intense dans la tranquillité de la nuit que bien des Montréalais sont réveillés et ont bien de la misère à se rendormir.

— BERNARD MEDWIN
Montréal, le 23 janvier.

Discrimination

LA Fédération des femmes du Québec dénonce certaines dispositions de la nouvelle loi sur l'assurance-automobile en vigueur depuis le 1er janvier. Cette loi comporte un recul majeur pour les victimes qui ne détiennent pas d'emploi au moment de l'accident.

Les femmes au foyer seront particulièrement visées par cette modification de l'ancienne loi. Elles sont près de 1 400 000 au Québec. Depuis le 1er janvier, la loi les prive de l'indemnité de remplacement de revenu pendant les six premiers mois d'incapacité. Depuis 1978, une telle indemnité (minimum 170 $ par semaine en 1989) leur était versée dès le 8e jour de l'accident.

En outre, la FFQ déplore la décision de ne plus verser une telle indemnité aux personnes agées de plus de 65 ans lors de l'accident. Les femmes agées sont parmis les plus pauvres au Canada. Il y a tellement de recul dans cette loi qu'on peut se demander à qui profiteront les sommes supplémentaires annoncées à grands frais de publicité.

Le ministère des Transports chargé de l'application de la loi doit réintroduire le droit à l'indemnité basée sur la capacité de gain lors de l'accident, pour toutes les victimes de la route sans distinction de sexe, d'âge ou de condition sociale.

La FFQ s'inquiète de l'esprit de cette loi. Devant la diminution de la protection dans le domaine de l'assurance des victimes de dommages corporels, on voit réapparaître la chance du secteur privé. Les personnes devenant mal protégées par le régime public, il est à prévoir qu'elles chercheront auprès des compagnies d'assurance une couverture plus adéquate.

— CLAIRE BONENFANT
Québec, le 21 janvier

La justice du chef

Lettre au greffier d'Aylmer

LA Coalition populaire régionale de l'Outaouais voudrait vous faire part de sa désapprobation totale et sans équivoque concernant le projet mal-avisé du chef de police, M. André Langelier. La publication de photographies et coordonnées de « criminels récidivistes » relève d'une approche archaïque, négative et inefficace en matière de sécurité publique.

La Coalition est d'avis que ce projet remet en question les droits fondamentaux guarantis par les Chartes canadienne et québécoise. De plus, il aura pour effet de créer un système judiciaire parallèle et de sanctionner davantage des personnes ayant déjà payées leur dette à la société. Il est difficile de croire qu'une telle démission devant la réhabilitation et réinsertion sociale diminuera la criminalité.

Le projet du chef de police Langelier va victimiser non seulement les personnes affichées, mais aussi leur proches. Il risque aussi de provoquer la discrimination, particulièrement en matière de logement et de recherche d'emploi.

La Coalition ne doute pas des bonnes intentions du Conseil municipal d'Aylmer concernant la sécurité publique. En attendant les consultations publiques sur ce projet controversé, la Coalition demande au Conseil de faire preuve de bonne foi en retirant l'affiche distribuée à quelques dépanneurs par le service de police.

— BILL CLENNETT
Hull, le 18 janvier.

Notre espoir

LE gouvernement du Canada étudie le projet de permettre aux sikhs canadiens de s'enrôler dans la Gendarmerie royale et alors de porter le turban et la barbe avec leur uniforme. La Commission de la GRC appuie un tel plan et attend son approbation pour admettre les candidats sikhs qui ont déjà fait application.

Le Centre canadien d'oecuménisme désire exprimer son appui à ce plan et espère qu'il sera bientôt réalisé. Nous sommes alarmés et déçus par les milliers de Canadiens qui protestent contre un tel projet ou qui portent des papillons qui tendent à créer la peur plutôt qu'à éliminer les préjugés.

Pour les sikhs, les cheveux longs qui exigent la barbe et le turban sont un principe religieux capital à leur croyance. Ils ne sont pas une simple pratique culturelle qu'on peut facilement abandonner dans un nouveau contexte.

Notre héritage canadien comprend la liberté de croyance et de pratique religieuses pour tous les citoyens aussi bien que le respect pour les nouveaux Canadiens qui sont différents par leur religion, leur culture et leur identité ethnique. Un Canada unifié et pacifique au sein de notre nouvelle réalité multi-culturelle demande que les personnes, les lois et les institutions respectent tous les Canadiens de même que leurs croyances et leurs pratiques religieuses.

C'est notre espoir que le gouvernement procédera rapidement à la réalisation de son plan qui permettra aux Canadiens sikhs qui désirent se joindre à la GRC de le faire sans aucun préjudice pour leur foi et leur pratique religieuses.

— S. Katherine MacDONALD
directrice adjointe
Montréal, le 19 janvier.

Quelle décrépitude !

Lettre au ministre de la Justice

SCANDALE épouvantable : 125 accusés s'en tirent à St-Jérôme ! ! Quelle sorte de justice avons-nous au Québec sous le gouvernement Bourassa ? C'est incroyable ! Et un bel exemple pour tous les criminels en puissance !

Conduite en état d'ébriété, agressions sexuelles, vols dans les dépanneurs, voies de fait contre la personne et la propriété, attaque contre un policier, etc... ce n'est pas grave... on passe l'éponge et tous s'en tirent, car le système est engorgé ! !

Notre gouvernement provincial commence l'année sous le signe de la décadence; c'est décourageant pour les honnêtes citoyens de voir les criminels s'en tirer à si bon compte. Des décisions comme celle-là bafouent et ridiculisent notre système judiciaire !

Le gouvernement Bourassa s'enlise de plus en plus dans les situations burlesques : dans les hôpitaux, on laisse mourir les patients dans les corridors au nom de l'équilibre budgétaire; le ministre Paradis nous informe qu'on se fait empoisonner parce qu'on coupe les inspecteurs de l'environnement; les routes du Québec et le réseau hydro-électrique tombent en décripitude.

Dans ce contexte d'austérité, on peut bien se permettre de laisser courir les criminels ! À quand les élections ?

— P.A. DESCHESNES
Montréal, le 16 janvier.

« Messieurs les Anglais »

M. HUGUES Marchand, de Ste-Foy, signale que ce ne fut pas Montcalm mais le maréchal de Saxe qui, à la bataille de Fontenoy, prononça cette célèbre phrase *Messieurs les Anglais, tirez les premiers.* Or, ce ne fut ni l'un, ni l'autre.

Un officier anglais, Charles Hai, sous les ordres de Cumberland (celui-là même qui fut surnommé « le boucher » à la bataille de Culloden l'année suivante), invita au petit matin ces « Messieurs des Gardes françaises » à tirer les premiers; le comte d'Enterroches qui se trouvait en face lui répondit : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers. Tirez vous-même. » Ce qu'ils firent.

Deux cents soldats de ligne et 30 officiers furent fauchés par quatre salves de mitraille, puis les colonnes anglaises, hollandaises et hanovriènes s'ébranlèrent et partirent à l'assaut... pour tomber quelques heures plus tard dans un piège que leur avait tendu le fin renard qu'était le maréchal Maurice de Saxe.

Les historiens s'interrogent encore pour savoir si la réponse du comte d'Enterroches était préméditée ou spontanée. L'un d'entre eux, Gilles Lapouge, nous a donné une description haute en couleurs de cette fameuse bataille à laquelle assistait Louis XV en personne. Comme quoi souvent les légendes sont peu conformes à la réalité...

— ROGER MORIDE
Montréal, le 22 janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. **(514) 844-3361**

Abonnements : **(514) 844-5738**

« LE DEVOIR » (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is $ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

LA RÉFORME DE LA SANTÉ

■ *Quelle est la finalité du réseau ?*

MARC-YVAN CÔTÉ

La Commission des affaires sociales a commencé mardi l'examen de l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux. Nous reproduisons ici de larges extraits de trois exposés, dont celui du ministre responsable, M. Marc-Yvan Côté

LAISSEZ-MOI vous synthétiser, de façon un peu caricaturale, la perception que j'ai développée quant à la dynamique même de notre réseau.

J'ai acquis la conviction que le système est prisonnier des innombrables groupes d'intérêts qui le composent ; groupes de producteurs et de professionnels, groupes d'établissements, groupes de pression issus de la communauté, groupes de fabricants de produits reliés à la santé, syndicats, etc. Tout semble se jouer sur la base des rapports de force, des luttes de clocher et des coups d'éclat dans les médias.

Les moyens sont devenus des fins

Tout se passe comme si la personne à aider, la population à desservir, les besoins à satisfaire, les problèmes à résoudre, bref, comme si le bien commun avait été oublié au profit des intérêts propres à ces divers groupes.

En fait, tous ces groupes sont des requérants, et les demandes qu'ils formulent ont plutôt comme objectif que comme conséquence de développer le rôle, la place, le pouvoir, la mission ou les services offerts par chacun de ces groupes.

On en oublie souvent la raison d'être de ces services, de ces missions et de ces rôles, soit la prévention et la guérison des maladies, le support à la population et les problèmes à résoudre. Dans le fond, le développement des moyens est devenu une fin en soi avec les conséquences qu'une telle situation entraîne rivalités interprofessionnelles et interétablissements. Renforcement des chasses gardées, omniprésence des luttes de pouvoir, absence quasi totale de collaboration et de concertation.

La production de services est devenue le centre principal des préoccupations du réseau au détriment des résultats à atteindre.

Elle est tellement au centre que procurer des services de qualité accessibles et continus est devenu un objectif en soi. On a presque perdu la finalité même de ces services, à savoir de prévenir et de résoudre des problèmes de santé et des problèmes sociaux.

Si l'on ne se fixe pas d'objectifs précis de résultats à atteindre, il n'y a pas de limites au développement des services. C'est tellement vrai que si je demandais aux dirigeants et professionnels des établissements quel objectif ils poursuivent, ils risqueraient de me répondre rapidement que c'est de procurer de meilleurs services, les plus accessibles et continus possible. Le seul obstacle à cela est évidemment le fait que le ministre ne met pas assez d'argent.



PHOTO JACQUES GRENIER

L'engorgement des services d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

C'est ainsi que lorsque l'on pose des questions en terme de résultats à atteindre, plutôt qu'en terme de services à offrir, on se rend vite compte que le réseau n'est pas le seul intervenant et que les services ne constituent pas le seul moyen d'atteindre ces résultats.

La réponse va être évidemment très différente si on pose la question suivante à savoir : a) comment peut-on offrir la meilleure accessibilité, continuité et qualité des services cardio-vasculaires ?, ou si l'on demande : b) comment peut-on réduire de 20 % la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires ?

Dans le premier cas, vous allez penser immédiatement et sans doute uniquement aux services médiaux, aux services hospitaliers, aux cardiologues, aux laboratoires de cathétérisme cardiaque, etc. Dans le second cas, comme vous avez fixé un objectif, vous allez également penser à la consommation de tabac, à l'alimentation, à l'exercice physique, etc.

Se fixer des objectifs

Dans le fond, quand on le regarde en fonction des résultats, on se rend vite compte que le ministère et son réseau sont au mieux l'un des multiples contributeurs de la santé et du bien-être.

Voilà donc pourquoi il m'apparaît essentiel de modifier la dynamique du système dans le sens d'objectifs à atteindre et non pas dans celui d'un volume toujours plus grand de services à dispenser.

Par ailleurs, il m'apparaît également fondamental et essentiel de doter le réseau de niveaux d'arbitrage en plus de celui du ministère comme c'est le cas présentement. Je parle ici de la possibilité de doter le réseau de structures décisionnelles disposant de réels pouvoirs de décisions et de réelles capacités de les assumer.

Actuellement, le ministère et le ministre sont régulièrement appelés à faire l'arbitrage, par exemple, entre les demandes de deux hôpitaux qui veulent maintenir ou développer leur pédiatrie et tout cela en vue de mieux desservir les enfants de la même ville qui connaît une baisse de son taux de natalité. Nous sommes appelés, encore à titre d'exemple, à faire l'arbitrage dans la demande de deux hôpitaux voulant chacun acheter un tomographe axial pour desservir une population d'une même communauté dont le bassin justifierait à peine l'utilisation d'un demi tomographe.

Nous sommes appelés à faire l'arbitrage entre un CLSC et un centre d'accueil d'hébergement dans le partage des budgets d'alourdissement de la clientèle et ce, toujours pour mieux desservir les personnes âgées de la même ville.

À mon avis, ça n'a pas de bon sens pour deux raisons. Le volume d'arbitrages qui est à faire est certainement la première raison. Faire seul et directement l'arbitrage de l'ensemble des demandes de quelque 900 établissements du réseau, 1300 organismes communautaires et des 12 000 médecins, c'est impensable, malgré toute ma bonne volonté et celle du personnel du ministère.

Faire seul et correctement l'arbitrage est encore plus difficile et c'est la seconde raison. Comment voulez-vous que le ministre ou les gens de son ministère puissent avoir la même connaissance des besoins, des particularités, des dynamismes et des ressources du milieu que les gens du milieu eux-mêmes et ce, malgré toute la meilleure volonté du monde. En effectuant ces tâches qui peuvent être partagées et très probablement, dans la majorité des cas, mieux faites par d'autres, le ministère n'accomplit pas ou n'accomplit que partiellement des tâches que nul autre ne peut accomplir dans le réseau.

Si de tels niveaux d'arbitrage devaient être créés, il existe quatre conditions nécessaires pour que ces niveaux d'arbitrage puissent agir en toute responsabilité.

Premièrement. Les personnes siégeant sur ces structures d'arbitrage ne doivent pas pouvoir tirer un bénéfice professionnel des décisions qui y sont prises.

Deuxièmement. Cette structure d'arbitrage et de décisions devrait reposer davantage sur une population ou une clientèle à desservir que sur la défense et le développement d'une mission de production.

Troisièmement. Cette structure devrait pouvoir refléter ces arbitrages par une réelle allocation et réallocation des ressources.

Quatrièmement. Et c'est très important, cette structure d'arbitrage devrait pouvoir assumer l'imputabilité de ses décisions.

L'allocation des resssources

Je voudrais attirer votre attention sur nos façons d'allouer nos ressources actuellement dans le réseau. Vous allez convenir que nos façons de faire sont fort susceptibles de favoriser certains comportements et d'en défavoriser d'autres.

Laissez-moi décrire nos façons d'allouer nos ressources. C'est simple, plus il y a de producteurs dans un endroit, plus ils produisent de services et plus les services sont lourds et sophistiqués, plus ils engendrent d'autres nouveaux services, plus on donne de l'argent. Vous comprendrez qu'à l'inverse, le phénomène est également vrai, c'est-à-dire que moins il existe de services à l'heure actuelle, que moins ils sont lourds et que moins ils sont sophistiqués et moins il y a d'argent de disponible.

Qu'est-ce que vous pensez que l'on passe comme message à notre réseau qui est en quête de ressources additionnelles ? Et, à votre avis, quel devrait être le message correct à passer et quels moyens devrions-nous adopter pour le faire passer ?

Il est évident que sur la question des moyens, le débat est largement ouvert et toutes les suggestions seront accueillies. Un seul objectif doit nous guider : respecter le mieux possible les principes et les orientations générales auxquels nous croyons tous et qui devraient permettre aux Québécoises et aux Québécois de mieux vivre en santé.

■ *Une véritable décentralisation*

GUY CHEVRETTE

Critique de l'opposition officielle en matière de santé

LA RÉGIONALISATION nous apparaît la voie de l'avenir et ce, pour faire face à un ensemble de problématiques. Cependant, avant de s'y lancer tête baissée, il faut s'assurer que la majorité des intervenants croient en ses vertus et il faut surtout essayer de voir jusqu'où on peut pousser dans cette direction.

Un premier objectif de la régionalisation est de stimuler le système par l'entremise du dynamisme régional. À cet égard, on peut soulever nombre de questions. Les régions sont prêtes à recevoir de nouvelles responsabilités, mais par lesquelles faut-il commencer ? Afin d'exploiter au maximum ce dynamisme, comment doit-on délimiter les régions ? En fonction du territoire des CLSC, des MRC ou encore des régions administratives ?

Un deuxième objectif de la régionalisation peut être de contrer l'iniquité interrégionale comme par exemple au niveau de la répartition des effectifs médicaux. Toutefois, nous croyons qu'il faudra s'assurer au préalable que les correctifs auront été apportés au niveau de la répartition des enveloppes.

Il y a encore des disparités

Si la situation s'est améliorée quant au nombre d'omnipraticiens en région, il existe encore des disparités inadmissibles au niveau des médecins spécialistes.

La rareté de chirurgiens, de radiologistes, d'anesthésistes ou de psychiatres en région crée des iniquités et les effets de cette absence de service sur la population des régions sont considérables.

La politique du gouvernement, mise sur pied en juin dernier, s'est avérée, du moins dans sa première phase, un échec. En fait, sur les 70 places d'entrée dans un programme de spécialisation contre un engagement de quatre ans à pratiquer en région éloignée, seulement 39 ont été comblées cette année.

Quelles sont les autres solutions que le ministère projette ? Dans le document *Orientations*, il fonde tous ses espoirs sur l'efficacité des plans. Il faut souhaiter que l'année 1989 ne soit pas garante de l'avenir. Mais quoi d'autre ?

Il faudra mettre de l'avant un ensemble de mesures qui ne seront pas uniquement de nature financière. Il est nécessaire que les médecins en régions éloignées aient accès à des technologies de pointe, à de la formation continue en cours d'emploi. Est-ce qu'il sera nécessaire de revoir le processus d'admissibilité dans nos universités afin d'assurer la répartition des effectifs ?

Nous favorisons une régionalisation des budgets de la Régie de l'assurance-maladie comme solution envisageable pour enfin régler ce problème lancinant. On peut aussi songer à d'autres modes de rémunération pour les médecins en régions éloignées.

Des questions se posent aussi au niveau de l'allocation des ressources en région. On se souviendra de la lutte épique entre deux centres hospitaliers au Lac-Saint-Jean pour l'acquisition d'un « Taco ». Une décentralisation des pouvoirs et des ressources aurait pu faciliter le débat. À ce sujet, nous devrons analyser de quelle manière les régions se verront allouer leurs ressources financières.

La régionalisation pourrait aussi avoir des impacts positifs au niveau de la gestion des ressources humaines.

La Commission Rochon a constaté que les ressources humaines du réseau de la santé et des services sociaux étaient démotivées, peu valorisées et mal gérées. Elle estimait même que cela pouvait à moyen terme entraîner des conséquences sur la qualité des services. En bref, la Commission Rochon portait un jugement sévère sur la gestion des ressources humaines :

« Les administrateurs sont devenus au fil des ans (de par le système) des gérants de conventions collectives et de directives plutôt que des gestionnaires de ressources humaines ». P. 413

De plus, le rapport de la Commission Rochon fait état de climat de travail détérioré, de morosité ou de relations interprofessionnelles tendues.

Imaginez, c'était avant la loi 160 . . .

Les « Orientations » font état de la possibilité de réduire de 20 % le nombre de titres d'emploi d'ici cinq ans, afin de réduire les frictions interprofessionnelles et d'améliorer la gestion. Mais cela paraît simpliste comme solution. Ne devrait-on pas profiter de l'occasion qui nous est offerte pour remettre en question certains modes de fonctionnement ? À cet égard, la position gouvernementale est plus que timide, et le projet de loi ne fournit que peu de réponses. Est-ce que c'est une hérésie de penser que l'on pourrait laisser plus de place à l'initiative locale dans les négociations des conditions de travail ?

Le système et le patient

En ce qui concerne la régionalisation, la grande question en définitive se situe au niveau de l'opposition décentralisation/déconcentration. Il faudra s'assurer que la volonté du gouvernement tende vers une véritable décentralisation, et surtout que celle-ci se reflète dans la rédaction du projet de loi.

Avant de conclure, madame la présidente, je glisserais un mot rapidement sur l'importance de recentrer le système vers la personne Nous devons nous assurer que la réforme opérera le décloisonnement nécessaire entre les diverses composantes du réseau. De plus, il faut absolument contrer ce que la Commission Rochon a qualifié de problème de fond à savoir que le système est prisonnier de ses groupes ; qu'il n'est plus capable d'arbitrer des demandes en fonction d'un objectif de bien commun plus large et plus fondamental que les objectifs particuliers des groupes en son sein.

■ Ouvrir le système à la concurrence

CLAUDE CASTONGUAY

L'auteur a été président de la commission d'enquête sur la santé et les services sociaux puis ministre responsable de ce secteur au début des années soixante-dix

LE SYSTÈME tel qu'il existe aujourd'hui, n'a pas été modifié fondamentalement depuis 20 ans. Au contraire, je dirais qu'on l'a rendu de plus en plus rigide, réglementée. Si on examine ce qui s'est passé dans tous les autres secteurs d'activités de la société, des changements profonds se sont produits, la façon de distribuer les services, le mode de vie de gens, les transports. Il ne m'apparaît pas surprenant qu'aujourd'hui on se pose des questions notre système de santé.

En ce qui concerne l'offre de services, il est clair que le gouvernement fédéral, avec ses déficits immenses, sa dette, ne pourra pas, au cours des prochaines années, apporter des ressources additionnelles financières dans le secteur de la santé. Il a même réduit sa participation au cours des dernières années. Le gouvernement du Québec fait face fondamentalement aux mêmes problèmes; on ne peut pas envisager des ressources financières majeures additionnelles dans le secteur de la santé. Déjà un tiers du budget, grosso modo, du gouvernement va au système de santé et je ne crois pas qu'on puisse changer de façon importante cette allocation. On sait que, dans d'autres secteurs, il y a de grands besoins, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de l'environnement, etc.

Sur le plan de l'organisation et de la gestion des ressources, à mon avis, on fait face à un système dont la productivité, l'efficacité est faible. Ceci provient d'un certain nombre de raisons. D'abord, le financement des hôpitaux, de nos établissements, ne met en aucune façon l'accent sur l'efficacité, la performance, la prestation des services vraiment nécessaires. Il n'y a pas de mesure réelle, à ma connaissance, de performance et de productivité. Et aussi, on doit signaler la rigidité qu'introduit dans le système le monopole que possèdent les syndicats.

Alors, il en résulte un système rigide, peu perméable à l'innovation et au changement et qui ne s'adapte que lentement à l'évolution de la demande. La description des tâches, la répartition des fardeaux de travail, la mobilité du personnel, son évaluation, toutes ces questions font, à ma connaissance, l'objet de conventions collectives et dans un tel contexte, l'utilisation plus efficace des ressources, l'augmentation de leur rendement est à peu près impossible.

Alors, le bilan, c'est que nous avons une augmentation rapide du côté de la demande et du côté de l'offre de service. On a un système de santé dont la productivité est faible et qui est de moins en moins adapté. On a des problèmes d'allocation, d'utilisation des ressources et on a aussi une pression financière qui va continuer de s'exercer alors qu'il n'est pas, à mon avis, possible d'injecter des ressources financières majeures. La situation va évidemment en se détériorant et elle va continuer d'aller en se détériorant s'il n'y a pas un sérieux coup de barre qui est donné.

À mon avis, il ne s'agit pas d'un problème de structure. Il ne s'agit pas de commencer à jouer de nouveau dans les conseils d'administration, de regrouper ces conseils et, dans le fond, perdre la bonne volonté, l'apport des gens qui travaillent bénévolement et qui apportent une contribution positive en ce qui a trait aux conseils.

Il ne s'agit pas, non plus, à mon avis, d'un problème qui va être solutionné en créant des régies qui vont devenir des petits ministères dans les régions et qui vont ajouter à la lourdeur du système. Si on veut décentraliser, il faut décentraliser et permettre davantage aux établissements eux-mêmes de se gérer et d'avoir plus de latitude dans leur gestion.

Il va falloir aussi faire en sorte que le système devienne plus productif et qu'il s'adapte plus rapidement. Ceci n'est pas impossible, au contraire. Ça va demander, par contre, comme je l'ai dit, une certaine remise en cause de moyens, d'habitudes, et qui se sont incrustés au cours des dernières années.

J'insiste de nouveau, avant d'entrer dans les moyens, sur le fait que je crois qu'on peut envisager ces moyens sans remettre en cause les objectifs fondamentaux du système. D'abord, au point de vue des moyens, il faudrait ouvrir davantage différents aspects du système à la concurrence. J'ai parlé de la loi de l'offre et de la demande, si on veut qu'elle joue un peu plus. Il va falloir qu'on lui permette de jouer et qu'on ouvre le système à un peu plus de concurrence.

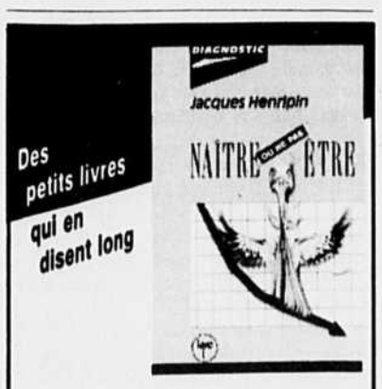
Il n'y a personne, encore, qui a trouvé de meilleurs moyens d'améliorer la productivité et l'efficacité des systèmes. Si vous me permettez, je pense qu'on a une leçon absolument extraordinaire sur ce plan-là qui nous vient des pays socialistes qui ont essayé, justement, de fonctionner en s'isolant de l'offre et de la demande qu'ils identifiaient aux régimes capitalistes. Ils sont obligés, après 50 ans — et on voit que c'est le désastre — d'ouvrir la place à la concurrence, à l'offre et à la demande, à la motivation des individus, à la recherche par les individus d'une certaine rémunération additionnelle s'ils performent davantage.

Ici, je voudrais faire une exception qui est très importante, à mon avis. Il est bien clair que les grands hôpitaux d'enseignement, les hôpitaux spécialisés doivent demeurer des hôpitaux publics sans but lucratif. Il n'est pas question de commencer à créer, en parallèle, d'autres hôpitaux. Par contre, pour bien d'autres types de ressources, je ne vois pas pourquoi on n'ouvrirait pas la porte, maintenant que nous avons un système bien établi, à d'autres initiatives, qu'elles soient sur le plan des services d'hébergement, dans le domaine des cliniques, des hôpitaux de soins légers et de courte durée, des soins à domicile. On aurait là déjà une première façon d'ajouter à l'offre de services dans le secteur de la santé.

Évidemment, si on envisage la création d'autres types de services, il va falloir qu'il y ait des normes, il va falloir qu'il y ait une certaine surveillance, et ça demeure, évidemment, le rôle et la responsabilité du gouvernement. On va devoir aussi, à mon avis, réviser les modalités de financement de nos services de santé. Comme je l'ai mentionné tantôt, non seulement les budgets ne mettent pas l'accent sur la performance, sur l'efficacité de nos établissements, mais on finance toujours les établissements. Pour un certain nombre de services, il me semble qu'on va devoir envisager de rembourser les bénéficiaires de telle sorte que ce sera eux qui vont décider à quel endroit ils vont aller chercher leurs services.

Je peux vous assurer d'une chose, c'est qu'ils vont aller les chercher dans les endroits où c'est le plus efficace. Et ça, ça va ajouter une certaine pression au système. Encore là, on ne remet pas l'accessibilité en cause, on canalise les finances ou le financement d'une façon différente, on donne plus de choix aux individus et on ajoute un peu de pression sur le système.

Je pense que, dans les rapports entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, il y a une question qui va se poser. À mesure que le gouvernement fédéral réduira sa part de financement, il va falloir, lui aussi, qu'il mette l'accent davantage sur l'allocation des ressources des provinces qui se gèrent mieux. Présentement, les formules de partage des coûts, pour autant que je sache, ne vont pas dans ce sens-là, elles vont même à l'encontre. Et si une province se gère mal, elle a des chances d'avoir un petit peu plus de fonds de cette source-là.



NAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

Jacques Henripin

De fructueux procréateurs qu'ils étaient autrefois, les Québécois ont fini par faire de leur territoire une terre d'infécondité. Jacques Henripin décrit cette évolution, non seulement avec des statistiques, mais en liaison avec le contexte social et la transformation des mentalités. Il en prévoit les conséquences pour le siècle prochain et suggère quelques stratégies de redressement.

141 pages

9,95 $

INSTITUT QUEBECOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Tél : (418) 643-4695

CAMPAGNE PENSEZ À NOUS

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (QC) H3H 2R5

PHILOSOPHER
REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU QUÉBEC

Et pourquoi pas

N° 9 & 10?

Abonnement 1990,
tarif étudiant: 10 $,
régulier: 20 $

C.P. 515, succ. Bourassa,
Montréal, Qc H2C 3G8

COURS DE LECTURE RAPIDE STRUCTURÉE

Éprouvé, complet, efficace
Depuis 20 ans

Inscrivez-vous dès maintenant pour la session d'hiver

Centre de lecture rapide
484-9962
(Prix spéciaux aux lecteurs du Devoir)

Nunziata promet de faire campagne sur l'immigration et l'avortement

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

BALAYANT du revers de la main les revendications constitutionnelles du Québec et promettant d'apprendre à parler couramment français, le député torontois John Nunziata est devenu hier le cinquième candidat à la succession de John Turner.

Premier candidat issu d'une communauté culturelle à jamais briguer la direction du Parti libéral du Canada, le député d'origine italienne soutient que le débat constitutionnel actuel se fait sur le dos du tiers des Canadiens qui sont d'origine autre que francophone et anglophone.

« Je suis canadien, pourtant je ne me définis ni comme francophone, ni comme anglophone, alors qui suis-je? demande-t-il. La dualité linguistique et culturelle du Canada ne reflète pas son vrai visage ».

Le député s'engage cependant s'il devient chef à perfectionner son français, pour le moins trébuchant actuellement. Il promet de tenter « de parler français aussi bien que Jean Chrétien parle anglais ».

Quant à l'accord du lac Meech, auquel il s'est toujours opposé, comme 10 autres de ses collègues députés, John Nunziata affirme qu'il est le résultat d'un processus « illégitime ».

« Les 11 premiers ministres n'avaient aucun mandat pour faire ce qu'ils ont fait », explique-t-il en ajoutant qu'il souhaite que la prochaine ronde constitutionnelle ait pour point de départ non point les cinq demandes du Québec mais un ensemble de sujets reflétant les aspirations de toutes les régions du Canada. « Tout le monde devrait s'engager à bâtir un Canada fort et uni, soutient-il, ce serait le point de départ d'une discussion plus valable ».

Mais c'est l'immigration et l'avortement qui constitueront les grands thèmes de la campagne du député. John Nunziata voudrait doubler le nombre de nouveaux arrivants au pays, principalement en élargissant le programme de réunification des familles.

Sur le plan de l'avortement, le député, qui est réputé au Parlement comme un ténor du mouvement provie, est partisan d'une interdiction complète de l'intervention.

Au sein du Parti libéral, John Nunziata est pour le moment perçu comme un candidat marginal. Le vote des communautés culturelles, qu'il compte courtiser, se partage déjà largement entre les deux meneurs de la course.

C'est ainsi que des gros canons de la communauté canado-italienne au sein du Parti libéral, comme le sénateur Pietro Rizzuto et le député Alfonso Gagliano, tout comme le député torontois Sergio Marchi, ont déjà des rôles-clés dans le camp Chrétien.

D'auttres comme les députés Joe Volpe, Maurizio Bevilacqua et Albina Guarnieri, tous de la Ville-Reine, sont enrôlés chez Paul Martin.

Député de la circonscription torontoise de York-South-Weston depuis 1984, John Nunziata avait auparavant tenté sa chance au provincial en se présentant pour les libéraux contre le chef du NPD de cette province Bob Rae.

À Ottawa, il s'est fait connaître comme un membre du « Rat Pack », ces jeunes députés agressifs qui avaient pris la relève du parti dans l'opposition après la débâcle de 1984.

Au printemps de 1988, il avait fait partie de ceux qui avaient signé la lettre réclamant la démission de John Turner. Mais sous la pression des hautes instances du parti à Toronto, il avait mis en veilleuse ses contestations.

Plusieurs au sein du parti avaient prévu qu'il se rallierait à Jean Chrétien, le candidat le plus proche de ses convictions en matière constitutionnelle, ou encore à sa collègue Sheila Copps, de la même promotion que lui au Parlement. Mais hier, en annonçant sa candidature, John Nunziata répétait : « Je suis dans cette course pour gagner ». Au total, le député compte dépenser de 500 000 $ à 700 000 $ pour sa campagne. Il a l'intention de dévoiler tous les détails relatifs aux contributions à sa caisse électorale.

Chrétien n'a pas renoncé au Québec même s'il rejette l'accord Meech

Chantal Hébert

JEAN CHRÉTIEN n'a pas fait une croix sur ses appuis au Québec en tournant le dos à l'accord du lac Meech. C'était en tout cas le sens que son organisation a voulu donner au lancement de sa campagne, hier soir, à Montréal.

Un lancement qui a mobilisé plus de 1000 personnes, dont 31 présidents de circonscriptions et 21 candidats libéraux aux élections générales de 1988.

Manquaient à l'appel cependant les Trudeau, Lalonde, Johnston, qui pilotent à distance celui dont ils ont fait leur candidat dans cette course.

Mais il y avait en revanche des gens qu'on n'avait pas vus depuis longtemps, comme l'ex-ministre Bryce Mackasey, et même des visiteurs inattendus. Parmi ceux-là, le chef du Parti égalité, Robert Libman. « Je suis ici parce nous partageons la même vision », explique-t-il.

Cette vision du Canada sans l'accord du lac Meech, Jean Chrétien avait prédit la veille à Ottawa que le Québec la comprendrait.

Avec ce lancement, il a saisi l'occasion de s'expliquer. C'est ainsi qu il reconnaît qu'il aurait pu se taire. Dans son esprit, le lac Meech est voué à l'échec de toute façon, mais « le bateau aurait pu passer, je n'aurais pas fait de déclarations, seulement je n'étais pas confortable avec moi-même ».

Alors, affirme-t-il, il est temps de « dédramatiser » le débat. « Ne nous énervons pas, lance-t-il, un jour, nous le règlerons le problème. De toute façon, il y a bien d'autres problèmes que celui-là ».

Et pour la première fois de sa campagne, Jean Chrétien abandonne texte et arguments académiques pour soutenir : « Je ne veux pas un statut particulier, je veux l'égalité, l'égalité pour tout le monde »

Pour conclure sur la société distincte : « Même l'Île-du-Prince-Édouard, c'est une société distincte, mais je suis d'accord, si on pense qu'on en a besoin ».

Avec un premier discours sans concessions au Québec, Jean Chrétien s'est campé une fois pour toutes dans le rôle qu'il entend jouer d'ici la fin de la campagne. Avec une chanson-thème qui le présente comme « l'homme de mon pays », il va jouer jusqu'au bout la carte de l'unité nationale.

Demain, l'équipe Chrétien lancera sa campagne en Ontario, avec les mêmes grands déploiements. Il se rendra ensuite au Manitoba et en Alberta la semaine prochaine.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Charest

décision, dans les circonstances, est conforme aux traditions parlementaires.

Cette démission a eu l'effet d'une bombe sur la Colline parlementaire et a, en quelque sorte, coupé l'herbe sous le pied à l'opposition qui entendait bien attaquer, encore une fois, le dossier de l'intégrité du gouvernement Mulroney. Pris de court par cette démission, le leader du Parti libéral, John Turner, s'est dit satisfait de cette décision.

La démission était d'autant plus inattendue que quelques heures auparavant certains ministres, dont Harvie Andre et Gilles Loiselle, avaient approuvé la conduite du ministre Charest. M. Loiselle, le ministre d'État aux Finances, avait même déclaré, à partir des renseignements qu'il avait, qu'il aurait fait la même chose dans les circonstances.

Il n'est donc pas étonnant que la nouvelle de la démission de Jean Charest ait eu un effet dévastateur chez les leaders du caucus des députés conservateurs du Québec pour qui Jean Charest, à 31 ans, constituait l'exemple et le symbole de la relève et du dynamisme auprès de la députation québécoise. Littéralement estomaqué, le président du caucus conservateur du Québec, le député de Chicoutimi, André Harvey, s'est dit « profondément attristé de ce qui se passe ». Il a particulièrement insisté sur la place importante que le jeune ministre prenait au sein du groupe québécois à Ottawa. « C'était un actif considérable pour le caucus québécois...c'est décevant », a déploré un André Harvey consterné.

« C'est regrettable qu'il démissionne parce que c'est un de nos leaders au Québec », d'avouer Guy St-Julien, député d'Abitibi et vice-président du caucus conservateur québécois. Mais M. St-Julien considère que la démission de Jean Charest n'est que passagère et de courte durée. « De toute façon, admet-il, je suis sûr qu'il va redevenir ministre d'ici quelques jours, quelques semaines ».

Mais Brian Mulroney n'allait pas accepter aussi rapidement la démission d'un autre ministre sans tenter d'attaquer les actions passées des ses adversaires libéraux dans des circonstances semblables.

Le premier ministre a particulièrement tenu à rappeler, à plusieurs reprises d'ailleurs, qu'en 1971, Jean Chrétien, alors président du Conseil du Trésor, avait téléphoné à un juge de la Cour supérieure du Québec, mais avait refusé de démissionner quand l'affaire avait été connue du public. M. Chrétien avait alors appelé le juge Aronovitch pour connaître la date du jugement d'une affaire qui impliquait un citoyen de son comté. M. Chrétien s'en était alors tiré avec des excuses aux Communes.

M. Mulroney a également soulevé l'intervention, en 1976, d'un autre ministre libéral de Pierre Trudeau, Bud Drury. M. Drury avait alors appelé un juge qu'il connaissait bien, le juge Hugessen, qui s'apprêtait à juger le ministre André Ouellet pour outrage au tribunal dans une affaire de concurrence dans le domaine du sucre. M. Drury cherchait à savoir si des excuses de M. Ouellet pourraient empêcher une condamnation. Une fois cette intervention connue, M. Drury offrit sa démission qui fut aussitot refusée par le premier ministre Trudeau.

Brian Mulroney a longuement insisté pour comparer l'action rapide de son gouvernement, qui a accepté immédiatement la démission de Jean Charest et celle des libéraux qui ont absous les ministres Chrétien et Drury. M. Mulroney a souligné que Jean Charest était intervenu, non pas pour des raisons personnelles, mais « au nom du monde sportif. Il a enfreint de façon technique le règlement ».

La seule règle écrite qui touche les relations entre les parlementaires et les juges ou le sytème judiciaire a d'ailleurs été énoncée au Parlement par le premier ministre Trudeau en mars 1976 à la suite des interventions de libéraux influents auprès de la magistrature. Les ministres Chrétien et Drury avaient alors présenté leurs excuses pour leur conduite de même que Marc Lalonde, alors ministre de la Santé et du Bien-être, qui avait aussi avouer une intervention auprès d'un juge qu'il connaissait alors qu'il travaillait au bureau du premier ministre Trudeau.

Pour mettre fin à ce genre d'intervention, M. Trudeau avait alors proclamé une directive en mars 1976 qui stipulait « qu'aucun membre du cabinet ne pourra communiquer avec un magistrat au sujet de toute affaire dont il est saisi dans ses fonctions juridiques sauf par l'entremise du ministre de la Justice ». Le premier ministre Mulroney n'a pas voulu indiquer si cette directive du cabinet de 1976 était toujours en vigueur, se contentant de souligner l'action de son gouvernement dans le cas Charest.

◆ Télé

Chez Vidéotron, on n'a rien laissé au hasard.

« Comme chacun le sait, tout nouveau, tout beau », reconnaît la vice-présidente à la recherche et au développement, Mme Sylvie Lalande.

« Mais pour ne pas que cet engouement pour la nouveauté retombe, nos services interactifs sont entrés graduellement en fonction et nous avons prévu un plan de recherches étalé sur trois ans, ce qui nous permettra d'apporter les correctifs nécessaires en cours de route ».

Depuis septembre, les abonnés du système Vidéoway peuvent ainsi prendre part au jeu *Charivari*, diffusé sur les ondes de Télé-Métropole, et suivre une dizaine de séries interactives offertes par des producteurs indépendants.

Depuis hier soir, les parties de hockey de Télé-Métropole viennent s'ajouter au choix offert. Et au mois de mars, d'autres émissions de TM, telles *Fais-moi un dessin*, suivront.

Mme Lalande récuse toute comparaison avec l'éphémère expérience « Captain Power » tentée en 1987 par le poste CFCF. À l'aide d'un pistolet-jouet, les enfants pouvaient alors détruire des personnages de l'émission.

« Ça n'a rien à voir. Le pistolet ne produisait qu'un effet visuel, l'émission elle-même n'était pas interactive. Tout comme les téléromans où les téléspectateurs peuvent choisir le dénouement ne sont interactifs que dans leur finalité. Avec Vidéoway, c'est le déroulement, le contenu même de l'émission qui devient interactif ».

Outre la programmation classique, Vidéoway donne également accès à une gamme de services : 75 sont déjà en opération, de la messagerie en passant par les cotes de la Bourse et les télé-achats.

En fait, ces services concurrencent directement le réseau Alex, de Bell Canada, lui-même inspiré du Minitel français.

« Nous, on trouve ça sain de voir que nous ne faisons plus cavalier seul », dit simplement M. André Claveau, porte-parole de Bell.

« Nos services ont quand même une longueur d'avance. D'ailleurs, nous prévoyons les offrir à Toronto un an plus tôt que prévu », poursuit-il en refusant toutefois, concurrence oblige, de révéler le nombre d'abonnés du système.

À Vidéotron, on croit aussi qu'Alex a de l'avenir, mais comme service spécialisé.

« Le Minitel, Alex, sont reliés au téléphone, donc ont une capacité très limitée de transmission des données, explique M. Bolduc. Avec le câble coaxial, on a la rapidité et la couleur en plus ».

« Les études disent que les gens passent 23 heures par semaine devant leur télé. Par un simple toucher de leur télé-commande, ils auront accès à des services pour lesquels ils seront facturés globalement chaque mois plutôt qu'à la minute comme c'est le cas avec Alex. En fait, tout indique que Vidéoway est destiné à être un service grand public.

« Ce qu'Alex a mis huit mois à faire, nous on va le faire en huit semaines », conclut avec confiance M. Bolduc.

◆ Anglophones

cheminement personnel.

« L'avenir scolaire des élèves, observe le Conseil, se joue tôt » car dès la fin du primaire, 22 % des élèves accusent un retard par rapport à leur âge chronologique et, comme on l'a vu, il est plus important chez les garçons que chez les filles.

En comparant, par ailleurs, les élèves selon leur langue d'enseignement — variable qu'il ne faut pas confondre avec la langue maternelle — on observe, jusqu'à l'entrée au secondaire, une avance de ceux qui étudient en français : 22 % sont en retard contre 27 % chez ceux qui étudient en anglais. Mais, trois ans plus tard, on compte la même proportion de retardataires dans les deux secteurs linguistiques, soit 22 %. Et voilà qu'au collégial, ceux qui étudient en anglais ont pris le dessus : 65 % s'inscrivent aux cégeps contre 57 % de ceux qui sont en français.

« Il n'est pas facile, commente le Conseil, de préciser les facteurs qui expliquent ces comportements statistiques différents ». Il évoque la « philosophies de l'éducation », les « attitudes culturelles », les « pratiques administratives », les « traditions familiales, les valeurs ambiantes » différentes, mais aussi « la structure des revenus et le statut socio-économique qui y sont en général plus élevés que dans la communauté francophone ».

Le Conseil propose par ailleurs une série d'analyses pour expliquer les cheminements scolaires et professionnels des étudiants, notamment l'influence des facteurs socioculturels, l'impact des « liens étroits entre le savoir et le travail », l'influence « des modèles culturels féminin ou masculin », et, finalement, « l'importance des milieux culturels et socio-économique » tels la famille, la communauté linguistique et le groupe-ethnique, et, surtout, le milieu socio-économique.

Le Conseil analyse ensuite « l'impact des mécanismes du système d'éducation » lui-même, mécanismes nombreux, dit-il, situés aux passages du système et qui constituent autant de « moments critiques » dans le cheminement des jeunes. Ainsi, recommande-t-il d'accorder une plus grande importance à l'orientation pour qu'elle devienne une priorité du système.

Il faut aussi, dit-il, tenir compte des disparités observées « dès la petite enfance et le préscolaire » et prendre plus que jamais conscience de l'importance de maîtriser les apprentissages de base dès le primaire.

Le Conseil revient à la charge — il en a parlé à plusieurs reprises ces dernières années — sur la fameuse question des « préalables » exigés par les universités et les collèges. Ils sont justifiés uniquement, dit-il, s'ils « servent pédagogiquement le processus d'orientation et s'ils n'instituent pas de cheminement irréversible ».

Le Conseil insiste enfin sur « l'amélioration des taux de « diplômation » à l'université ». Même si, sur 1000 enfants qui commencent en maternelle, 250 s'inscriront un jour au baccalauréat, on assiste aussi « à une grande défection en cours de route, si bien que les taux de « diplômation » aux différents cycles de l'enseignement universitaire québécois n'atteignent pas encore les standards nord-américains ».

Il suggère, pour redresser la situation, diverses mesures comme le réexamen des « préalables », la réduction de la spécialisation au baccalauréat, un encadrement plus suivi, un plus grand souci pédagogique, etc.

Enfin, le Conseil recommande d'accorder un meilleur soutien aux étudiants adultes en développant, notamment, les services d'accueil.

◆ Croix-Rouge

entraîne le refus d'accès au territoire.

Le problème vient de ce qu'il y a deux ans on a décidé d'inclure spécifiquement la séropositivité dans cette déclaration.

On peut obtenir une dérogation à cette interdiction. Pour ce faire il faut se présenter 60 jours avant son voyage à un consulat américain, qui peut alors décider d'accorder un visa d'accès valable pour 30 jours. Ce visa consiste en un numéro inscrit sur le passeport, numéro impossible à effacer. Le porteur du passeport devient donc identifiable dans le monde entier comme étant séropositif.

« En plus, ajoute le Dr Jean Robert, du Département de santé communautaire de l'hôpital Saint-Luc, les personnes ayant demandé ce visa seront sûrement fichées par les autorités américaines. Qu'est-ce qui arrivera si elles désirent ensuite aller au Vermont ou en Floride ? »

Le Dr Robert affirme connaître plusieurs médecins, « des omnipraticiens qui s'intéressent aux débats sur le sida pour mieux s'occuper de leurs malades », qui ont décidé de ne pas participer au congrès, scandalisés par cette mesure.

M. Robert lui-même, un des intervenants les plus réputés dans le domaine du sida au Québec, ne sait pas encore s'il s'y rendra. « Ces mesures s'apparentent à de l'inquisition, je n'ai pas vraiment le goût d'y participer » dit-il.

Selon lui, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) « fait actuellement montre d'une extrême prudence et n'a pas encore officiellement sanctionné le congrès ».

M. Robert rappelle que l'OMS avait dénoncé il y a quelques années toute réglementation visant à limiter la libre circulation dans le monde de toute personne atteinte de séropositivité.

La semaine dernière une magazine français allait encore plus loin, en publiant que l'OMS serait actuellement en train de décider de boycotter le congrès, tout comme l'ensemble des organismes qui s'occupent du sida en France.

Au ministère de la Santé du Québec, un attaché de presse du ministre Marc-Yvan Côté nous déclarait hier ne pas être au courant du boycottage. Le gouvernement québécois n'avait pas encore décidé de participer au congrès.

Mais les organismes gouvernementaux et les autorités ministérielles pourraient ne pas avoir le choix, histoire de ne pas trop froisser leur puissant collègue américain...

De nombreux Américains atteints du virus sont venus participer au congrès de Montréal en juin dernier. Pour l'occasion, les autorités américaines avaient apporté des exceptions à leur réglementation, afin que ces citoyens puissent revenir chez eux.

Mais selon d'autres sources, on en aurait profité pour fouiller sévèrement au retour certains militants très actifs dans les groupes de soutien aux personnes atteintes.

◆ Landry

faire évoluer le mouvement nationaliste québécois. « C'est immoral ».

■ Il prévient les aspirants au leadership du PLC qu'ils ne doivent rien espérer d'un double langage, l'un pour plaire aux Québécois et l'autre pour ne pas inquiéter les Canadiens. Il les somme de ne pas maquiller la réalité, à savoir : que l'immense majorité de la population québécoise est représentée par deux partis politiques, le PLQ qui considère l'entente du lac Meech comme le minimum acceptable pour le Québec, et le PQ, souverainiste, « là pour rester » et qui représente l'alternative au pouvoir.

■ Il lui semble également essentiel de rappeler au Canada anglais que même si l'entente était ratifiée, le Québec ne cessera jamais de revendiquer les pouvoirs nécessaires à son plein épanouissement. « Il faut dire la vérité. L'entente du lac Meech ne réparera pas l'injustice du rapatriement unilatéral ».

■ Il exprime le voeu que les députés conservateurs nationalistes du Québec, dans l'éventualité d'un rejet de l'entente, demeurent à Ottawa et se servent de leur tribune parlementaire pour faire comprendre au Canada anglais la nouvelle réalité québécoise, qu'ils s'emploient à ce que la souveraineté du Québec se fasse dans l'amitié avec le Canada anglais.

■ Il craint que le Québec, parce que mal préparé au défi du libre-échange, ne retire pas tous les avantages qui sont à sa portée.

■ Il révèle que le Parti québécois profitera de l'occasion du conseil national de la fin de semaine prochaine à Montréal pour rendre hommage à son fondateur. Une plaque commémorative au nom de René Lévesque sera apposée à l'entrée de la salle de réunion du conseil exécutif du secrétariat de Montréal.

Après tant d'années de divisions internes, de désorganisation, de difficultés financières et d'échecs électoraux, les péquistes voient enfin la lumière au bout du tunnel. Bernard Landry figure parmi ceux qui ont retrouvé goût à l'action, qui vibrent à nouveau aux joies du militantisme. La résurrection du climat de confiance repose sur l'évolution de la conjoncture : le lac Meech qui s'assèche, l'économie qui se détériore, l'instabilité politique à l'horizon, l'électorat insécurisé qui commence à maugréer.

La bonne humeur des péquistes grandit de jour en jour, en constatant que Robert Bourassa est de plus en plus coincé. L'analyse de Bernard Landry se résume ainsi : M. Bourassa a toujours dit que l'entente du lac Meech ne représente que le minimum acceptable au Québec. Dans l'hypothèse d'un rejet, il ne peut aller en déça de ce minimum. Et si le minimum ne passe pas, il ne peut penser que le maximum passerait. Face à l'impasse, il n'aurait pas tellement d'autre choix que de procéder à une consultation populaire. Évidemment, le rêve du vice-président du PQ, c'est que le premier ministre du Québec ait le courage de tenir un référendum sur l'indépendance. « Ça règlerait la question de façon démocratique et grandiose ».

À plus court terme, la préoccupation de Bernard Landry est de poursuivre la reconstruction du parti, la restructuration et la modernisation de l'organisation, le redressement de la situation financière. Et surtout, le ressourcement de la pensée politique, en vue du congrès d'orientation qui se tiendra en 1991. La coutume au PQ voulait qu'en ces lieux l'on débatte inévitablement et longuement de la question nationale. Ce ne sera pas au prochain congrès, économie-écologie, et sur la rupture sociale de la société québécoise, la lutte à la pauvreté.

◆ Blocus

de l'Intérieur, a expliqué que les soldats soviétiques « sont de plus en plus souvent choisis pour cibles » par les tireurs.

Au début de la semaine, certaines informations avaient fait état d'affrontements entre soldats soviétiques de diverses nationalités.

D'après Tass, le Comité de défense nationale, branche du Front Populaire d'Azerbaïdjan, a été interdit par le commandement militaire qui met en garde également contre toute violation de l'ordre public et contre la propagation de fausses nouvelles.

Selon Radio-Moscou, les négociations entre dirigeants arméniens et azéris se poursuivaient, sans guère progresser. Un journaliste basé en Suède, citant une porte-parole du front national letton, a déclaré que des négociateurs des républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan pourraient se réunir à Riga lundi.

De son côté, Souren Aroutnyounian, chef du PC arménien, a annoncé sur Radio-Erevan que les militants des deux camps, dans les régions de Shaumyan et Khanlar, ont échangé des otages. Selon la même radio, il n'y avait eu aucun incident ethnique depuis deux jours dans la zone frontalière entre les deux républiques.

Le comité central du PC d'Azerbaïdjan devait se réunir tard dans la soirée d'hier pour décider ou non de rompre avec le PCUS.

Le comité devait aussi élire un nouveau premier secrétaire pour remplacer Abdul Rakhman Vezirov, renvoyé après l'entrée à Bakou des troupes soviétiques.

À Washington, lors d'une conférence de presse, le président George Bush a déclaré qu'il était préoccupé à chaque fois qu'on fait usage de la force, mais a ajouté qu'il ne voulait pas « juger si la réponse soviétique aux événements a été excessive ».

Il a ajouté que la situation dans le Caucase est grave et qu'il espère que Mikhaïl Gorbatchev, « non seulement y survivra, mais restera fort car il est de notre intérêt que la *perestroïka* réussisse ».

Enfin, pas moins de trois membres du Bureau politique du PC soviétique se trouvaient hier à Bakou pour assister à un plénum crucial du Parti communiste azerbaïdjanais, actuellement en plein désarroi.

Le chef de file des conservateurs, M. Egor Ligatchev, ainsi que le responsable de la politique des cadres, c'est-à-dire chargé des nominations au sein du Parti communiste, M. Gueorgui Razoumovski, ont été dépêchés par Moscou pour assister à ce plénum du Comité central azerbaïdjanais qui aura, entre autres tâches de désigner un nouveau premier secrétaire azerbadjanais, selon un porte-parole du ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères.

M. Evgueni Primakov, membre suppléant du Bureau politique, est également à Bakou depuis plusieurs jours et assistera selon toute vraisemblance au plénum.

Le ministre soviétique de la Défense, le général Dmitri Iazov (membre suppléant du Bureau politique) se trouve lui aussi dans la capitale azerbaïdjanaise, selon des sources nationalistes. On ignore s'il doit assister au plénum.

Rectificatif

NDLR — Nos lecteurs auront compris à la lecture de l'article dans la livraison d'hier, au sujet du litige autour du Stade olympique, que le côut des dégâts causés par la déchirure de la toile isolante du toit s'élève, bien sûr, à 400 000 $, et non à 400 millions $.



25 janvier

par la PC et l'AP

1988: le Canadien Felix Belczyk enlève le slalom super-géant de Lukerbad, en Suisse, comptant pour la Coupe du monde de ski alpin.
1980: élection du premier président de la République islamique d'Iran, Abol Hassan Bani Sadr.
1979: publication du rapport de la Commission Pépin-Robarts qui propose notamment un statut particulier pour le Québec.
1973: création au Québec de la Ceco, la Commission d'enquête sur le crime organisé.
1965: l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, est élevé au cardinalat.
1959: le pape Jean XXIII annonce la convocation d'un concile oecuménique.
1948: mort à 48 ans d'Al Capone, l'ancien chef du monde interlope qui vivait à Miami depuis 1939.
1926: ouverture du premier concours mondial de patinage de vitesse à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.
1627: mort de Louis Hébert, premier colon québécois.
Ils sont nés un 25 janvier: le poète écossais Robert Burns (1759-1796); l'auteur Somerset Maugham (1874-1965).

Centraide

LA VIE ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 25 janvier 1990

Séance folle à Wall Street

NEW YORK (AFP) — Wall Street s'est ressaisie hier en fin de journée au terme d'une séance folle et très active. Mais l'atmosphère reste chargée d'incertitudes alors que le regain de tension sur les taux d'intérêt dans le monde ne paraît pas près de se dissiper.

Après une plongée vertigineuse de plus de 62 points dans les 30 premières minutes de transactions, l'indice Dow Jones s'est ensuite stabilisé avant de remonter lentement la pente puis de se hisser brièvement sur le fil avant de clôturer en baisse de 10,81 points à 2604,50.

À Montréal, les cours ont suivi la même tendance alors que l'activité était forte. L'indice général a chuté de 28,71 points pour terminer à 1909,57. Un total de 9 699 976 actions ont changé de main, comparativement à 6 276 166 mardi.

À la Bourse de Toronto, l'indice TSE-300 a fait un plongeon de 51,22 points pour clôturer à 3761,46. Le volume atteignait 44,7 millions comparativement à 30,4 millions mardi.

L'indice Dow Jones a donc perdu 205 points ou 7,29 % depuis le 2 janvier, séance au cours de laquelle il avait atteint son niveau record de 2810,15.

Le volume était très élevé mercredi : quelque 200 millions de titres avaient changé de mains en clôture. Signe toutefois de faiblesse sous-jacente, le nombre des actions en baisse l'emportait sur celui des hausses dans un rapport de quatre à un (1210 contre 382 et 393 titres étaient inchangés). En début de matinée, ce rapport avait atteint 17 contre un.

La récupération de la quasi-totalité des pertes essuyées dans la matinée a été attribuée à des mouvements d'achats de valeurs vedettes dont la baisse des cours a attiré des investisseurs à la recherche de bonnes affaires.

Mais, soulignent la majorité des analystes, les détenteurs de portefeuille restent encore sous le coup de la nouvelle chute de la bourse de Tokyo frappée de plein fouet par la forte hausse des taux d'intérêt au Japon ces dernières semaines.

Cette tension sur les taux au Japon, pays devenu le premier banquier de la planète, a jeté un froid surtout aux États-Unis qui dépendent en grande partie des placements japonais pour financer leur déficit fédéral.

Les investisseurs craignent surtout que la Réserve Fédérale soit contrainte de monter ses taux afin d'encourager les détenteurs étrangers et surtout japonais à ne pas se retirer du marché américain.

Un tel tour de vis pourrait précipiter l'économie américaine dans une récession à un mouvement où elle traverse une période de fort ralentissement, observe-t-on par ailleurs.

Ces craintes se sont encore accrues après le peu de succès rencontré mardi par une adjudication de bons du Trésor à 40 ans à laquelle quasiment aucun détenteur japonais de capitaux n'a répondu. Le Trésor a dû offrir un taux jugé élevé de 8,60 % pour trouver acquéreurs.

Coup d'oeil boursier

Indice de la Bourse de Montréal
⇩ 1909.57 - 28.71

Indice TSE-300
⇩ 3761.46 - 51.22

Indice Dow-Jones
⇩ 2604.50 - 10.82

Dollar canadien (Cents US)
⇩ 84.36 - .47

Or (Toronto, US$)
⇧ 417 + 4

Pomerleau-Bouygues décroche un premier contrat à LG-1

Claude Turcotte

UNE COMPAGNIE formée par Hervé Pomerleau et Bouygues (une gigantesque compagnie de construction française) vient d'obtenir un contrat de 186 millions $ pour des travaux à LG1 dans le cadre de la phase 2 de l'aménagement hydroélectrique à la Baie James.

Cette compagnie, Pomerleau-Bouygues, dans laquelle le Groupe Pomerleau de Saint-Georges de Beauce détient une participation majoritaire aura à effectuer le bétonnage des prises d'eau pour une centrale au fil de l'eau (comme à Beauharnois), qui comprendra 12 turbines d'une puissance de 1368 mégawatts. Les travaux de bétonnage devraient commencer en mars prochain, selon Mme Josée Le Bourhis de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ). Les travaux d'excavation sont en cours. Au total, la phase 2 nécessitera des investissements de 2,8 milliards $, en incluant les intérêts et l'inflation. L'aménagement commencé en 1989 se poursuivra jusqu'en 1995. Les premières turbines devraient entrer en service en 1994.

Pomerleau-Bouygues a participé au premier appel d'offres, celui des qualifications, avec quatre autres groupes ou entreprises. Sur les cinq, une seule n'a pu franchir l'étape de la qualification. Les quatre soumissionnaires restantes ont donc été Atlas Construction, Saint-Laurent-Bechtel (entreprise conjointe), Kiewit-Désourdy-Atkinson (co-participation) et Pomerleau-Bouygues, qui a ainsi obtenu son premier contrat. Formée en 1986, cette compagnie a déjà tenté d'obtenir un contrat pour le confortement du barrage de Manic 5, mais sa soumission n'a pas été retenue.

M. Hervé Pomerleau, qui est président de Pomerleau-Bouygues, voit dans cette association des perspectives très intéressantes et enrichissantes pour les deux partenaires. Bouygues apporte notamment une grande expertise dans les méthodes de travail et d'ingénierie, ce qui essentiellement sera sa contribution dans le contrat de LG1. De son côté, « Pomerleau, grâce à l'expertise tant technique qu'administrative de son personnel-cadre de chantier, exécutera les travaux ». En fait, ce contrat procurera du travail à plus de 800 ouvriers québécois qui seront recrutés par le service des ressources humaines de Pomerleau à Saint-Georges de Beauce. Les travailleurs seront mobilisés dès le mois de février pour une période de 32 mois.

Ce partage des tâches peut laisser l'impression que Bouygues fournira les cerveaux et Pomerleau les bras. M. Pomerleau soutient que ce n'est pas du tout le cas et précise que la venue de Bouygues ne signifie en aucune façon la mise sur tablette des firmes québécoises de génie, qui ont aussi des mandats à la baie James. En plus d'échanger leurs expertises, qui sont complémentaires, selon M. Pomerleau, les deux associés envisagent déjà de collaborer dans certains grands projets internationaux. Le constructeur beauceron a confié qu'il avait développé des contacts depuis quelques années avec Bouygues, où travaillent d'ailleurs un certain nombre de Québécois. « Il y avait une volonté très forte d'association de la part de nos cousins français », a-t-il mentionné.

Au fait, l'annonce de l'attribution de ce contrat a d'abord été communiquée à Paris. En début d'après-midi, l'agence France-Presse transmettait une dépêche disant que « le groupe français Bouygues avait été choisi comme associé de l'entreprise québécoise Pomerleau, pour la construction de la centrale hydroélectrique LG1, sur la rivière La Grande, par la société d'énergie de la Baie James au Québec, filiale de Hydro Québec ». La dépêche faisait mention d'un contrat d'un milliard de francs pour les deux associés, en expliquant que la centrale LG1, dernier chaînon aval des barrages de la rivière La Grande, est une centrale d'une longueur de 350 mètres et d'une hauteur maximale de 58 mètres, qui nécessitera 355 000 mètres cubes de béton.

Le groupe Bouygues a également souligné que cette opération renforçait son activité en Amérique du Nord où il est déjà présent dans les domaines de l'ingéniérie (HDR), la construction de routes (Colas) et le traitement de l'eau (Aquatech). Il participe aussi à la construction du tunnet sous la manche.

En fin de journée, le Groupe Pomerleau émettait à son tour un communiqué. « Dans son optique de développement à moyen et long terme, pouvait-on lire, le leader de la construction au Québec, Pomerleau, a choisi de s'associer à une firme ayant une expertise internationale en prévision des travaux d'envergure qui seront exécutés au Québec au cours des prochaines années. »

Ottawa accepte enfin de discuter de l'avenir de Marine avec Québec

Mais pas question de renégocier les contrats

OTTAWA (PC) — Jusque-là intraitable, le gouvernement fédéral a finalement accepté d'ouvrir des discussions avec Québec dans le but de trouver une solution à la situation catastrophique de Marine Industrie (MIL).

Une solution qui pourrait passer, selon le député conservateur de Richelieu Louis Plamondon, par l'octroi de garanties bancaires et contractuelles à la MIL pour lui permettre de surmonter ses difficultés. Plus de 2000 emplois sont en cause.

M. Plamondon se disait convaincu hier qu'Ottawa interviendrait d'un façon ou d'une autre pour assurer la survie de Marine. « Ça, c'est indéniable », a-t-il affirmé. Un compromis devrait à son avis être trouvé d'ici deux semaines.

Pas question toutefois, a réitéré de son côté le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale Harvie Andre, de céder aux revendications formulées par le front commun de la CSN et de la MIL afin que soient renégociés les contrats de construction navale existants et que soient couvertes par de nouvelles injections de fonds fédéraux une portion des pertes encaissées par la société d'État québécoise depuis 1987.

Les députés québécois du Parti conservateur, M. Plamondon en tête, paraissent avoir pris leurs responsabilités dans ce dossier. Avant-hier, M. Andre était invité à participer à la réunion hebdomadaire des députés conversateurs du Québec, une réunion que M. Plamondon dit avoir été houleuse.

C'est que le député était irrité par « l'attitude dédaigneuse » affichée par le ministre à l'égard des chantiers maritimes québécois. Hier aux Communes, M. Andre se disait tout à coup disposé à discuter de la situation et indiquait son intention de rencontrer vendredi le responsable québécois du dossier, M. Gérald Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Hier encore, M. Plamondon et son collègue de Lévis Gabriel Fontaine rencontraient les représentants des syndicats des chantiers de Lévis et Tracy aux bureaux du Solliciteur général Pierre Blais, ministre responsable de la région de Québec.

Ce matin, la question doit en outre être abordée au comité des priorités du cabinet Mulroney, dont font notamment partie MM. Andre et Blais.

La situation ne serait toutefois pas si déplorable chez Marine si l'entreprise n'était pas si mal administrée par Québec, estime M. Plamondon, qui se dit exaspéré par le fait que les travailleurs des chantiers maritimes sont constamment tenus responsables des difficultés de l'industrie.

Le député de Richelieu pense que Marine pourrait survivre jusqu'en 1992 à l'aide de garanties bancaires. Mais il faudra aussi selon lui qu'Ottawa lui garantisse de nouveaux contrats. C'est qu'en 1992, les carnets de commande seront vides et il n'y aura plus de travail sur les chantiers.

Le président de Marine Robert Tessier et le président de la CSN Gérald Larose ne pensent pas que ces garanties soient suffisantes — mais pourraient devoir s'en contenter.

Ils réclament une renégociation de fond en comble de l'entente de sauvetage conclue en 1987 entre Ottawa et Québec, dans le cadre d'une vaste opération de rationalisation des chantiers maritimes canadiens.

À Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérald Tremblay, interrogé, hier, au sujet de Marine à son entrée au conseil des ministres, a souligné que ce secteur est en décroissance partout à travers le monde et suggéré de faire face avec réalisme à cette douloureuse constatation.

En particulier, il dit avoir suggéré aux gens de la région de Lauzon, au sud de Québec, où est situé le chantier MIL-Davie, de « trouver dès maintenant des moyens de diversifier la structure industrielle de la région ».



M. Harvie Andre.

« Il faut s'assurer, advenant le cas où on n'ait pas de contrats du fédéral après 1992, d'avoir au moins des mécanismes pour permettre aux travailleurs des chantiers maritimes d'avoir accès à des emplois dans des secteurs d'avenir. »

« Je ne veux pas vivre tous les trois ans des situations semblables à celle d'aujourd'hui, dit-il. Je préfère faire de la prévention. Si on peut faire en sorte que la région soit moins dépendante d'une seule industrie, il faut le faire maintenant. »

M. Tremblay a par ailleurs rejeté les suggestions du péquiste Jean Garon voulant que le Québec incite les alumineries et les compagnies pétrolières dont les navires circulent sur le Saint-Laurent à faire bâtir leurs bateaux au Québec.

Hausse prévue du taux d'escompte

Le dollar canadien est malmené pendant 35 minutes

Jean-Pierre Legault

UNE DEMI-HEURE aura suffi. Le dollar canadien a subi, dès l'ouverture du marché hier matin, un assaut qui l'a fait rapidement chuter sous les cours de la veille.

Il a finalement clôturé à 1,1854 $ US (84,36 cents US), en baisse de 47 centièmes par rapport à mardi soir.

Aucune subtilité hier matin dans le marché. La vigueur des transactions a surpris les cambistes. À l'ouverture du marché nord-américain, hier, le dollar canadien se transigeait à Londres à environ 1,1770 $ US (près de 85 cents US).

Trente-cinq minutes plus tard, il avait chuté à 1,1870 $ US (84,24 cents US). Le reste de la journée a été très calme, la devise gagnant un peu de terrain jusqu'à la fermeture.

Des institutionnelles allemandes, en petit nombre, semble-t-il, ont inondé le marché d'ordres de vente de dollar canadien et étaient preneurs de marks. Ces transactions ont totalisé plusieurs centaines de millions de dollars. Entre 500 millions $ et 1 milliard $, selon des cambistes montréalais, par tranche importante.

Au fil des mois, l'écart entre les taux d'intérêt en vigueur au Canada et ceux des autres pays a favorisé l'accumulation de dollars canadiens dans les portefeuilles étrangers. Il s'agit d'argent spéculatif (« hot money ») — non d'investissements directs — placé dans des actions, des bons du Trésor ou des obligations.

En soi, le comportement allemand n'est pas nouveau. Depuis la semaine dernière, alors que la Banque du Canada a abaissé de façon marquée son taux d'escompte, les ventes de dollars canadiens sont fréquentes. Allemands, mais aussi Belges et Hollandais. Les Japonais, eux, font encore confiance à notre devise et s'en portent acquéreur.

L'ampleur des ventes enregistrées hier matin surprennent. Rien n'a changé dans la situation économique canadienne pour justifier un tel mouvement.

La seule explication, selon des cambistes, résident dans la baisse de 29 points de base du taux d'escompte, il y a une semaine, qui, à l'extérieur du pays, aurait été interprétée comme un changement de cap de la Banque du Canada, et l'amorce d'un relâchement général des taux en vigueur au pays, jumelée aux rumeurs de hausses de taux en Allemagne.

Ce n'est toutefois pas le cas. La Banque du Canada reprendra aujourd'hui là où elle était il y a deux semaines et devrit normalement hausser son taux d'escompte de 5 à 10 points. Hier, les bons du Trésor à trois mois portaient un taux de 11,97 %. La semaine dernière, il était de 11,89 %.

D'ailleurs, notent les analystes, les interventions de la Banque du Canada, tout au long de la semaine, indiquent que l'organisme a bel et bien l'intention de mettre un frein à la baisse des taux, pour le moment.

Ainsi, depuis jeudi dernier, la Banque du Canada est intervenue à plusieurs reprises en se départissant de bons du Trésor dans le but de maintenir les taux sur ces derniers.

Ces ventes se sont faites à des taux de 11,89 % jeudi dernier, 11,92 % vendredi et 11,95 % lundi.

Certains analystes estiment que les taux sur les bons du Trésor — le taux d'escompte est fixé à 25 points de base de plus que les taux sur ces derniers — ont chuté davantage que la Banque du Canada ne l'aurait souhaité.

On s'attend à ce que M. John Crow maintienne le cap et évite que les taux baissent avant que des signes supplémentaires de ralentissement de l'économie ne se manifestent.

Certes les chiffres sur l'inflation, publiés la semaine dernière, ont entraîné un optimisme sur le front des taux, mais, tout comme aux États-Unis, les experts prévoient une hausse de l'inflation au Canada en janvier à la suite de l'augmentation du coût de l'énergie.

Quoi qu'il en soit, tout assouplissement de la politique monétaire de la Banque du Canada se fera en douceur. Et la Banque centrale attendra peut-être le prochain budget fédéral, en février, avant d'agir même si l'économie montre des signes de faiblesse.

L'expansion de CGI aux États-Unis bloquée par la faiblesse de son titre

Jean Chartier

LE GROUPE CGI en appelle aux institutions financières pour soutenir son titre et permettre ainsi de nouvelles acquisitions. La compagnie est paralysée en raison de sa sous-évaluation boursière.

Le président du conseil de CGI, M. Serge Godin, a en effet déclaré à l'occasion de l'assemblée annuelle de la compagnie que son groupe a été incapable en 1989 de faire une acquisition aux États-Unis en raison de la sous-évaluation des actions. CGI n'envisage des acquisitions qu'au moyen d'un échange d'actions avec la société américaine visée.

M. Godin a précisé que sa société s'est vu exiger 40 % de son capital-actions pour une compagnie qui ne dépasse pas 20 % de son chiffre d'affaires.

L'action de CGI s'est négociée à 1,80 $ en Bourse ces derniers jours par rapport à une valeur comptable de 2 $. L'émission de ces actions RÉA s'était faite dans l'enthousiasme à 6,50 $ voici quelques années. C'est ce qui explique la réticence de nombreux investisseurs, leur peur de se brûler les doigts avec un autre titre de haute technologie, qui plus est, un titre RÉA.

Au cours du premier trimestre, le Groupe CGI n'a pas non plus connu une bonne performance. Le bénéfice par action a en effet régressé de 506 000 $ pour les trois premiers mois de l'exercice 1989 à 179 000 $ pour le premier trimestre 1990. Le bénéfice par action tombe ainsi de 8 à 3 cents. Quant au chiffre d'affaires, il n'a pas bougé, à 14 millions $.

C'est que CGI s'est défait de deux filiales en 1989, en l'occurence de la firme Conseil et gestion d'organisations CGO ainsi que des Conseillers en gestion et rémunération CGR. En raison de ces deux désinvestissements, la croissance de son actif a fortement ralenti en 1989. Elle est passée de 50 à 54 millions $ seulement. Pour les cinq dernières années, le chiffres d'affaires de CGI a quintuplé. On a donc appliqué les freins à grande vitesse. Mais, la compagnie souhaite reprendre son allure enivrante.

Voir page 10 : CGI

Le port de Montréal cherche à oublier 1989

Martin Pelchat

L'ANNÉE 1989 en est une que chercherons à oublier au plus vite les administrateurs du port de Montréal, qui montrent à leur bilan un premier déficit d'exploitation en 10 ans.

« C'est dommage, mais quand on perd dans le grain 1,4 million de tonnes et que les revenus chutent de 4 millions $ . . . », laisse tomber le directeur général du port, M. Dominic Taddeo.

Après avoir limité la croissance des dépenses à un taux inférieur à celui de l'inflation, le port enregistre une baisse de 7,3 % des revenus d'exploitation. Le déficit se chiffre à 1,8 million $.

Et l'année qui débute ne sera pas de tout repos, admet M. Taddeo.

Ce dernier fait notamment allusion à la concurrence féroce qui s'est développée dans le domaine du trafic des marchandises conteneurisées, un secteur où le port a maintenu pendant six ans une croissance annuelle moyenne de 10 % avant d'enregistrer en 1989 une chute de 6,4 %.

On parle maintenant de surcapacité dans ce marché où sont également apparus deux nouveaux concurrents, Maersk et Topgallant, opérant surtout à partir des ports de la côte est américaine.

Ces deux compagnies se sont livrées à une guerre des prix qui a affaibli le port de Montréal à partir de 1988. La situation est cependant stable depuis la seconde moitié de 1989 et la faillite de Topgallant a été annoncée en décembre dernier. Encouragé, M. Taddeo espère en 1990 une croissance qui pourrait atteindre 2 %.

M. Taddeo se montre d'autre part confiant que la compagnie Cast, qui étudie la possibilité de se doter de navires plus gros ne pouvant être accueillis à Montréal, respecte ses engagements envers le port. Cast est liée pour au moins 15 ans au port en vertu du bail signé en juillet.

Le trafic des céréales, de même que celui des produits pétroliers, ont aussi été touchés en 1989 par une conjoncture défavorable que la hausse de 2,8 % du mouvement des autres vracs solides et liquides ne suffit pas à compenser. La baisse du

Voir page 10 : port

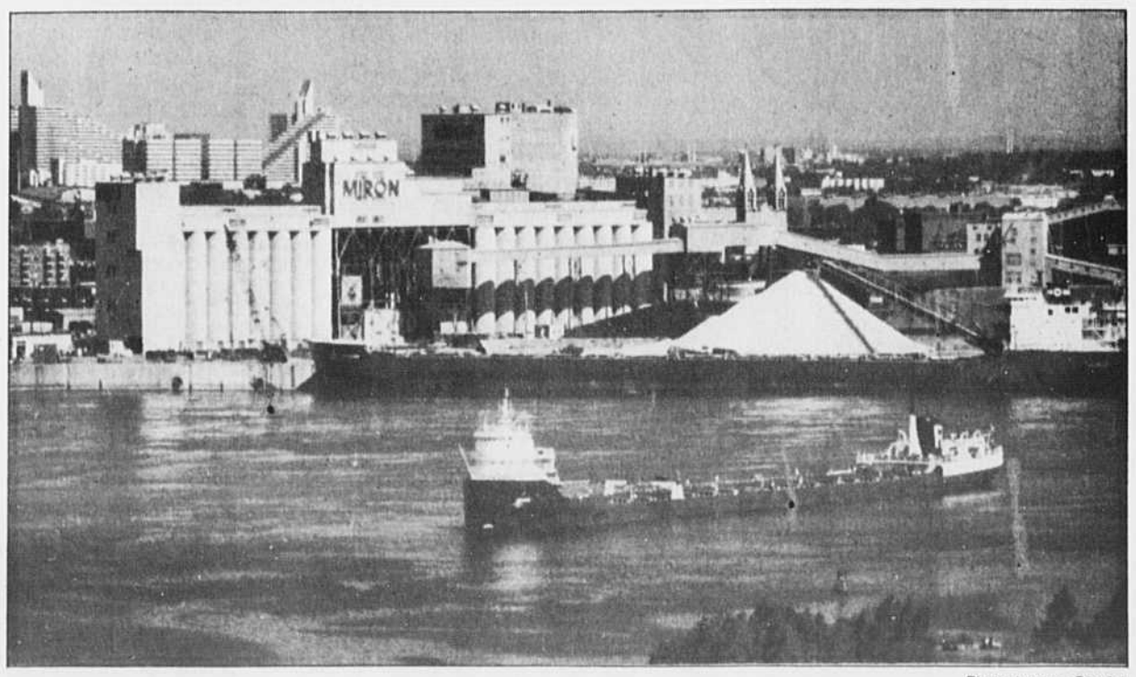


Photo Jacques Grenier

L'année qui débute ne sera pas de tout repos pour le port de Montréal, selon son directeur général.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Institutions financières

Les banques s'impatientent devant l'immobilisme d'Ottawa

Serge Truffaut

LE PROJET de loi sur les institutions financières sera déposé « le plus rapidement possible et probablement avant juin », a-t-on assuré au ministère d'État aux finances pour faire écho à l'impatience manifestée par tous les banquiers canadiens lors des diverses assemblées annuelles qui se sont tenues récemment.

Attendu depuis 1987, l'exercice consistant à réviser la loi sur les banques et à réformer le système financier a été l'objet de critiques acerbes de la part des banquiers et notamment de M. J.A.G Bell, président délégué du conseil, président et chef de l'exploitation de la Banque de Nouvelle-Écosse, qui a déclaré lors de l'assemblée des actionnaires de cette institution que « l'immobilisme guette aujourd'hui le processus législatif ».

« En effet, de poursuivre M. Bell, quatre ans après la publication par le gouvernement du Livre vert, trois ans après celle du Livre bleu et Dieu sait après combien d'autres livres et communiqués de presse, une législation financière globale se fait toujours attendre ».

L'autorité fédérale concernée par les institutions financières, et au premier chef M. Gilles Loiselle, ministre d'État aux finances, « est victime de factions et de l'irrésolution, de tergiversations et d'atermoiements dans des domaines qui apporteraient aux Canadiens des avantages incontestables. Par exemple, si les banques ne sont pas autorisées à faire du crédit-bail automobile, alors que la plupart des grandes entreprises de crédit-bail du pays appartiennent à des intérêts étrangers, qui trouvent ici plus d'opportunités que les entreprises canadiennes, qu'en est-il alors des solides insitutions nationales qui sont au service des Canadiens ? ».

L'impatience des banquiers à l'égard du gouvernement est d'autant plus vive que la position concurrentielle de ces institutions ne cessent pas, selons leurs analyses, de s'amincir au profit des banques étrangères et des fiducies.

Pas plus tard qu'avant-hier, la présidente de l'Association des banquiers canadiens (ABC), Mme Helen Sinclair, mentionnait que la part de marché de ces institutions avait été réduite de 8 % entre 1982 et 1988 et ce, principalement au profit des fiducies. Autre point de repère fourni par Mme Sinclair, en 1978 quatre banques canadiennes faisaient partie du club des 50 plus grandes banques du monde. Dix ans plus tard, on n'en compte qu'une seule, soit la Banque Royale.

La remise aux calendes grecques de la révision de la Loi sur les banques et du projet de loi sur les institutions financières excède d'autant plus les banquiers qu'en parallèle, les gouvernements provinciaux ont adopté un paquet de mesures législatives touchant à des degrès divers ce type d'institutions financières.

Entre 1986 et 1989, l'ABC a calculé que les provinces avaient promulgué pas moins de trente lois visant à réglementer le secteur financier. Conséquemment à cette avalanche de textes, les banques doivent composer, selon le mot de Mme Sinclair, avec une « cacophonie » législative.

Au cours des prochains mois, les banquiers entendent redoubler d'efforts afin que la règle qui interdit à un actionnaire de posséder plus de 10 % d'une banque soit étendue aux autres institutions financières, que le contrôle du système financier soit renforcé et que les gouvernements fassent en sorte d'harmoniser les législations.

Pratt and Whitney dans l'espace

ST. LOUIS (Reuter) — La compagnie Pratt and Whitney et quatre sociétés aérospatiales américaines ont uni leurs forces pour concevoir un projet d'avion spatial capable de voler en orbite à 25 fois la vitesse du son, ce qui porterait la durée du vol New York-Tokyo à deux heures à peine, contre 14 actuellement.

Ce projet strictement expérimental, désigné sous le nom de code de X-30, est à l'étude depuis 1985 et a déjà coûté quelque deux milliards de dollars, partagés entre le gouvernement américain et les cinq sociétés.

Outre Pratt and Whitney, dont le siège social est à Longueuil, les quatre compagnies américaines (General Dynamics, McDonnell Douglas, Rockwell International et Rocketdyne) ont travaillé jusqu'à présent de manière indépendante, sous le contrôle du département de la Défense et de l'agence spéciale américaine.

D'après les analystes, leur regroupement laisse à penser que, commercialement parlant, le projet n'est pas réaliste.

◆ CGI

Le bénéfice net n'a pas progressé au même rythme. Il est tout simplement passé de 1,4 à 1,6 millions $ de 1988 à 1989. Ce n'est pas le pactole. Il s'agit de 26 cents par action au lieu de 24 cents. M. Godin ne prévoit pas que la compagnie rejoigne son niveau précédent de rentabilité avant le troisième trimestre. Le ralentissement économique a déjà rogné quelques contrats.

M. Godin situe sa compagnie au troisième rang au Canada, tout de suite derrière Systemhouse et DMR. En Amérique du Nord, elle est cinquantième.

En matière de recherche-développement, CGI a investi 650 000 $ dans le développement de contrats majeurs en intégration de systèmes. La compagnie a aussi fait des acquisitions en 1989, notamment Intellitech Canada, d'Ottawa et Online Financial Systems, de Toronto.

Ces acquisitions ont renforcé la position de l'entreprise dans les secteurs de la défense et des institutions bancaires. On prévoit augmenter la proportion des activités dans ces secteurs au cours des prochaines années. En outre, un bureau de Cleveland contribue maintenant à faire que 35 % des activités de l'entreprise se déroulent hors Québec.

◆ Port

trafic total a atteint 8,2 %.

La situation a été dramatique en ce qui concerne la manutention du grain: le port a perdu 1,4 million de tonnes par rapport à 1988, soit une diminution de 43,6 %. Ce sont les pires résultats depuis 1944.

Il s'agissait de plus pour le port d'une seconde année consécutive marquée d'une chute de plus d'un million de tonnes du trafic des céréales.

Les causes? La sécheresse de 1988 dans les Prairies a continué de faire sentir ses effets au cours des six premiers mois de 1989; l'URSS, l'Europe et le Moyen-Orient ont aussi acheté moins de nos produits.

Et le grain est souvent soit transporté par de plus gros navires chargés surtout à Port-Cartier et Baie-Comeau, quand il est expédié par le Saint-Laurent, soit dirigé vers l'ouest où les coûts du transport sont moindres.

Il faut aussi noter que sept lacquiers n'ont pu décharger leur cargaison de céréales à Montréal à cause de la grève des équipages de la Garde Côtière. Quatre océaniques ont aussi dû renoncer à y prendre livraison de céréales destinées à l'étranger.

« Il faudrait être extrêmement malchanceux pour voir réapparaitre cette année les facteurs qui nous furent si dommageables en 1989 », estime M. Taddeo, en ajoutant que la récolte de 1989 annonce de meilleurs résultats pour le premier semestre de 1990.

La chute des prix du pétrole brut sur les marchés mondiaux explique d'autre part la baisse de 4,5 % du trafic des produits pétroliers. Le brut canadien étant devenu moins compétitif, les provinces maritimes et l'Est des États-Unis se sont approvisionnés à l'étranger.

Enfin, M. Taddeo décrit l'agrandissement des installations comme l'objectif premier du port. Mais le projet d'expansion à Contrecoeur ne constitue que le troisième volet de sa stratégie, répète-t-il.

Il faudra d'abord améliorer les infrastuctures existantes à Montréal et dans un deuxième temps acquérir des terrains contigus aux terminaux actuels.

Mais il faudra se résoudre à utiliser les terrains acquis par le port à Contrecoeur à plus long terme, dit M. Taddeo.

Ainsi, si Montréal attirait deux nouvelles compagnies maritimes, dit-il, le port, avec les installations dont il dispose présentement, pourrait éprouver des difficultés à offrir la même qualité de service.

VIE DES ENTREPRISES

Le CP réussit son Opa sur Soo Line

LE CANADIEN Pacifique a réussi son OPA sur l'entreprise américaine de chemins de fer Soo Line par l'entremise de Soo Line Acquisition Corporation, filiale du CP. L'offre visait la totalité des actions ordinaires de Soo Line que le CP ne possédait pas déjà et se chiffrait à 21,50 $ US l'action. Le dépositaire, Harris Trust Company, de New York, a fait savoir que, d'après le dénombrement préliminaire, 3 820 246 actions de Soo Line avaient été remises en vertu de l'OPA, soit 40,25 % de toutes les actions ordinaires en circulation. Ce nombre satisfait aux exigences minimales de l'offre, qui prévoyait la remise d'au moins 1 186 390 actions. Le CP détient désormais environ 96 % des actions de Soo Line. L'OPA a débuté le 22 décembre 1989 à la suite d'une entente entre le CP et Soo Line.

Campeau vend trois buildings

CAMPEAU Corp. a vendu son intérêt de 50 % dans trois édifices à bureaux, situés à Vancouver, à Princeton Developments. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés. Confederation Life Assurance Co. conservera sa part de 50 % dans ces propriétés, a indiqué Princeton. Les trois tours à bureaux compte 780 000 pieds carrés de bureaux, dont environ 90 % sont loués, selon Princeton, une compagnie immobilière établie à Edmonton. L'acquéreur a précisé qu'il s'agissait d'une des plus importantes transactions immobilières touchant Vancouver. On estime à quelque 110 millions $ le montant de la transaction.

Labatt a raison de Molson

LA COUR fédérale a rejeté hier un appel de Molson qui voulait empêcher John Labatt d'enregistrer la marque de commerce Winchester Gold. Molson soutenait que cette marque n'était pas suffisamment diistincte de ses propres marques Molson Golden et Golden. La Cour a confirmé un jugement du Conseil sur les marques de commerce qui établissait que Winchester Gold était « une marque plus forte » que Golden qui « clairement décrit une bière ». La Cour a indiqué que Labatt ne détiendra pas de monopole sur le mot « gold » même si la marque Winchester Gold pouvait être enregistrée.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Hausse des ventes au détail

LES VENTES au détail ont augmenté de 0,8 % en novembre par rapport à octobre pour s'établir à 14,6 milliards $, a annoncé hier Statistique Canada.La hausse a suivi une forte baisse de 1,5 % enregistrée en octobre, a ajouté l'agence fédérale. Compte non tenu des ventes de véhicules neufs et usés, qui constituent généralement environ un tiers du total des ventes au détail, ces dernières ont grimpé de 0,7 % en novembre après un recul de 0,4 % en octobre. Durant les 11 premiers mois de l'année dernière, les ventes ont progressé d'environ 0,2 % par mois en moyenne. Le total cumulatif des ventes au détail pour les 11 premiers mois de 1989 s'est élevé à 154,8 milliards $, en hausse de 5 % par rapport à la même période de 1988.

MONDE DE LA FINANCE

Hongkong Bank et Banque Lloyds

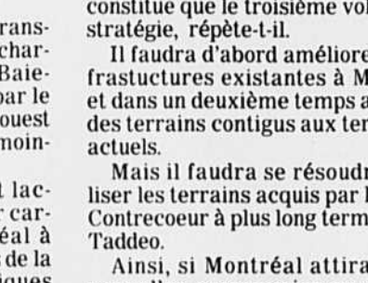
HONGKONG Bank of Canada « ne peut pas confirmer ou nier » qu'elle est en négociations en vue d'acquérir la Banque Lloyds du Canada, a dit à l'agence Dow Jones une porte-parole de Hongkong Bank of Canada à Vancouver. La porte-parole commentait des articles qui identifiaient cette filiale de Hongkong & Shanghai Banking Corp. comme acheteur éventuel de la Banque LLoyds du Canada, une filiale basée à Toronto de la Lloyds Bank d'Angleterre. La porte-parole a indiqué que le président et chef de la direction de Hongkong Bank of Canada, M. James Cleave, maintient sa déclaration faite la semaine dernière où il affirmait que la banque ne pousuivait « aucune négociation » en vue d'acquérir une autre banque et n'était « pas au courant » d'une occasion précise. « M. Cleave parlait honnêtement », a dit la porte-parole. Selon les articles publiés récemmment, la Lloyds Bank de Londres a fait appel à une banque d'investissement afin de solliciter des offres pour sa filiale canadienne qui a essuyé l'an dernier la plus grande perte parmi les 60 banques étrangères établies au Canada.

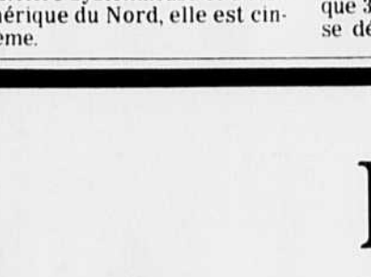
LES 4 SALONS DE LA RÉUSSITE
SOUS LE MÊME TOIT



9e $ALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

Salon CARRIÈRES ET PROFESSIONS





Salon DE l'immobilier

Salon des Connaisseurs



VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Avant-Première

$ALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

UNE PRODUCTION MARTIN INTERNATIONAL

■ AUGMENTEZ VOTRE NIVEAU DE VIE

INUTILE de travailler à l'année longue si vous ne prenez pas le temps de faire fructifier vos épargnes! UTILISEZ le Salon de l'Épargne-Placements pour prendre les bonnes décisions:
• Clinique sur l'impôt
• Le choix d'un REER
• Le marché boursier
• Consultation des notaires
• Les fonds mutuels
• La Loi 146

■ DEVENEZ MAÎTRE DE VOTRE CARRIÈRE

Découvrez:
• Les secteurs à pénurie de main-d'oeuvre
• Clinique d'orientation professionnelle
• Conférences sur le succès et la motivation
• Comment se lancer en affaires
• Comment préparer ses enfants au marché du travail de l'an 2000

■ FAITES DE L'ARGENT DANS L'IMMOBILIER

Enfin, un Salon sur tous les secrets du métier:
• Comment acheter votre résidence • Investir dans les propriétés à revenus • Négocier une hypothèque • Rénover • Gérer un duplex • Spéculer sur les terrains • Dénicher des propriétés à prix réduits • Vous retirer dans le Sud.

■ FAITES PARTIE DE L'ÉLITE

Pénétrez dans l'univers fascinant du Salon des Connaisseurs
• Tableaux et sculptures
• Antiquités
• Timbres et monnaies
• Encans
• Art contemporain
• Voitures de collection

Faites évaluer vos objets anciens à la clinique "Les Trésors du Grenier".

LAISSEZ-PASSER GRATUIT DANS LES CAISSES POPULAIRES, À LA BANQUE ROYALE, T.D. et CIBC

LES CONFÉRENCES DU SALON DES CONNAISSEURS SONT PRÉSENTÉES PAR LE DEVOIR

PLACE BONAVENTURE
26 -30 JANVIER 1990
de 12 à 22 heures

Radio Québec · CKAC 73 · RADIO CITÉ 107 · MLS

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... *1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

SWABEY OGILVY RENAULT
intégrant le bureau
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Télex: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389
MONTRÉAL OTTAWA

XEROX 5090 - 9900 - CANON LASER
TOUTES LES PHOTOCOPIES...
NOIR - COULEUR - GRANDS FORMATS
... ET LES IMPRIMÉS
ULTRA-RAPIDE
PRIX AVANTAGEUX
OUVREZ UN COMPTE COURANT
SCRIBEC
semaine: 8h30 à 20h
samedi: 10h30 à 16h00
45, rue Jarry est, Montréal
385-9400

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

MONTRÉAL

Dégringolade des cours

MONTREAL (PC) — Dégringolade des cours et forte activité, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a chuté de 28,71 points pour terminer à 1909,57.

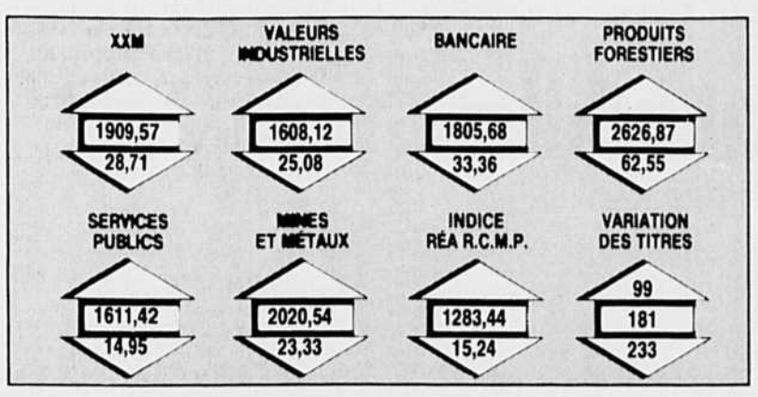
Un total de 9 699 976 actions ont changé de main, comparativement à 6 276 166 mardi.

L'indice des produits forestiers a fait un plongeon de 62,55 points pour s'établir à 2626,87, les banques ont perdu 33,36 à 1805,68, les industrielles 25,08 à 1608,12, les pétroles 24,90 à 1619,83, les mines 23,33 à 2020,54 et les services publics 14,95 à 1611,42.

Parmi les industrielles, la plus active a été la Banque de Nouvelle-Ecosse qui est demeurée inchangée à 15¼ $ après que 726 560 actions eurent été transigées.

Le titre minier le plus actif a été Lac Minerals, inchangé à 15¼ $ après que 215 702 actions eurent été échangées.

Toronto-Dominion a perdu ⅜ à 18⅜ $, MacMillan Bloedel ¼ à 18 $, Laidlaw B ¼ à 24¼ $, Canadien Pacifique ¼ à 25½ $, Banque de commerce ⅝ à 28⅛ $, Donohue ⅜ à 9⅞ $ et Banque Nationale ⅛ à 11⅛ $.



TORONTO

Chute du TSE-300 de 50 points!

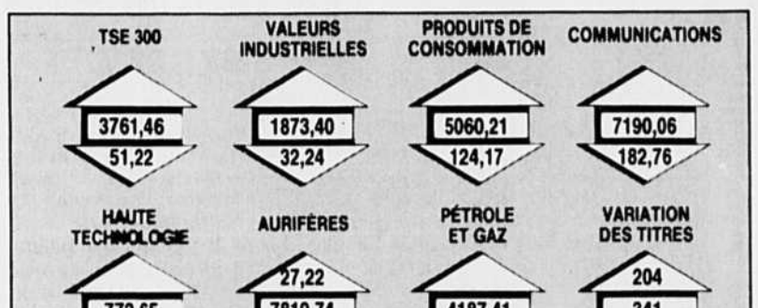
TORONTO (PC) — Baisse des cours et activité fébrile, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice TSE-300 a fait un plongeon de 51,22 points pour clôturer à 3761,46.

Le volume atteignait 44,7 millions comparativement à 30,4 millions mardi. Parmi les industrielles, la Banque Royale a perdu 1½ à 46 $, après qu'un million d'actions eurent changé de mains, Northern Telecom ½ à 28¼, Inco ⅛ à 26⅝, Laidlaw B ¼ à 24¼ et Alcan ⅛ à 24⅝. Maple Leaf Gardens a gagné 1¾ à 43¾ $, Accugraph A six cents à 34 cents et Craftech Manfacturing 13 cents to 95 cents.

Parmi les titres miniers, Rio Algom a reculé d'un point à 21½ $, Teck Corp. B de ⅝ à 25½ et Pine Point Mines de ½ à 41¾. Battle Mountain a grimpé de 1⅛ à 21⅝ $, Echo Bay Mines de ¾ à 23½ et Cambior ½ à 16⅞.

Du côté des pétroles, Bow Valley Industries a fléchi de ⅝ à 12¾ $, PanCanadian Petroleum de ⅝ à 25¼ et Total Petroleum de ½ à 31⅞. Renaissance a gagné ⅛ à 24¾ $, Tudor Corp. six cents à 63 cents et Hillcrest Resources neuf cents à 1,60.



NEW YORK

Wall Street se ressaisie

NEW YORK (AFP) — Wall Street s'est ressaisie, her, en fin de journée au terme d'une séance folle et très active. Mais l'atmosphère reste chargée d'incertitudes alors que le regain de tension sur les taux d'intérêt dans le monde ne parait pas près de se dissiper.

Après une plongée vertigineuse de plus de 62 points dans les 30 premières minutes de transactions, l'indice Dow Jones s'est ensuite stabilisé avant de remonter lentement la pente puis de se hisser brièvement sur le fil avant de clôturer en baisse de 10,81 points à 2604,50.

Le principal indicateur de tendance de la grande bourse newyorkaise a ainsi perdu 205 points ou 7,29 pour cent depuis le 2 janvier, séance au cours de laquelle il avait atteint son niveau record de 2810,15.

Le volume était très élevé mercredi: quelque 200 millions de titres avaient changé de mains en clôture. Signe toutefois de faiblesse sous-jacente, le nombre des actions en baisse l'emportait sur celui des hausses dans un rapport de quatre à un (1210 contre 382 et 393 titres étaient inchangés). En début de matinée, ce rapport avait atteint 17 contre un.

La récupération de la quasi-totalité des pertes essuyées dans la matinée a été attribuée à des mouvements d'achats de valeurs vedettes dont la baisse des cours a attiré des investisseurs à la recherche de bonnes affaires.

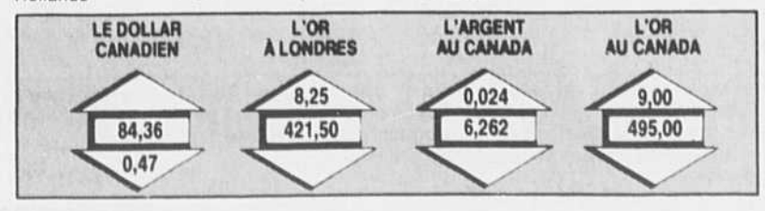
Mais, soulignent la majorité des analystes, les détenteurs de porte-feuille restent encore sous le coup de la nouvelle chute de la bourse de Tokyo frappée de plein fouet par la forte hausse des taux d'intérêt au Japon ces dernières semaines.



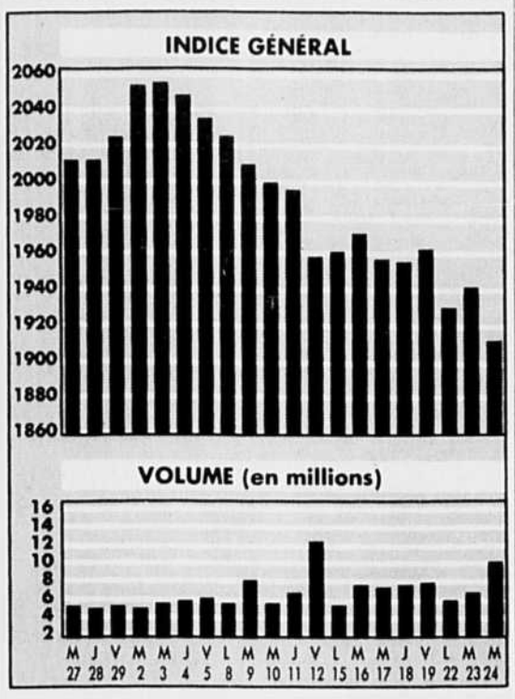
DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0,4611	Hong Kong	Dollar	0,1507
Afrique franco	Franc CFA	0,004115	Inde	Roupie	0,0696
Allemagne-Ouest	Mark	0,6990	Israël	Shegels	0,6037
Antilles Angl.	Dollar	0,4367	Italie	Lire	0,000941
Australie	Dollar	0,9001	Jamaïque	Dollar	0,2180
Autriche	Schilling	0,09930	Japon	Yen	0,008117
Bahamas	Dollar	1,1766	Liban	Livre	0,00216
Belgique	Franc	0,03342	Mexique	Peso	0,000440
Danemark	Couronne	0,1806	Norvège	Couronne	0,1808
Espagne	Peseta	0,010776	Nouv.-Zélande	Dollar	0,7013
États-Unis	Dollar	1,1766	Portugal	Escudo	0,007919
Finlande	Mark	0,2961	Royaume-Uni	Sterling	1,9528
France	Franc	0,2057	Suède	Couronne	0,1913
Grèce	Drachme	0,007495	Suisse	Franc	0,7895
Hollande	Florin	0,6202	Vénézuela	Bolivar	0,02702



MONTRÉAL



A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI—Bio	800	10	10	10	
ADS	3500	61	61	61	+ 1
AMCA Int	3516	395	390	395	— 5
AMCA9.5	200	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Abti Prce	16068	$14	13⅝	13¾	— ¼
Agnico.wt	24300	450	370	370	+ 5
Agnico E	111671	$11⅞	11⅜	11⅜	
†Agromx	2205	23	22	23	
Air Canda	144176	$10¼	9⅞	10¼	— ⅛
Alta.energ	3490	$18¼	18	18	— ¼
Alt.E.7.75	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Alta N Gs	1500	$18⅜	18⅛	18⅛	— ⅛
Alcan Alu	713472	$24⅝	23¾	24⅝	
Aldona M	ż55	18	18	18	
Alex.F7.4	200	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Algo Sr.1	219	250	250	250	
Algo.A	711	365	345	345	— 20
Alim.CT	1400	180	180	180	
Alubec	1400	225	215	215	— 5
Am.Barric	48050	$20⅞	20¼	20¼	+ ¼
†Amr.rs.A	5000	60	60	60	
Amisco	1851	75	70	70	— 15
Artopex	2415	400	390	400	+ 10
†Astral A	2150	$11¾	11½	11¾	+ ¼
†Astral B	150	$11½	11½	11½	— ¼
†Atco I	1886	$10⅜	10¼	10⅜	
Atco II	1300	$10⅜	10½	10½	
†Atlant.A	ż250	60	60	60	+ 5
Auberges	2800	335	325	330	— 5
Audrey	9200	310	300	300	— 5
Audrey.w	5650	56	55	55	— 1
Avcorp	8000	$30⅛	30⅜	30⅛	+ ⅛
B Corp.A	7500	$17¾	17⅝	17¾	— ⅛
BC Tel	1500	$15	14⅞	15	
BC GAS	124177	$44	43⅜	43¾	— ⅜
BCE Mbl	600	$25½	25½	25½	— ¾
BCE.Capl	600	$24	23⅞	24	
Bgr.pm.A	2700	$12	11⅝	11¾	+ ¼
†BMTC.a	3100	320	310	310	— 15
Ba.Laur	6302	$15⅞	15¾	15⅞	— ⅛
Baue Nat	195588	$11⅛	10⅞	11⅛	— ⅛
Ba.Nat.sr7	240	$23⅜	23⅜	23⅜	
Ba.Rv.srF	700	$25¼	25¼	25¼	
Ba.Rv.srG	200	$24½	24½	24½	
Ba. Royale	98377	$46¼	45⅜	46⅛	—11⅜
BaRy 1.45	3050	$16⅜	16½	16½	— ⅛
BaRy 1.88	200	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Ba. T—D	418545	$18½	18	18⅜	— ⅜
Ba.C.Imp	231199	$28¼	28	28⅛	— ⅜
Baue Mtl	120361	$30¼	29¾	30¼	— ⅛
BMO Sr3	200	$26	26	26	+ ⅛
Ba.N.Ecos	726560	$15⅜	14⅞	15¼	
B NE sr1	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
B NE sr3	700	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
B NE sr4	2100	$24⅞	24¾	24⅞	
Bastien	1650	5	5	5	— 2
Bell.p.7.5	100	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral	13000	80	78	78	
Berkley	500	280	280	280	+ 10
Bestar	600	100	100	100	— 5
Biochem	8950	$10½	9¾	9¾	— ⅝
Bionaire	100	145	145	145	
Bocenor	3300	156	155	155	— 5
BF Royal	10000	130	130	130	+ 14
Bomb A	5800	$16	15⅜	15¾	— ¼
†Bomb B	73881	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
Bomb.Sr1	2900	$24	24	24	— ⅛
Bomem	ż500	55	50	50	
Bovar	3182	42	40	42	— 1
Bow Val	12502	$12¾	12⅝	12¾	— ⅝
Brascan.A	7412	$25⅜	25⅛	25⅜	— ¼
BrCon.Oil	500	13	13	13	— 2
Bruncor	ż90	$16⅞	16⅞	16⅞	— ¼

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBRES

ABC Group
vnFully-Mgd 5.56
vnFund-Value 5.32
Admax Inv.
vnCaptain Eq 5.17
vnCaptain Inc 5.12
AGF Group
Amer Grth 8.82
Cdn Bond 4.62
Cdn Equ 9.23
Cdn Res 8.76
Conv Inc 9.40
Corp Inv 12.71
Crp Inv Stk 6.05
Global 8.97
Grth Equ 10.17
HiIncome 9.73
Japan 6.95
MMF 11.16-10.00
Optn Eqty 3.92
Special 5.58
All-Canadian
Compound 15.15
Dividend 10.99
Natural Res 4.71
Revenue Grth 3.37
Univest 5.44
Allied Capti Mgmt
nCanadian 4.74
nDividend 4.71
nIncome 5.50
nInternt'l Cdn 4.91
nuInternt'l U. 4.14
nMMF 11.43-5.00
Altamira
nBalanced 11.48
nBond 10.66
nCapital Gwt 9.55
nDiversifd 10.42
nEquity 15.15
nGro 9 Inc 5.96
nIncome 6.52
nResource 5.22
nSpecial Gro 7.73
Associate Inv
vnAssoc Inv 7.48
Bolton Tremblay
xBond Mtg 4.97
Cda Cum 15.91
Cdn Bal 5.06
Discovery 5.00
xIncome 10.03
vInternti 7.81
gLDMK Ame 5.06
xgLDMK B9 4.98
gLDMK Can 4.96
gLDMK 9.42-10.00
gLDMK Int 5.49
Mny F 11.30-10.00
Optiml Cdn 6.98
Pld. Rsces 11.53
Taurus 5.19
BPI Capital
Cdn. Bond 9.79
Cdn. Equity 10.21
vEAFE Fd 7.83
Emerg. Gwt 8.25
Global Eq. 12.15
vGlobal Inc. 9.04
High Yield 9.08
nMMF 11.96-10.00
One Decisn 10.55
Option Eq. 9.85
Burns Fry
vnBF Bond 9.96
vnBF Cdn 11.38
vnBF Fund 12.40
Calvin Bullock
American 9.07
Balanced 9.89
Bond 7.39
CIF 7.34
Dividend 10.40
Growth 2.33
MMF 10.40-10.00
Canada Trust
vnCTNAF 27.59
vnEquity 62.23
vnIncome 9.47
Central Guaranty
vnFut Cd. Gt 12.00
vnFut Gov. 10.37
vnFut Incom 10.74
nFut M 11.35-10.00
vnFut Mgrta 10.01
vnFut Select 10.87
Central Guaranty
vBalanced 10.02
vnInv Equity 6.91
vnInv Income 4.74
vnMortgage 10.35
vProp Fund 104.08
Century
DJ 9.19
uDJ-U.S. 7.75
CGF Group
vFund 4000 4.81
vInternatn'l 4.83
vVenture Fnd 3.37
Chou Assoc Mgt
vAssociates 23.42
vRRSP 11.59
Church Street
vnBalanced 10.95
vnEquity 11.76
vnIncome 9.92
vnMMF 11.15-10.00
CIBC Funds
nBalanced 10.60
nCdn Equity 10.60
nFix Inc 9.84
nGlobal 10.38
nMMF 11.71-10.00
vnMortgage 10.73
Confed Group
Growth 7.47
vMortgage 5.02
Cooperants Group
vuAmer. Eqt 10.06
vBalanced 9.92
vCdn. Equ. 9.94
vIncome 9.88
vReal Estat. 51.24
CT Inv Counsel
nE·S T. 11.52-10.00
Ev. Bal 11.01
vEv Int'l 15.37
Ev Spec Eq 11.42
Ev. Gth 10.50
Everest Bn 10.07
Cundill Group
Security 14.76
Value 13.29
Dean Witter
vuHi Yield 7.27
vnuMMF 8.21-1.00
Elliott Page
EP Bal 26.07
EP Bond 26.11
EP Equ 26.71
nEP Mo 11.52-1.00
Ethical Gwth
vEthical Gwt 6.22
Extra Group
vInternt'l 5.13
Fidelity Inv.
vCap Bal 10.73
vCap Buildr 12.03
vCap Conser 10.28
vCapitalPlus 11.91
Finsco Funds
Bond 9.19
JF Am Equ 10.08
JF Bal 8.74
JF Cdn Equ 10.36
MMF 11.90-10.00
T-Bill 11.51-10.00
uUS MM 7.47-10.00
First Cdn Funds
nBalanced 10.18
nBond 9.91
nEqty. Ind. 11.01
nMMF 11.20-1.00
nMortgage 11.23
First City Funds
Growth 4.92
Income 4.79
vgReal 6.51
Fonds Desjardins
vnActions 19.18
vnEquilibre 10.32
vnHypo 4.38
vnInternTl 15.68
vnMM 9.63-10.00
vnObligs 4.52
Fonds MFQ
vActions 10.24
vEquilibre 9.58
vObligations 9.89
Fonds SNF
vEquilibree 9.48
vQuebecoise 7.10
vRevenu 9.98
FutureFund Share
nFood Fund 6.21
nGolden Fund 7.73
nSilver Fund 3.47
nValue Fund 5.20
GBC Funds
vBond 10.49
vnCanada 6.72
vnMMF 11.44-10.00
vnNor Ame 3.38
Global Strategy
Americas 10.21
Canadian 9.81
Europe 9.66
Far East 12.97
vGlobal Corp 17.06
Global Fund 15.95
Real Estate 9.99
nT-Bill 10.87-1.00
nUS $ 6.45-1.00
World Bond 9.33
World Money 9.71
Guardian Group
American E 20.40
Balanced 11.93
CIPF86 9.43
CIPF87 9.85
Canadian Eq 5.26
Enterprise 10.08
vGlobal Eq. 4.76
vIntl. Income 8.12
North Amer 5.43
Pac. Rim 15.79
Pfd.Div 8.04-9.19
nS Mny 11.85-10.00
vStrat Inc 9.45
vuUS MM 7.62-10.00
gVantage Bal 5.23
gVantage Bon 5.14
gVantage Eq 6.00
vgVantage In 4.84
gVantage U.S. 4.91
Gdn Mort Shsl
G Mort Shsl 9.09
Integra Cap
Balanced 10.50
InvesNat
nAct-Eqty 5.18
nEquil-Bal 4.93
nRev-Inc 5.09
Investors Group
vBond 4.25
vCdn Equity 6.37
vDividend 9.53
vGlobal 5.87
vGro Ptolio 5.37
vGroPlus Pfo 5.21
vGrowth 9.38
vInc Ptolio 5.03
vIncPlus Pfo 5.11
vJapan 15.81
vnMMF 11.37-1.00
vMtge 4.92
vMutual 8.57
vReal Prop 5.45
vRetGro Pfol 5.21
vRetPlus Pfo 5.16
vRetiremnt 9.45
vSpecial 10.95
vSumma 5.07
vU.S. Growt 11.11
J. Heward Group
JH Amer Cd 7.96
uJH Amer Us 6.71
JH FdLtd 8.49
Laurentian
gEndur Bal 5.48
gEndur Bond 5.13
gEndur Cdn 4.95
gEndur Globa 5.00
nV MM 11.13-10.00
Viking Cdn 12.79
Viking Com 12.23
Viking Div 7.93
Viking Gth 13.66
Viking Inc 4.04
Viking Int'l 15.59
Lloyds Bank Can.
vnBalanced 10.08
vnEqu Index 11.36
vnMMF 10.95-10.00
Lotus Fund
vnLotus Fun 11.35
Medallion
vRealty Gwth 9.97
Metropolitan Gr.
vBond 2.71
vCdn Mutl 6.24
vCollective 16.46
vGrowth 6.19
vProtection 9.90
vSpeci. 6.78
vVenture 9.45
MMF Funds
Dividend 4.34
Growth 13.26
Income 10.64
Resc Can 11.49
Resource 7.66
Worldwide 13.88
MOF Group
vDOF-II 1.32
vDOF-III 89
vMult. Opp. F 1.98
vSpec. Opp. F 1.45
Montreal Trust Gr
vnBalanced 9.97
vnDividend 9.43
vnEquity 25.18
vnIncome 8.21
vnInternati 27.00
vnMMF 11.00-10.00
vnMtge 9.96
vnRsp Bal 9.98
vnRsp Equ 23.34
vnRsp Inc 17.80
vnRsp 11.00-10.00
vnRsp Mtge 9.98
vnRsp Tot Re 9.84
vnTot Return 9.84
Mutual Group
Amerifund 11.55
CIF 9.30
Diversifd 25 11.72
Diversifd 40 12.79
Diversifd 55 13.03
Dividend 9.79
Equifund 13.96
nMMF 11.30-1.00
N.N. Funds
NN Gold 8.28
Noram
vCanadian 9.90
vInternatl 11.37
Northern Group
vCdn Equ 5.36
vPrvtz 8.15
vUS Equ 4.67
Ont. Teachers Gr.
vnAggressiv 12.50
vnBalanced 11.60
vnDiversifd 11.58
vnFixV 11.45-10.00
vnMtge 11.52
PHN Group
nBalanced 10.43
nBond 8.29
nCanadian 21.09
nDiv Inc 15.27
nMMF 11.71-10.00
nPooled 37.41
nRRSP 11.39
nU.S. Fund 26.46
Vintage Fd 14.38
Prudential Group
Diversifd 5.15
Dividend 4.54
Growth 7.70
Income 5.12
nMMF 12.12-10.00
Natural Res. 5.87
Prec. Metals 5.79
Pursuit Gr
vuAmerican 5.40
vCdn Equity 13.80
vIncome 9.45
vnMMF 11.11-10.06
Royal Trust Gr.
vnAdv. Bal. 10.56
vnAdv. Gwth 10.71
vnAdv. Inc. 9.89
vnAmerican 25.13
vnBond 8.89
vnCanadian 35.83
vnEnergy 9.00
vnGlobal Inv. 8.41
vnJapanese 15.61
vnMMF 10.86-10.00
vnMortgage 10.39
vnPrec Meta 10.64
vnPreferred 9.58
vnReal Estat 10.00
Roycom Group
vgSummit R 10.65
vgSummit T 11.15
RoyFund Group
nBal 5.40
nBond Fnd 4.88
nEquity 22.26
nMMF 11.25-10.00
Saxon Group
nBalanced 7.69
nSmall Cap 9.01
nStock 7.20
nWorld Gwth 10.02
Sceptre Funds
vnBalanced 11.91
vnBond 10.65
vnEquity 12.89
vnInt'l 13.88
vnMMF 11.30-10.00
Scotia Funds
nAm Eq Gth 7.58
nCdn Balanc 9.65
nCdn Eq Gth 9.79
nDIF 9.83
nIncome 9.81
nStock Bond 10.14
Spectrum
gCash 11.14-1.00
gCdn Equity 10.05
gDiversified 10.05
gDividend 10.28
gGovt Bond 9.91
gInterest 9.55
gIntl Equity 8.95
nSaving 11.38-1.00
Strata Funds
Growth 10.89
Income 10.06
nMMF 11.26-1.00
Strata-40 10.42
Strata-60 10.63
TD Green Line
nCdn Balanc 10.57
nCdn Bond 10.16
nCdn Equity 11.25
nCdn Index 6.05
nCdn M 11.80-10.00
nVmortgage 10.41
nuUS Index 6.14
nuUS M 7.15-10.00
Talvest Funds
gAmerican 5.49
gBond 10.17
gDiversfd 5.87
gGlobal 6.11
gGrowth 9.40
gIncome 10.37
MMF 11.44-10.00
Templeton Gr
Dev Growth 5.42
Global Inc. 9.72
gHeritage 5.16
gHeritage Ret 5.02
nT-Bill 11.38-1.00
Temp Cdn 5.73
Temp Gr Cd 5.13
uTemp Gr US 4.33
Top 50 Gr.
vTP50 T-Bon 5.07
vTop 50 10.03
Trodex Gr
vninvestment 2.95
vnSecurity 10.17
Trimark Group
Income Gth 5.56
Interes 11.47-10.00
gSelect Bal 4.91
gSelect Can 5.40
gSelect Grth 4.92
Trimark 10.65
Trimark Cd 12.11
Trust General
vnAction Am 16.99
vnAction Ca 27.47
vnCroissance 11.89
vnEquilibre 9.82
vnHypo 10.48
vninternatl 12.07
vnMar Mon 10.03
vnObligs 9.57
Trust La Laur.
vnAction 11.15
vnEquilibre 9.36
vnObligs 10.10
20-20 Group Fin
American 10.00
Cdn Asset A 3.47
Cdn Growth 12.01
Dividend 10.05
Income 8.64
MMF 10.33-10.00
RSP Growth 10.23
vSunrise 42
Sunset 12.75
US Growth 17.52
World 9.94
United Group
Accum 11.37
Accum R. 11.06
American 6.60
MMF 12.00-10.00
uMMF U 6.62-5.00
Mortgage 5.12
gPTolio Fds 10.33
gPTolio RSP 9.86
Security 3.98
Venture 7.85
Venture Ret 11.66
UnivAve Gth
vnUnivAve 12.65
Waltaine Funds
nBalanced 10.3
nDiv. Growth 8.99
xnIncome 9.05
xnInstan 12.12-10.07

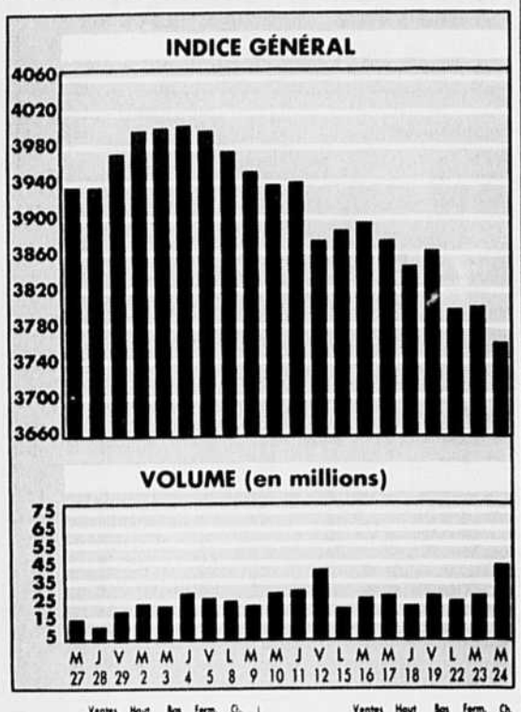
NON-MEMBRES

AIC Advantage
Advntage 11.34
Calpa
nGyro Bond 9.80
nGyro Equit 12.43
C-Anaes
vnC-Anaes 10.80
Can Nat Res
vCan Nat Res 5.01
Capstone Group
nCS Mg 12.04-10.00
nInternt'l CS 4.87
nuInternt'l U 4.11
ninvestment 6.10
Chevron
vgEurope 92 10.48
Co-op Trust Group
vnGrowth 14.72
vnIncome 9.15
Counsel Trust
vnReal Estat 21.23
CSA Mgmt Gr.
Goldfund 5.32
Goldtrust 5.50
Domequity
vnDomequity 5.96
Dunedin
vInternt'l 109.42
Dynamic Group
vAll Dyn VI 3.89
vAll Dyn VII 4.37
vAll Dyn VIII 4.00
vAll Dyn. IX 5.22
vAll Dyn. X 5.01
vAll Dyn. XI 4.75
vAll Dyn. XII 4.90
D Income 5.50
D.Div 5.19
Dyn Global 5.87
uDyAm US 6.99
DynAmCn 8.28
DynCdn Fd 14.20
vDynGBF 4.86
nDynPartners 5.44
nDynPrecMet 1.25
MMF 11.15-10.00
Mgd Ptolio 6.38
F.I. Exar
vimmobilier 10.23
Friedberg Com.
vDouble Gold 4.51
Harvard
Harvard 2.62
Industrial Gr.
CS Mg 11.67-10.00
Indust Am 8.00
Indust Bon 10.28
Indust Div 11.02
Indust Eq 18.25
Indust Futur 5.70
Indust Global 6.24
Indust Gwth 15.76
gIndust Hor 5.87
Indust Inc 9.89
Indust Pens 5.98
Mack Eq 2.36
Mack Mtge 1.21
Mar Equity
vnMar Equity 6.02
Marlboro
vMarlboro 8.85
Md Mgmt Fd
vnCMAIF 8.14
vnCMASTDF 42.10
vnMD Bond 10.46
vnMD Grth 4.62
vnMDR A 160.39
vnMDR B 153.97
vPerp G. I 1.99
vPerp G. II 2.81
vPerp G. III 3.62
vPerp G. IV 3.25
vPerp G. V 6.04
vPerp G. VI 8.37
Middlefield Group
vMRF Mutual 8.65
MTC Group
Growth 12.25
National Trust
vnEquity 20.39
vnIncome 75.61
vNatrusco 7.64
vnPro 102.26
NW Group
vCanadian 9.01
vEquity 12.16
NW Trust Eq
vnNW Trust 21.78
Orbit Group
vWorld 5.16
Pacific Group
Growth 6.39
Rel Bal. 3.96
US Growth 4.32
PMF Mgt. Ltd.
Pension 2.30
Xanadu Fd 1.80
Prenor Trust
vnTeach. rs 106.98
Pret et Revenu G
vnAmerican 29.07
vnCanadian 9.87
vnFonds H 5.12
vnOblig. 9.78
vnRetraite 23.31
Princor Funds Inc
vuGrowth 18.11
vuWorld Inc 5.01
Sagit Group
Cam Americ 9.35
Cam Balance 6.39
Cam Diversf 7.01
Cam Growth 7.20
Cam Pacific 4.39
Cam Resourc 2.51
Cam Spe Eq 10.28
TC Bon 10.26
TC Equ 7.37
TC Inc 5.92
nTC M 11.50-10.00
TC Pen 11.37
Sentinel
Am Eq Cdn 10.66
uAm Eq US 8.99
Cda Bond 9.51
Cda Equity 9.73
Global 9.33
nMMF 11.56-10.00
Synchrovest
Synchrovest 6.29
Total Return
vnTotal Retur .91
Universal Group
American 9.46
Equity 11.67
Global 5.53
Income 5.34
Pacific 9.38
Resource 5.98
Sect Ame 6.36
Sect Cdn 6.18
Sect Cur 5.58
Sect Glo 5.63
Sect Pac 6.47
Sect Res 5.30
Westrn Grth
vWestrn Grth 4.58

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C D					
CAE Ind	85650	$8¼	7⅞	8⅛	— ⅛
†CCL.In.B	2800	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
CGC Inc.	8270	$14	13¼	14	+ ¾
†CGI Gr.A	2400	175	175	175	— 5
CS Res.	27700	$5⅜	5⅛	5¼	
Cabano	800	125	125	125	+ 2
Cambior	113215	$17¼	16¾	16¾	+ ½
Cambrida	800	$31⅜	31½	31⅜	— ⅛
Camp Res	12106	93	92	92	+ 5
Cmpbel.Sp	1450	$21⅛	21	21⅛	— ¼
Camp.sr.C	200	325	325	325	— 25
Camp.p.D	8800	320	310	320	+ 20
Campeau	22600	265	255	263	— 5
Cda Pack	600	$15½	15½	15½	— ¼
CP Ltd	247265	$25½	25	25½	— ¼
Cdn Tire	9100	$26¼	26	26	—1⅜
†C Tire A	21586	$22¾	22¼	22¾	+ ⅛
†C Utilit.A	400	$21	20¾	21	+ ¼
C Utilit B	1800	$21	20⅞	21	
†Cmnac.A	44030	490	470	475	— 10
Canron.A	1000	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Canstar	ż80	315	315	315	— 10
Cnutil7.75	10000	$24⅞	24⅞	24⅞	
Cara Oper	10000	$17¾	17¾	17¾	
Carena	ż25	$24	24	24	— ½
Cascades	12630	490	480	480	— 10
Celanese	ż25	$29	29	29	— ½
C.Capital	2200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
†C.Cap A	14700	$9⅜	9⅜	9⅜	
Champlai	64400	205	200	200	
Charan	5000	38	38	38	+ 3
Cheni	2000	475	465	465	— 5
Cheni W	1000	78	78	78	+ 5
†CimStL.a	4200	$16	15⅝	15⅝	— ¾
Cinram	300	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Circo Crft	200	380	380	380	— 10
†Cogeco	4350	480	465	480	+ 5
Cogec sr1	700	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
CohoRs	500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Cominco	7750	$24⅜	24⅛	24⅜	— ¼
Comi.Sr.H	7950	$14	14	14	
Comptime	2500	80	80	80	
Comterm	1805	28	28	28	
Cons TVX	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
†CPCI.A	500	45	45	45	+ 5
CPCI.B	1000	45	45	45	
Corby A	1000	$29¾	29¾	29¾	
†Corby B	300	$29	29	29	+ ¼
†Corona A	90270	$11	10½	10½	— ⅛
CoronPCw	500	$46	46	46	— 2
Coron.92w	6000	245	235	235	— 5
Coron.90w	67038	72	62	62	— 2
Coscient	8100	195	185	195	+ 10
Cott	200	380	380	380	— 20
Cover	5700	220	220	220	
Cover.w	ż1150	4	4	4	
Crwn.Pr.1	1000	$20⅞	20⅞	20⅞	— ¼
Crwn.wt.b	700	$16½	16½	16½	— ⅛
†DMR.grA	700	345	345	345	
Datamark	1900	320	320	320	— 10
Denison.A	1900	360	330	330	— 35
†Denisn.B	1727	325	315	325	— 10
Denis 9.50	1400	$22¾	22⅝	22⅝	— ¼
DesiDe.Lg	1400	42	42	42	
†Devtek	2900	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Dionne	3800	450	450	450	— 15
Dofasco	146900	$24¼	23⅞	23⅞	— ⅜
Dofasc2.60	2530	$31¼	31½	31¼	+ ¼
Domco.Ite	4850	470	455	460	— 10
Domtex	9951	$15	14⅞	14⅞	— ⅜
Domtar	25929	$12⅞	12½	12¾	— ⅛
Domt.2.25	500	$25⅜	25⅜	25⅜	
Donohue.b	202500	$10	9⅞	9⅞	— ⅜
Donoh.p.A	ż40	$19	19	19	— 1
Dorel	12900	475	450	460	— 25
Dramx.a	1100	90	90	90	— 10
DuPont

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO



A B

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ADT ads		500	$39⅛	39⅛	39⅛	— ⅛
AGFM B	f	17300	$6½	6⅜	6½	
AMCA Int		104834	395	390	390	—10
AMCA 2	p	2650	$22	21⅞	21⅞	— ⅛
AMCA 3	p	300	$24⅞	24⅞	24⅞	
ARC Int		4000	230	225	230	+ 5
Abbey E	o	2915	5	5	5	— ½
Aber Res	o	8000	100	100	100	+ 5
Abermin	o	700	10	10	10	
Abti Prce		122519	$14	13½	13⅝	— ⅜
Acadia M	o	12097	27	27	27	
Acugrph A	o	3000	34	34	34	+ 6
Acklands		100	$10¾	10¾	10¾	
Adv Grvs	o	1600	120	116	120	
Aetna Ip		10000	$23½	23½	23½	— ⅛
Agassiz		600	100	100	100	
Agnico E		341870	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Agnico w		96100	450	380	200	+ 5
Agra Ind	A	9000	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅜
Agra B	f	200	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
Air Canada		393419	$10¾	10	10¼	
Alt Energy		129273	$18¼	18	18	— ⅜
Al Enr 77S		775	$27¼	26⅞	27¼	+ ⅜
Alta Nat		1150	$18⅜	18	18	— ⅜
Alcan		684672	$24⅝	23¾	24⅝	— ⅛
Alcan C	p	3800	$24	23⅞	24	+ ⅛
Alcan E	p	2300	$22¾	22¾	22¾	
Algo Gr A	f	1805	365	345	345	—30
Algo Cent		550	$14⅝	14½	14½	
Algon Merc		100	$9½	9½	9½	
Alied Lyns		8200	$9⅝	9½	9⅝	
Altex		5000	430	420	420	— 5
Amax Gld		150	$22¼	22¼	22¼	
A Barick		352600	$21	20¼	20¼	+ ¼
ABarik A	w	3000	68	65	68	+ 1
Am Eagle	o	53500	70	70	70	
Am Expres		100	$35¼	35¼	35¼	—3¼
Am Pacific		16500	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Anchor M		3000	180	180	180	— 5
Anderson		6894	$18½	18½	18½	— ¼
Ang CdnM	o	18900	27	25	25	— 2
Ang CT	4½	275	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ang CT	3I5	260	$33¼	33¼	33¼	
Anthes		45000	58	56	58	
Arbor A		2000	8¾	8¼	8¼	+ ¼
Arbor B	f	12000	8	8	8	— ⅛
Archer C	o	40230	$21½	20⅛	20⅜	—1⅜
Args 260	p	167	$30⅛	30⅛	30⅛	
Armbro En		4500	9	9	9	+ ⅛
Asmra Mnl		300	315	315	315	— 5
Astral A	f	5000	11½	11½	11½	
Astral B	f	5200	$11⅝	11½	11½	— ¼
Atco I	f	18250	$10½	10¼	10⅜	— ¼
Atco II		1400	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Atlanta G	o	6700	140	120	140	+ 25
Audrey R		8200	310	300	305	
Audrey w		500	78	78	78	— 2
Augmitto	o	12020	16	16	16	— 1
Aur Res	o	63567	$12¼	11¾	12⅛	
Aurizon	o	20999	31	29	29	— 2
Autrex B		100	200	200	200	
Avcorp Ind		2400	56	56	56	
Avinda	o	2000	4	4	4	
BAA plc		1300	$7¼	7¼	7¼	
BCE Inc		349273	$44	43½	43¾	— ⅜
BCE 1.9$	p	400	$53¼	53¼	53¼	— ¼
BCE Mobi		18180	$25¼	25¼	25⅜	— ⅜
BCE PI 2p		500	$24	24	24	
BCED C I		3350	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ¼
B C Bancor		2748150	150	150	150	— 2
BC Banc A		200	$31	31	31	
BC Banc B		500	$31	31	31	
BC Gas		28550	$15½	15	15	— ⅛
BC Sugar	A	9665	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅜
B Corp	p	44600	$31	30⅝	30⅞	
BGR A		26090	$12	11⅝	11¾	+ ⅜
Bii Ent		6700	$5¾	5¾	5¾	— ¼
BMO Inf fin		300	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
BNT Ltd		171300	$15½	15	15⅛	— ⅜
BNT Eqty		650	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
BP Canada		112924	$18¾	18¼	18¾	— ⅜
BYG o		11000	60	49	60	+ 15
Baca A	o	805	185	185	185	—10
Bachelor		2150	45	45	45	
Bancshr	p	180	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Banister	C	200	$11⅞	11¾	11¾	— ¼
Bank Mtl		166211	$30¼	29⅝	30¼	— ¼
Bk Mtl 3p		300	26	26	26	
Bk Mtl 4p		1500	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Bank N S		5155162	$15⅞	14⅞	15¼	
Bk NS 1p		400	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Bk NS 3p		7650	$19¼	19⅛	19¼	
Bk NS 4p		10800	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Bankeno	o	140	265	265	265	
Barons Oil		280	246	246	246	
Baton		35200	$11¼	11	11¼	+ ¼
Battle M		1650	$21⅜	21⅜	21⅜	+ 1⅛
Beau CA	o	11250	30	28	28	— 3
Beaufield	o	34000	30	26	27	— 3
Beaver R	o	14000	22	20	20	+ 1
Bell 1.94	p	100	$24⅛	24⅛	24⅛	
Bell 9	p	500	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral		151140	85	76	80	+ 2
Bema Gl	o	281370	305	290	300	+ 10
Bethlem	R	1200	50	50	50	
Biochem	f	3400	$10⅛	10¼	10¼	
Biomira	o	300	320	320	320	+ 10
Bl Hawk	o	500	90	90	90	
Bombdr	A	3950	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅜
Bombdr	B	188550	$15⅜	15⅜	15⅜	— ¼
Bmbdr	p	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Bovar Inc		16975	42	40	41	— 1
Bow Valy		48002	$12⅞	12½	12¾	— ⅜
Bow Valy	4	1183	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
B V 2025		300	$26½	26½	26½	— 2
Bow Vly	2051	7679	$20¼	20	20	— ½
Bowtex	o	260	255	255	255	— 4
Bracknel	o	2010	150	150	150	— 5
Bralorne		4000	40	39	39	
Bramalea		67750	$19⅛	18½	18½	—1⅛
Brmlea	B	p 1000	$25	25	25	
Brmptn	A	f 300	$7½	7½	7½	— ⅛
Brandvr	o	16600	43	40	43	+ 3
Brascan	A	47119	$25⅜	25⅛	25⅜	— ¼
Brkwater	o	89200	225	215	220	+ 5
Brenda	M	290	$18½	18½	18½	
Bright	A	3600	$19	19	19	
BC Phone		19367	$17⅞	17⅝	17⅝	— ⅜
BCPh 4¾	p	160	$47	47	47	— 5
BCPh 6	pr	25	$66½	66½	66½	
BCP 7.04	p	300	$19⅞	19⅞	19⅞	
BCP 11.24	p	2100	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛

A B (suite)

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Br Pet ads		100	$72½	72½	72½	—4¼
Bruncor		5714	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Brunswk		31500	$10⅛	10½	10½	
Brydon	o	1000	33	33	33	
Budd Can		200	$32	32	32	— 1
Bunker H	o	10400	200	185	185	—15

C D

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE		327050	$8⅜	7⅞	8⅛	— ⅛
CCL B	f	47700	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
CFCF	f	2000	$15	15	15	— ⅜
CGC Inc		58285	$14	13¼	14	+ ¾
CHC Hlcpt		1000	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
CM NT Equ		900	$14¼	14¼	14¼	— ½
CM Pref p		36700	$14½	14½	14½	
CME A	o	z800	7	7	7	
CS Res	o	4600	$5¼	5¼	5¼	
CT Financl		160	$23	23	23	
Cableshr	A	16000	180	175	180	— 5
Cabre		9343	$5½	5¼	5½	
Caldwell	A	2200	$7⅝	7⅛	7⅝	+ ⅛
Cambior		345015	$17⅛	16¾	16⅞	+ ½
Cambrida		11500	$31⅞	31¼	31¾	+ ⅛
Camco Inc		6150	$8	7⅞	8	+ ⅛
Camp Res		19000	95	92	92	+ 2
Camp Soup		2500	$21½	21	21½	— ⅜
Campeau		119275	263	255	260	— 9
Campeau	B	1200	425	410	415	—10
Campeau	C	11300	330	310	320	—10
Campeau	D	1500	315	315	315	+ 10
Canarreco	o	15100	25	18	25	+ 7
Can Malt		2500	$34	34	34	
C Nor West		24750	390	380	385	
C Packrs		114240	$15⅝	15⅜	15⅝	— ⅜
CS Pete	f	250	280	280	280	
C Trsco	B	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
C Trsco	C	1200	$19⅜	19⅛	19⅜	— ⅛
C Tung		200	55	5	5	+ 1
C Tung	w	3000	5	5	5	+ 1
C Arrow	o	5500	37	35	35	— 5
CDolar	A	f 500	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
C Energy		1800	475	465	465	—10
C Exprss	f	52350	65	61	61	— 4
CG Invest		z5	$42⅞	42⅞	42⅞	
C Home	o	625	290	285	285	— 5
Ci Bk Com		242648	$28¼	27¾	28⅛	— ⅜
CIBC 5	p	100	$23¼	23¼	23¼	— ¼
CIBC 4	p	500	$94	94	94	
CIBC 6	p	7400	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Cdn Jorex		1500	121	121	121	
C Manoir		2000	225	225	225	—10
C Manoir	f	2200	200	200	200	
C Marconi		4220	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Cdn Nat Res		41200	234	226	228	— 2
C Nth Star		1700	$5¾	5¾	5¾	
C Occidental		59800	$18½	18½	18½	— 2
CP Forest		77600	$37¼	36½	36½	— ½
CP Ltd		563041	$25½	25	25⅜	— ⅜
Cdn Roxy		z50	$6⅝	6⅝	6⅝	
Cancom	o	8600	$13¼	13	13¼	— ¼
Cdn Tire		300	$26¾	26⅜	26⅜	— ⅜
CTire A	f	109975	$22¾	22¼	22¾	
CUTil A	f	35000	$21	20½	21	+ ⅛
C Util B		1500	$20⅞	20½	20⅞	— ⅛
C Util 5	pr	z25	$52⅞	52⅞	52⅞	
CUTil 6	pr	z10	$65¾	65¾	65¾	
CUTil 2nd	K	2100	$25¾	25⅛	25⅜	+ ⅛
Canamax		26600	315	300	300	—15
Canam A	f	12100	480	460	480	—15
Canbra		200	$7	7	7	— ¼
CanCapIti		575	395	395	395	— 5
Candol D	o	29015	10	9	9	— ⅛
Cantor		326165	$27⅞	26½	27¼	— 1
Canron	A	1600	$12	12	12	+ ¼
Canron	B	f 100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Canstar S		3350	320	315	320	
Capra		10400	$17⅞	17½	17⅝	— ½
Cara A	f	101200	$17	17	17	— ½
Carena		1000	$24	24	24	— ½
Cascades		5500	480	480	480	—15
Cathedrl	o	3000	155	155	155	
Celanese		65600	$29½	28⅞	28⅞	— ⅜
Cntrl Cap		5061	$11½	10⅞	11⅛	+ ⅛
Cnt Cap	A	f 16477	$9⅛	9¼	9⅛	— ⅛
Cnt Cap	Ap	500	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Cnt Cap	Bp	1000	$24⅛	24⅛	24⅛	
Cnt Crude	o	5500	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
CFund A	f	300500	$7⅛	6⅞	6⅞	
Cnt GtTr	1	400	$18½	18½	18½	
Cnt GtTr	2	1700	$22	21⅞	22	+ ¼
Cnt GtTr	3	200	$25	25	25	
Cntl G Trc		3326	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
CG Tr	p	561	$26	26	26	+ ⅜
Centurion		28100	100	95	100	+ 5
Chai na ta		112200	330	315	325	+ 10
Chalengr	f	z10	67	67	67	
Chanclr E	o	1000	34	34	34	
Chanclr Gr		1100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Chnclr G	w	22000	80	75	75	—10
Charan		36700	39	38	39	— 1
Chateau A	f	500	375	375	375	—25
Chauvco A	o	3800	$11½	11¼	11¼	— ⅜
Cheni Gld	o	8300	480	470	470	+ 10
Cheni Gld	w	3700	80	75	75	— 5
Chesbar	o	5700	30	30	30	— 1
Chrysler		1200	$19½	19¼	19½	
CHUM		100	524	24	24	— 1
CHUM B	f	157800	$19½	18½	18½	— 3
Cimaron	o	11000	$8¼	8	8	— ⅜
Cineplex		67483	$6⅞	6⅜	6¾	
Cinram		600	56	57	57⅜	— ⅛
City Res	o	6700	45	41	44	— 6
Clarus M	o	400	305	305	305	—10
Claude R	o	7636	325	320	325	+ 10
Claude p		1300	$6¼	6¼	6¼	
Cliff o		24500	10	10	10	— 6
Co Steel f		104100	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
Cobi Food		6700	37	35	37	+ 2
Cogeco f		600	475	475	475	
Cognos		22020	$5⅜	5¼	5⅜	
Coho Res		1800	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Colin Enr	o	4600	215	208	215	
Colonial	o	1000	50	50	50	
Cirtech A	of	6500	165	165	165	—10
Colrav R	o	4960	4	4	4	
Cominco L		264100	$24½	24	24⅜	— ⅜
Comnco A	p	500	$24⅜	24⅛	24⅜	
Comnco H	p	100	$14	14	14	
Comnco R		103150	330	315	325	
Comnco R	w	59800	25	23	23	— 2
Compu H	o	2800	69	67	69	+ 1
Computiog		358700	375	370	370	— 5
Comterm		600	28	28	28	— 3
Coniagas	o	1500	95	90	95	— 3
C Brinco	Ao	5650	480	470	480	+ 10
C Carma	A	1834	245	240	240	—10
C General		500	35	35	35	—10
C HCO	o	103	115	115	115	
C Nthland	o	z1	70	70	70	
Con Prot	o	4000	36	36	36	
Cons TVX		94450	$7½	7⅜	7⅜	
Consoltex		3500	$21½	21½	21½	
Cons Gas		1150	$28⅛	28	28	— ⅛
Con Pkg		420	$16⅜	16	16⅜	+ ⅛
CTL Bank		z40	115	115	115	
Contour B	o	5000	20	20	20	
Contrns A	f	5700	130	120	130	— 5
Contrns A	p	1500	$12⅞	12⅝	12⅝	— ⅛
Conwest A		2050	$14½	14	14	— ½
Conwst B	f	1220	$14½	14	14	— ½
Coral Gld	o	2100	220	215	215	— 5
Corby		4800	$29¾	29¾	29¾	— ⅛
Corel Sys		8500	$5⅜	5	5¼	— ¼
Corncapa	o	19500	195	187	195	+ 8
Corona A	f	791591	$11	10½	10½	— ⅛
Corona B		z103	$11⅜	10¾	11⅜	
Corona A	p	3771	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Corona B	p	1900	$26½	26	26	+ ¼
Corona C	p	5000	$28¼	28¼	28¼	+ ½
Corona w		257614	72	62	62	— 1
Corna 92	w	38700	250	235	240	
Corna pc	w	500	$45	45	45	
Coronet C		1500	260	260	260	
Corp Food		62485	$11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Coscan D		57600	$11½	11	11	— ½
Coseka R		16500	28	28	28	
Counsel		5440	$11	10¾	10⅞	— ⅛
Coxheth	o	50480	15	14	14	+ 1
Craftech	o	1000	95	95	95	+ 13
CLife I	A	8500	$25⅛	25¼	25¼	— ⅛
Crownx	A	111150	$6¼	6	6⅛	— ⅛
Crownx	1	p 2646	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Crownx	2	p 2800	$21	20¾	21	+ ⅛
Crownx	B	w 5125	$16½	16⅜	16½	— ⅛
Czar Res		24350	137	130	136	+ 1
DMR A	f	500	350	350	350	—15
Dale Prz	p	350	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Datel	o	z200	24	24	24	
Deak Res	o	21500	100	95	95	— 2
Deiour	o	1000	15	15	15	— 1
Delrina C	o	8400	170	165	165	— 7
Denison A	p	2221	350	325	340	—20
Denison B		f3981	2330	310	330	+ 10
Denison B	p	2900	$22¼	22⅜	22¼	
Denisn B	w	9000	25	25	25	—11
Deprenvl	o	99926	$15½	14	15½	+ ⅜
Derlan		3200	$8⅜	7⅞	8¼	— ⅛
Develcon		500	70	70	70	+ 2
Devran P	o	1000	125	125	125	
Devtek	f	4600	$5¾	5¾	5¾	
Dexleigh		12900	222	220	220	— 3
Dicknsn A	f	1919	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
Dicknsn B		1000	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Discov W		6000	155	155	155	
Dofasco		70456	$24¼	23⅞	24	— ½
Dofasco	260	6615	$31⅜	31½	31⅜	+ ⅛
Dolphin	o	2500	40	40	40	
Doman A		23052	$10¼	10½	10¾	+ ⅛
Doman B	f	38490	$10⅛	9⅝	10	— ⅛
Doman 2	p	600	$32½	32½	32½	
D Expl fo		6500	10	10	10	+ 1
D Textle		835	$15	15	15	— ¼
Domtar		15067	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Domtar 225		300	$25¾	25¾	25⅜	
Donohue B		123100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Dore Nbsk		10000	3	3	3	— 1
Dover Ind		1700	$18½	18¼	18¼	+ ¼
Dunde Pal	o	5500	57	55	55	— 5
Dunraine	o	19000	170	170	170	
Du Pont A		16900	$25⅛	24⅞	25	— ⅜
Duration	o	10890	4	3½	3½	— ½
Durkin H	o	z100	60	60	60	
Dylex A	f	31850	$7	6½	6⅞	+ ⅛
Dynlta 10	p	2000	$7½	7½	7½	+ ⅛
Dynmic A	f	9740	56	6	6	

E F

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin		1030	$73	73	73	
ERG Res	o	75000	22	20	20	— 2
Eagle P		1000	205	200	200	—20
Eaglet	o	28000	9	7	7	— 1
Eastmag	o	7802	335	320	320	—10
Echo Bay		349373	$24⅛	23½	23½	+ ⅜
Eco Corp		6500	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Edper A	f	17520	$27¼	27¼	27¼	
Ego Res	o	23500	50	46	48	— 2
Elders A		3900	$23⅛	22⅞	22⅞	— ⅛
Elcthm Y	f	600	$9	8¾	8¾	— ⅛
Emco		92300	$10½	10½	10½	— ⅛
Empire A	f	1900	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Encor Inc		52646	270	265	269	— 4
Energx	o	12000	13	13	13	— ½
Enfield		9700	$5	485	5	
Enfield 1	p	200	$17⅛	17¼	17¼	
Ennistel A	f	1100	400	400	400	
Enscor Inc		600	190	190	190	+ 10
Enserv C		200	330	330	330	— 5
Env Saf	o	9300	250	220	230	—10
Equinox	o	6000	170	165	165	
Equty Pres		1266	82	82	82	
Equty Svr		AJ7770	415	390	400	
Equity Svr	p	2412	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Etac Sals		11360	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
Euro Nev	o	47614	$9½	9	9	+ ¼
Exall	o	1000	44	44	44	
Excel	o	1400	125	125	125	
FAI ads		200	$12	12	12	+ ½
FCA Intl		300	$10	10	10	— ¼
FCMI A	of	6175	142	142	142	—28
FPI Ltd		19950	$5¼	5	5	— ¼
FT Capital		z900	5	5	5	
FT Cap Ip		15000	10	9½	10	
Fahnstk A		1448	170	170	170	
Fairfax	f	1500	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
Flcnbrd G		25907	310	295	295	— 5
Far West		1200	200	190	200	+ 1
Fed Ind A		5013	$12⅜	12½	12½	— ⅜
Fed Ind C		4200	$22¼	22¼	22¼	+ ½
Fed Pion		7500	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Finning L		19200	$13	12⅞	13	— ⅛
Firan		2700	290	280	280	— 5
F Austrla		7731	$11	10⅞	10⅞	
F Austrl	w	21482	17	17	17	
FCIgry A	o	10000	8½	8½	8½	—1½
F City Fin		19900	$10⅜	10¼	10¼	— ½
F Cty Tr A		300	$9½	9½	9½	— ⅜
F Cty Trco		9180	$7½	7½	7½	
F Mrcntl	u	9700	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
F Tor Mng		5500	90	90	90	
Flanagan	o	25567	107	102	102	+ 2
Fleet Aero		1400	130	110	110	—27
Fleet Aro	Af	2000	100	100	100	
Fleet Aero	I	3600	225	220	225	
Flet CCan	A	5371	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
Flet C Inv		700	$21¾	21¾	21¾	
Flet CI B		7600	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Flet CFin B		1200	$23½	23½	23½	+ ¼
Flet CFin B		1400	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ¼
Focus nmc		575	$20⅜	20½	20½	— ½
Fortis Inc		3445	$22⅜	22½	22⅜	— ⅜
FSesn HI	f	11500	$17½	17¼	17⅜	— ⅜
Franco	o	34650	$20¼	20	20	+ ⅛

G H

		Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GW Util		541	$21¼	21¼	21¼	— ⅜
Galactic		78250	490	480	480	+ 5
Gandalf		9400	475	450	450	—30
Geac Comp		1200	195	190	195	+ 5
Geddes	o	18200	249	240	249	+ 4
Geddes	w	26300	63	63	63	
Gemini T	o	4700	35	35	35	— 5
Gendis A		200	$21⅜	21½	21⅜	
GMC		2220	$48½	48	48½	
G Trustco	p	400	$22	22	22	+ ¼
Geoma		26500	33	32	32	+ 1
Giant Bay	o	10000	63	63	63	+ 2
Giant Yk		489	$12½	12½	12½	+ ¼
Gibraltar		1500	$9	9	9	
Glamis		12800	300	285	285	
Glen Adn	o	14232	30	28	28	— 2
Glenavre		2100	$15½	15⅜	15½	
Global Gov		32650	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Goldcorp	f	111550	$6⅜	6⅛	6⅛	
Goldcorp	w	178370	27½	26	27½	+ 2½
Gld Knight	o	130480	$12⅜	11⅞	12	+ ⅛
Gld Myra	o	5000	16	16	16	
Gldn Nth	o	2700	120	120	120	
Gldn Rul	o	6683	145	136	136	— 4
G Star	o	13500	245	235	235	—10
Gldn Ter	o	12000	16	16	16	— ½
Goldex	o	9000	365	350	365	— 5
Goldex 2	w	17000	27	25	27	+ 5
Goldfarb A		1600	$7¾	7½	7½	
Goldast	o	5700	57	57	57	
Goldasl	o	7121	50	45	50	+ 5
Goldstak	o	6000	150	145	145	
Gldteck	o	35000	72	67	72	— 1
Goodyear		100	$37¼	37¼	37¼	
Grafton A	f	500	$5¾	5½	5½	— ⅛
Gratt G	p	100	$33⅞	33⅞	33⅞	
Grandma		12629	25	25	25	
Granduc		11034	265	250	250	—10
Granges		102000	268	255	260	
Granite	o	f 5499	86	80	80	— 8
Gt WLife		770	400	525	25	— ⅛
Gt W Lifeco		77150	$16⅝	16¼	16¼	— ⅜
Gtr Lenor	o	1282	52	52	52	+ 1
Grnstne	o	53074	56	5½	5⅞	+ ⅜
Greyhnd		600	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Greyvest	F	5200	450	430

Quatre fois plus de crises cardiaques chez les fumeuses

BOSTON (AP) — Les femmes qui fument courent près de quatre fois plus de risques que les non-fumeuses de subir une crise cardiaque avant l'âge de 65 ans, mais le danger s'atténue rapidement dès qu'elles cessent de fumer, indique une nouvelle étude.

Des recherches antérieures ont déjà démontré que le risque élevé de crise cardiaque chez les fumeurs masculins disparaît quelques années après l'abandon du tabac, mais cette récente étude est la première à prouver que cela vaut aussi pour les femmes.

« Ces données confirment que les femmes ont tout autant intérêt à cesser de fumer que les hommes, et cela pourrait fournir aux femmes un motif encourageant de renoncer au tabac, même si elles ont beaucoup fumé pendant des années », notent les chercheurs de la faculté de Médecine de l'Université de Boston.

Ceux-ci ont constaté que le risque d'une attaque cardiaque est 3,6 fois plus élevé chez les fumeuses que chez celles qui n'ont jamais fumé. Mais trois ans après avoir définitivement « écrasé », les ex-fumeuses ne courent pas plus de risque que les non-fumeuses.

Le tabac perd de la popularité auprès des deux sexes, mais la baisse est plus marquée chez les hommes. Au cours des deux dernières décennies, la proportion des fumeurs a décliné de 51 à 29 %, tandis que la proportion des fumeuses est passée de 33 à 24 %.

L'étude a été menée auprès de 910 femmes admises pour crise cardiaque dans 71 hôpitaux des États du Massachusetts, du Rhode Island, du Connecticut et de New York. Ces fumeuses ont été évaluées en comparaison avec 2375 femmes hospitalisées pour d'autres raisons.

16,2 % de personnes bilingues au Canada

TORONTO (PC) — Le bilinguisme gagne en popularité au Canada, mais le français est vulnérable dans plusieurs régions du pays, indique un rapport de Statistique Canada.

L'anglais comme langue d'usage à la maison attire des gens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, même au Québec, affirme le rapport rendu public hier.

« Dans aucune région du pays, le français n'assimile l'anglais. On ne peut pas faire grand-chose contre ça », affirme Philippe Falardeau, l'un des analystes de la Fédération des francophones hors Québec, un organisme qui représente environ un million de personnes.

Il précise que le nombre de francophones hors Québec a diminué de 5 % entre 1981 et 1986.

Le français a perdu du terrain à l'extérieur du Québec parce que les écoles ne sont pas assez nombreuses. Mais la Charte des droits et des libertés accorde maintenant aux francophones le droit d'avoir leurs propres écoles là où le nombre le justifie, a précisé M. Falardeau.

Le rapport indique également que lorsqu'un francophone épouse un anglophone, l'anglais tend à dominer comme langue d'usage à la maison.

Par contre, le nombre de personnes bilingues augmente. En 1986, environ 16,2 % de la population était bilingue, comparativement à 15,3 % en 1981 et 13,5 % en 1971.

Les écoles d'immersion sont l'un des facteurs les plus importants pour expliquer ce phénomène, mentionne l'auteur du rapport, Robert Bourbeau de l'Université de Montréal.

En tout, 184 000 étudiants anglophones se sont inscrits dans des programmes d'immersion en 1986 et 1987.

L'anglais est la langue maternelle de 62,1 % des Canadiens, tandis que 25,1 % parlent d'abord français.

Les filles sont aussi bonnes en maths que les garçons

TORONTO (PC) — Un professeur à l'Université de Colombie-Britannique vient de mener à bien une étude qui discrédite la croyance voulant que les garçons ont davantage que les filles « la bosse des maths ».

C'est une perception basée sur des années de tests qui ont été biaisés par mégarde pour refléter les capacités supérieures de certains garçons, dans certains domaines des mathématiques, soutient Douglas Willms.

Les garçons sont effectivement majoritaires dans les rangs des élèves qui obtiennent des résultats supérieurs aux tests de mathématiques, mais ils dominent aussi les échelons inférieurs, et cela, la plupart des études n'en tiennent pas compte, insiste-t-il.

Les filles, elles, se regroupent au centre de l'échelle des résultats.

À la longue, la domination masculine au haut de l'échelon finit par engendrer un parti pris contre l'entrée des femmes dans des programmes d'études supérieures en mathématiques ou en sciences, affirme le professeur Willms.

À partir des performances d'un millier d'élèves de Colombie-Britannique, suivis de la 3e à la 7e années, le professeur a constaté que les filles étaient aussi bonnes ou meilleures que les garçons quand elles entamaient leur 3e année. À mesure qu'elles avançaient dans le système scolaire, elles devenaient plus habiles à appliquer certains aspects des mathématiques, mais prenaient du retard dans la résolution des problèmes et la compréhension des concepts mathématiques.

En entrevue, l'universitaire a indiqué qu'à cause de la prédominance des garçons aux niveaux supérieurs des résultats de tests, on tend à les sélectionner plus souvent pour des projets spéciaux de mathématiques, comme des compétitions — ce qui, de toute évidence, peut influencer les choix de carrière des filles une fois rendues au niveau secondaire.

L'universitaire a admis avoir été incapable de faire la distinction entre les habiletés mathématiques déterminées par des facteurs biologiques et celles qui sont induites par des influences sociales. « Nous ne le savons pas, et nous ne le saurons probablement jamais. Les facteurs sociaux sont importants. Par exemple chez les filles, il y a beaucoup de pression pour ne pas être bonnes en sciences ».

Dans son rapport, M. Willms note que l'écart entre les sexes en mathématiques rétrécit avec le temps, ce qui accréditerait la théorie qui attribue les différences sexuelles à l'influence de la famille, de l'école et de la communauté. « Nous soupçonnons, écrit-il, que les attentes et les encouragements des parents constituent probablement les principales influences à la maison. Ces variables se sont révélées déterminantes sur les résultats au niveau secondaire et il apparaît évident que certains parents ont des attentes différentes pour leurs filles et pour leurs garçons ».

5 % des producteurs de bois pratiquent la coupe de régénération

Clément Trudel

UNE ÉTUDE sur les coûts d'exploitation des producteurs de bois en forêt privée établit que seulement 5 % de ces producteurs pratiquent la « coupe de régénération », comparativement à 43 % qui s'adonnent à la « coupe à blanc ». 47 % pratiquent une « coupe sélective » et 6 % de ces producteurs optent pour une « coupe d'éclaircie ».

L'enquête menée entre février 1988 et janvier 1989, à même un échantillon de 137 entreprises représentant toutes les régions du Québec sauf Pontiac, Montréal et les Laurentides, a été réalisée par un groupe de chercheurs de l'université Laval, membres du GREPA (Groupe de recherche en économie et en politique agricoles). La Fédération des producteurs de bois du Québec a commandité cette étude dont les résultats ont été rendus publics hier midi à Victoriaville.

La forêt privée occupe 15 % de la superficie de la forêt québécoise. La FPBQ a suscité cette recherche, estimant : 1) qu'elle pourra s'en servir pour obtenir du gouvernement du Québec qu'il hausse les droits de coupe établis pour les territoires forestiers publics (ce qui influera sur les prix versés aux producteurs privés) ; 2) que ce document aidera à défendre les intérêts des membres de la fédération face à l'industrie du sciage et aux usines de pâte et papier. « Les prix du bois généralement peu élevés obtenus par les producteurs contribuent à limiter leurs efforts d'aménagement », dit le communiqué du GREPA qui, dans son document, se contente d'« hypothèses » quant aux taux de rémunération des producteurs, considérant qu'il s'agit là d'une « décision politique ».

Les chiffres (en dollars) obtenus par le GREPA valent « par mètre cube apparent » : les frais réels d'exploitation, pour les feuillus, sont de 6,01, et de 7,87 pour les résineux (on en déduit un amortissement). Sont aussi pris en compte le travail familial non rémunéré (suivant le nombre d'heures consacrées) ; la valeur du « fonds de terre nu », et l'actif total (au coût d'acquisition déprécié), actif qui se situe à 9,89 $ par mètre cube apparent, pour les bois feuillus, et à 17,16 $ par mètre cube pour les résineux.

Le GREPA est dirigé par Michel Morisset. Ce groupe a déjà réalisé une étude préliminaire sur ce dossier des producteurs de bois en forêt privée en 1987, et il a aussi en chantier des études sur les coûts de production des entreprises laitières et sur le partage interprovincial des quotas laitiers.

SPORTS

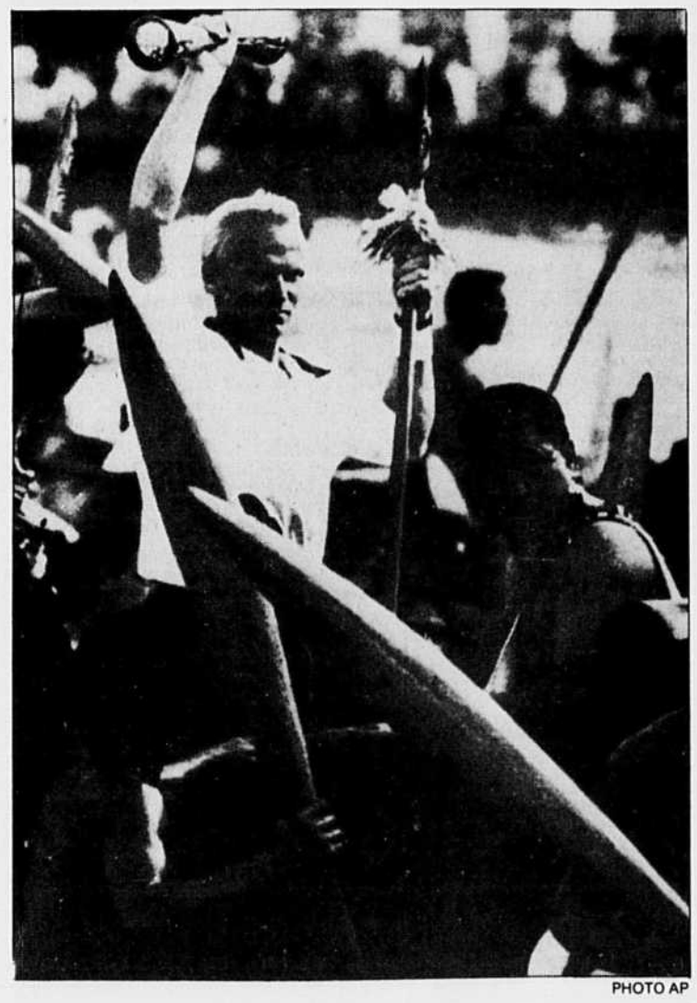


PHOTO AP

Les Maoris volent le spectacle
Un canoë rempli de Maoris, bien en vue lors des cérémonies d'ouverture des Jeux du Commonwealth, arrive à Auckland, en Nouvelle-Zélande, avec le bâton de la reine.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Wilander sort Becker en 3 sets

MELBOURNE (AFP) — Mats Wilander est revenu parmi les grands dans la chaleur et dans le vent de Melbourne. Ancien numéro un mondial et tête de série no 8, le Suédois a causé la surprise en éliminant en quarts de finale des Internationaux d'Australie, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, numéro deux mondial, en trois sets, 6-4, 6-4, 6-2.

Redescendu à la 15e place mondiale parce que saturé de tennis, Wilander n'avait plus atteint une demi-finale du grand chelem depuis 1988 à l'US Open.

Hier, Wilander a pris une éclatante revanche sur le champion du monde, qui ne lui avait laissé que quatre jeux (6-2, 6-0, 6-2) lors de la finale de la Coupe Davis en décembre dernier à Stuttgart (RFA).

Le Suédois, qui se refusait à porter un jugement sur un seul match, a pratiquement joué à son niveau de 1988, lorsqu'il avait remporté tous les tournois du grand chelem sauf Wimbledon.

Le triple vainqueur de l'Open d'Australie semble avoir retrouvé la plus grande partie de sa mobilité et de sa précision diabolique en retours et en passing-shots. Il s'est également montré excellent au service.

Becker a été beaucoup plus gêné que lui par la chaleur d'environ 50 degrés centigrades régnant sur le court central. Sa première balle de service n'est pas bien passée à cause du vent et il a commis de nombreuses erreurs à la volée. Enfin, il n'avait visiblement pas récupéré de son match-marathon du tour précédent contre le Tchécoslovaque Miloslav Mecir.

La fortune ne veut décidément pas sourire à Becker en Australie où il n'a jamais dépassé les quarts de finale.

Le Suédois sera opposé en demi-finale à son compatriote Stefan Edberg, tête de série no 3. Edberg a perdu un set, le premier depuis le début du tournoi, contre le redoutable serveur-volleyeur américain David Wheaton, seulement 46e joueur mondial, auquel il était opposé dans le second quart de finale du bas du tableau.

Également gêné dans son lancer de balle au service par les rafales de vent chaud atteignant par moment près de 80 kmh, Edberg a perdu son rythme pendant deux sets, avant de l'emporter en quatre manches, 7-5, 7-6 (7/4), 3-6, 6-2.

Dans le haut du tableau, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, tête de série no 1 et tenant du titre, n'a eu aucun mal à se débarrasser du Soviétique Andrei Cherkasov, 89e joueur mondial, dont il a disposé en trois sets, 6-3, 6-2, 6-3. Lendl a avoué en sortant du court qu'il était content d'avoir pu terminer en trois manches vu la chaleur qui régnait mercredi à Melbourne.

Le numéro un mondial rencontrera en demi-finale le Français Yannick Noah, qui a montré en battant le Suédois Mikael Pernfors en trois sets, 6-3, 7-5, 6-2, qu'il était revenu à son meilleur niveau.

La journée d'aujourd'hui sera réservée aux demi-finales féminines. Deux Allemandes de l'Ouest y participeront, Steffi Graf, tête de série no 1 et tenante du titre qui rencontrera la Tcécoslovaque Helena Sukova (no 4), et Claudia Porwik (89e mondiale) qui sera opposée à l'Américaine Marie-Joe Fernandez (no 6).

Montréal perd son marathon

LA 12e ÉDITION du Marathon international de Montréal n'aura pas lieu cette année, puisqu'il manque environ un demi-million de dollars pour boucler son budget.

Les responsables de l'événement, Richard Garneau et Serge Arsenault, ont expliqué hier qu'ils devaient rendre cette décision publique par respect pour les coureurs qui planifient leur entraînement.

En trois ans, l'aide accordée au marathon par le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche à Québec est passée de 300 000 $ à 25 000 $. De plus, un important commanditaire, la Banque Nationale, se retirait après 3 ans de soutien continu. Le retrait de ce commanditaire était prévu, mais les organisateurs ont été incapables d'en trouver d'autres pour combler le manque à gagner.

Quant à la ville de Montréal, elle faisait déjà « le maximum pour soutenir l'événement », disent-ils.

Le Marathon est-il victime d'un effet de mode, perdant son attrait auprès des commanditaires ? « Je ne comprends pas, explique Serge Arsenault. C'est une institution, un véritable symbole de la santé des Québécois. Le Marathon était fortement estimé sur le plan international, et sa diffusion à la télévision était suivie comme jamais ».

Les organisateurs se sont refusés à couper dans les services offerts aux marathoniens.

La LNF à Montréal : un comité d'expansion serait formé sous peu

Mario Simard
de la Presse Canadienne

À CAUSE de rumeurs persistantes qui veulent que la LNF annoncera au mois de mars la formation d'un comité d'expansion, le dossier d'une équipe professionnelle de football à Montréal, mené par l'homme d'affaires Gerry Snyder, pourrait prendre une tournure différente au cours des prochains mois.

La semaine dernière, le quotidien *USA Today* rapportait les propos du propriétaire des Buccaneers de Tampa Bay, Hugh Culverhouse, qui donnait quelques indications sur les modalités de la prochaine expansion.

Selon lui, les propriétaires de la LNF annonceraient la mise sur pied du comité d'expansion au mois de mars, quatre nouvelles équipes joindraient les rangs à raison de deux par année, et le coût d'une concession s'élèverait à 100 millions $.

Snyder, qui s'intéresse au dossier de la LNF depuis plusieurs années, a vérifié cette information auprès de quelques propriétaires dont il ne veut cependant pas révéler l'identité.

« J'ai parlé à quelques propriétaires pendant la période de Noël et ils m'ont confirmé qu'un groupe est en faveur de la formation d'un comité d'expansion alors qu'un autre juge qu'il est encore trop tôt, a dit Snyder. Tout va dépendre de la signature d'un contrat de télévision le mois prochain. Mais je pense qu'il y a de bonnes chances que cette fois-ci la LNF y aille de l'avant.

« Certains propriétaires veulent de l'argent tout de suite. Je sais que Mike Lynn, des Vikings du Minnesota, est un de ceux qui sont en faveur de l'expansion le plus rapidement possible. »

Snyder et ses deux associés, Jacques Francoeur et Ron Wilson, se retrouvent dans une situation difficile. Alors qu'ils sont sur le point de se porter acquéreurs d'une formation dans la nouvelle Ligue mondiale de football américain, un circuit printanier qui verra le jour en 1991, voilà que le dossier de l'expansion dans la LNF pourrait enfin débloquer.

« Nous ne commençons pas tout de suite notre lobbying. Nous allons attendre que l'on annonce la formation du comité d'expansion », a dit Snyder, qui n'ira pas au Super Bowl, à la Nouvelle-Orléans.

« Mais qu'importe ce qui se passera, nous sommes toujours intéressés par la Ligue mondiale. La LNF ne procèdera pas à l'expansion avant 1992 ou 1993, alors que la Ligue mondiale débutera ses activités en 1991.

« Tex Schramm (le commissaire de la WLAF) et moi avons convenu de reprendre les discussions entre le 10 et le 15 février. »

Joint hier à son bureau au Texas, Schramm a indiqué que son circuit serait toujours intéressé à s'établir à Montréal même si Snyder et son groupe déposaient une demande pour une concession dans la LNF.

EN BREF...

Les entraînements de Val d'Isère annulés . . .

VAL D'ISÈRE, France (AFP) — Les premiers entraînements prévus hier mercredi, en vue de la descente de Val d'Isère (Alpes françaises), comptant pour la Coupe du monde masculine de ski alpin, ont été annulés par le jury. Ce ne sont pas les quelques centimètres de neige tombés durant la nuit et la matinée qui posaient des problèmes, mais un vent violent soufflant en rafales sur la moitié supérieure du parcours. Toutes les conditions de sécurité n'étaient pas réunies et les coureurs risquaient d'être déséquilibrés. L'excellent état de la piste a cependant incité le jury à autoriser les coureurs à faire du ski libre sur la piste en milieu d'après-midi. Un nouveau tracé sera piqueté ce matin, où deux entraînements restent prévus.

. . . tout comme la descente de Chamonix

VAL D'ISÈRE, France (AFP) — La descente de la Coupe du monde masculine de ski alpin prévue à Chamonix (Alpes françaises) pour le le vendredi 2 février a dû être annulée, hier, faute de neige, par les organisateurs, a-t-on appris à Val d'Isère (France). Cette décision était dans l'air depuis quelques jours, et Hans Schweingrubber, le Suisse responsable de la Coupe du monde masculine, a annoncé que la station italienne de Cortina d'Ampezzo organiserait cette course, ainsi que celle annulée en décembre à Saalbach (Autriche), les 3 et 4 février. D'autre part, le super-géant prévu pour le 3 février à Megève, a dû également être annulé. Il est question (mais rien n'est encore officiel) qu'il ait lieu dans une autre station des Alpes françaises, aux Ménuires, le 30 janvier.

Chris Sabo se dit guéri

CINCINNATI (AP) — Le joueur de troisième but des Reds de Cincinnati, Chris Sabo, dit que la blessure au genou qui l'a tenu à l'écart durant la majeure partie de la dernière saison est guérie malgré les inquiétudes de la direction. Sabo a subi une blessure au genou gauche, le 9 juin à Los Angeles, quand il est entré en collision au marbre avec le receveur Mike Scioscia. Il a subi une opération arthroscopique à un ligament du genou, en septembre. Son genou était encore sensible, il y a six semaines. Mais une thérapie rigoureuse lui a permis de retrouver sa force.

FOOTBALL

Ligue nationale

Demi-finales
Samedi 6 janvier
Cleveland 34, Buffalo 30
San Francisco 41, Minnesota 13
Dimanche 7 janvier
Rams 19, Giants 13
Denver 24, Pittsburgh 23

Finales de Conférences
Dimanche 14 janvier
Denver 37, Cleveland 21
San Francisco 30, Los Angeles 3

Super Bowl
Dimanche
Denver c. San Francisco, à la N.-Orléans, 17 h

HOCKEY

Ligue nationale

Lundi
Boston 9, **Québec 2**
Islanders 2, Hartford 4
Buffalo 3, Philadelphie 2
Winnipeg 4, Washington 3
St. Louis 6, Detroit 3
New Jersey 4, Pittsburgh 2
Rangers 4, Edmonton 3
L. Angeles 3, Vancouver 3
Hier
Minnesota à Toronto
Québec à Montréal
Wash'ton au New Jersey
Buffalo à Chicago
Ce soir
Islanders à Boston
Winnipeg à Phil'phie
Pittsburgh à Detroit
Hartford à St. Louis
Rangers à Calgary
Los Angeles à Edmonton

Les meneurs
Parties d'hier non incluses

	b	a	pts
Gretzky, LA	27	71	98
Lemieux, Pit	34	59	93
Messier, Edm	27	48	76
Nicholls, Ran	27	48	75
Yzerman, Det	32	40	72
Hull, St.L	44	26	70
Lafon'ne, Isl	40	28	68
Robitaille, LA	35	31	66

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	49	28	16	5	181	143	61
BUFFALO	48	26	16	6	165	152	58
MONTRÉAL	49	24	19	6	159	145	54
HARTFORD	48	22	21	5	165	166	49
QUÉBEC	47	9	32	6	150	225	24

Section Lester Patrick

NEW JERSEY	48	23	21	4	191	188	50
ISLANDERS NY	49	23	22	4	177	176	50
NY RANGERS	49	19	21	9	156	164	48
PITTSBURGH	47	21	22	4	193	202	46
WASHINGTON	49	20	25	4	170	180	44
PHILADELPHIE	49	18	24	7	173	165	43

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	48	27	17	4	197	176	58
TORONTO	48	25	22	1	212	214	51
ST. LOUIS	48	21	21	6	171	164	48
MINNESOTA	49	22	24	3	164	179	47
DETROIT	48	16	26	6	168	191	38

Section Connie Smythe

EDMONTON	49	24	16	9	190	160	57
CALGARY	50	22	15	13	202	167	57
WINNIPEG	48	23	20	5	169	177	51
LOS ANGELES	48	21	21	6	212	198	48
VANCOUVER	50	14	27	9	147	180	37

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

A ST-BRUNO: Cottage jumelé, 3 c.c., thermo-pompe, aspirateur central, cuisine et s/bains rénovées, près du Parc des Aviateurs. Sans agent. **461-1010, soir.**

BORD DE L'EAU
Repentigny. Prestigieux cottage, 10 grandes pièces, vue exceptionnelle sur le fleuve. Site à faire rêver! Demande 516,000.$ Pour visiter: France Poirier. 640-4040. Trans-Action Imm. M.S.

BROSSARD, secteur « N », superbe bung., cuisine mélamine, 2 foyers, 2 s/bains, 149 900 $, 443-0052.

CAUSAPSCAL en Gaspésie, maison rénovée 7½, 2 étages, inf.: 635-0622.

CHÂTEAUGUAY Split 87, 4 c.c., sous-sol fini, foyer, piscine, terrain 16,200 pi.ca. Transfert. Sans agent. 691-5635.

FERME Cantons de l'Est. 25 acres, 12,000 épinettes, 10 acres en pâturage, maison neuve 6 mois, garage, étable. **(819)879-7366.**

FERMETTE
Magnifique maison centenaire rénovée avec terrain 200,000 pi.ca. dans l'Estrie. Grange 60 X 20. Idéal pour chevaux, poules, etc... Piscine creusée. Près d'un hôpital, école, épicerie, restaurants, pentes de ski. **Lac Champlain**, Bedford, **55 min.** de Mtl. 175 000 $. **687-3466, après 18h.**

IDÉAL pour professionnel(s). Coop. groupe(s), famille(s), couple(s), etc qui ont de l'imagination. Mieux qu'un condo, maison, bureau à Westmount ou V.M.R. Maison splendide!!! Etait 550,000.$ 334-3434.

ILE BIZARD, 1976, 3 chambres, sous-sol fini avec chambre, 114 500 $, 376-3443, 17h, 626-7798.

LAURENTIDES
BORD DE L'EAU
Construction neuve, 16 côtés, à proximité du terrain de golf et pentes de ski. Colette: 1-224-8218.

MAISON À VENDRE à Châteauguay, 3 chambres à coucher, foyer, près d'un centre commercial. 99,000.$ 692-4069.

MAISON DANS LES LAURENTIDES 10 min. des pentes de ski. Foyer, appareils électriques. 1-224-5301.

MONT ST-HILAIRE 1987
Transfert, doit vendre absolument, 4 ch. c., 3 s/bains, 319 000 $, nég. 253-6095, 467-7892 (après 16h).

OUTREMONT Rue Wiseman
Cottage détaché, 4 c.c., s./s. fini, foyer, terrasse, jardin. 277-7359, 1-819-845-2575.

R.D.P. Bungalow 4 chambres, thermopompe, incluant bureau de professionnel. 175,000 $ 648-0666.

REPENTIGNY
BOUL. L'ASSOMPTION
Avec vue sur rivière. Charmante chaumière française, 3 c.c., foyer, garage, fenêtre-serre, décor raffiné, ensoleillé, terrain 10,900 pi.ca. avec arbres adultes. On demande: 139 000 $ négociable. Lise D. Ferland, **581-3790**
Re/Max Unis Courtier, **585-9500**

ROSEMONT, triplex rénové, 7½, libre en juillet, 4 chambres, boiseries en chêne, grand terrain paysager, 2 X 3½, 750 $/mois, 225 000 $, 376-3443.

ST-HUBERT Bungalow 30 X 40, garage, chauffage radiant, poêle foyer, 2 salles de bains. Terrain 66 X 164. Près Boul. Cousineau. 676-5287.

ST-LAMBERT: Bungalow pour professionnel, pouvant y faire des bureaux. Décoration sortant de l'ordinaire et terrain magnifique. Renée Lessard, 670-0465, 466-3920.
Montréal Trust Courtier.

STE-AGATHE: Luxueux cottage sur Lac des Sables. Site enchanteur, ski. Faut voir! **766-1015 — 368-0543**

101 Propriétés à vendre

VIMONT: Luxueux split, aires ouvertes, 4 paliers. Options multiples, hypothèque 10%. Prix: 169 000 $ réduit à 161 000 $. Jour: 931-5044, soir 662-8015.

105 Propriétés à louer

BAIE ST-PAUL: Face au fleuve. Ski, paisible. Semaine, week-end. **386-2239**

CONTRECOEUR: Bord de l'eau. Canadienne, 6 pièces,3 c.c., foyer, libre imm. 950 $/mois, Mtl. **352-4763**

DEUX-MONTAGNES Bord de l'eau, cottage 10 pièces, 4 chambres à coucher, grand terrain, tranquille. À 2 pas de la gare et de l'autobus. Site idéal pour hydravion. Occupation rapide. 2,300 $/mois.
Tél.: 473-0933 ou 472-0193.

109 Propriétés demandées

PERSONNE TRANQUILLE, recherche: Duplex ou haut duplex à acheter. Spécifications requises: Immense app., très grandes pièces, rénové ou à rénover. Prop et rue très tranquilles. Outremont ou adj. S.V.P., envoyer spécifications: Adresse, prix et photo de la prop. à: **C.P. 958, Succ. Outremont, Mtl. H2V 4R8**

113 Propriétés à revenus à vendre

AUBAINE!: Condos neufs, déjà loués, aucun comptant, déductions fiscales 26 000 $ **(514)274-4663 — 274-0651**

CINQPLEX RÉNOVÉ.CENTRE-EST 1X7½, 4X4½, revenus: 28,000.$ Prix: 235,000 $ Bonne occasion. 524-9692.

CONSTRUCTION NEUVE 6 X 4½ dans Montréal, près du centre Versailles, occasion unique! 642-8703.

MÉTRO JEAN-TALON: 2 X 5½ rénovés, stationnement à l'arrière, 160 000 $. Agents s'abstenir, 495-4348 jour et soir.

PARC LAFONTAINE
Garnier, sixplex, revenu 27 000 $. Triplex, revenu 14 000 $. Vente en bas de l'évaluation. 489-8081.

118 Copropriétés à vendre

OUTREMONT Grands 4½ + 6½, près des services, métro, écoles, Université de Montréal. **279-4731.**

121 Condos à louer

ANGUS ROSEMONT
Condos 4½ et 5½, neufs, luxueux, salle de bains avec douche séparée et bain encastré. Possibilité de stationnement ou garage.
Certaines unités face à un parc.
Occupation à partir d'avril 1990.
Quelques unités en septembre 1990
570 $ à 760 $
526-1147

FACE PLACE DES ARTS, 3½, semi-meublé, air clim., stat. int., 1000 $/mois, 585-4312.

FLORIDE, ST-PETERSBURG Condo 4 personnes, plage privée, 2 piscines, tennis, golf à prox. Edouard: 630-7972.

ILE DES SOEURS: condo jardin, 2 chambres, foyer, 5 appareils, entrée et garage privés. 1 100 $ Élisabeth, **842-5653 — 762-9245**

MONT STE-ANNE, 4½, face aux pentes, 110 $/jour.
1-753-3910

OUTREMONT « Le Sanctuaire » Phase VI, 4½, 7ième étage, 1850 $ avec garage. Claude 288-0919.

122 Condos à vendre

AUBAINE!: Condos neufs, déjà loués, aucun comptant, déductions fiscales 26 000 $ **(514)274-4663 — 274-0651**

122 Condos à vendre

A VENDRE à St-Lambert, près de la 132, condo très luxueux sur 2 étages, très grand 4½, bain tourbillon, 2 stationnements souterrains, près du métro, 466-4261.

BELOEIL, condo moderne, très grand 5½, stationnement privé, aspirateur central, stores, lustres et lave-vaisselle inclus, très propre, 82 500 $: 466-2222, 464-6197.

C.D.N.: Condo 3½, situé dans superbe immeuble, rue Ridgewood sur le Mont-Royal. Acquisition par actions. Financement partiel. 87 000 $ Norman, **jour: 935-3225**

FACE PLACE DES ARTS, luxueux 3½, béton, air clim., tapis mur à mur. 585-4312.

ILE-DES-SOEURS Magnifique 2 ch. 1,200 p.c., split, entrée-foyer marbre, cuisine italienne, halogènes. 145,000.$ 284-2246, 766-9176.

MERCIER Métro Beaugrand
Logement d'un duplex en copropriété, haut, 5½, 353-2464.

MONT ST-LOUIS
3½ de luxe, neuf, à vendre ou louer, après 4h: 322-4928, 388-5398.

PIERREFONDS Condo béton 88, 2 c.c., avec ascenseur. Prix: 84,500$ nég. René Lassonde: 392-9130, Re-/Max Le Hameau (Vimont) Crtr.

QUÉBEC: Quartier Montcalm. 6½, 1,400 p.c. prox. parcs et des services. 120 000.$ **418-687-1565, après 20h.**

STE-ADÈLE: Condo à vendre, au pied des pentes de ski, golf et Autoroute. **1-229-4188 — 1-229-7604**

125 Chalets à louer

A 5 MIN. Mt-Blanc, 15 min. Mt-Tremblant, 2 ou 5 c.c., sem. ou fin de sem. 1-819-688-3463.

CHALET BOIS ROND À ST-DONAT à louer pour saison. 500.$/mois ou à vendre. Pour rendez-vous: Robert Grenier, 277-1742.

LAC DES PLAGES Sur l'eau. Très beau, 3 chambres. Saison estivale. **(416)449-8307.**

LAC RENE, bord de lac, 3 chambres coucher, 2 foyers, 660 $/mois, 1-227-5197, soir 744-1452.

MAGOG - ORFORD: Luxueux condo avec foyer, 4 personnes maximum. Ski à 5 min. **464-0581**

ST-ADOLPHE-D'HOWARD, maison meublée avec 4 chambres, près des pentes de ski. 353-4152.

ST-ZÉNON Trail de skidoo. 2 chambres. Fin de semaine, mois ou saison. **1-884-5525.**

STE-ADÈLE, 3½ meublé et équipé, 175 $/sem.; 550 $/mois. 733-2284.

SUTTON, 3 chambres, 2 s/bains, foyer, près pentes, charmant et privé, 1-538-3140.

VAL DAVID, voisin de La Sapinière, Suisse équipé, foyer, TV, semaine, mois. 819-322-2205.

137 Maisons de campagne à louer

MONT STE-ANNE
Maison neuve, foyer, face aux pentes, 418-839-1374, 418-654-5586.

141 Maisons de campagne à vendre

COTTAGE DE CAMPAGNE rénové, écurie isolée, garage, 7 arpents. Site enchanteur, près de Bromont. 85,000$ Par le proprio. 1-539-4351.

MAISON CENTENAIRE en bardeaux à vendre pour être déplacée, 851 Savoie, St-Justin. Daniel Ladouceur. Jour: (819) 228-5900, après 18h: (819) 227-4949.

141 Maisons de campagne à vendre

TERRAIN À BARNSTON 150 X 315 pi., maison située à Hereford, 6½ avec garage 24 X 28, terrain 200 X 300 pi. Prix à discuter. Après 19h:
(819)844-2403.

145 Terres, fermes à vendre

FERME LAITIÈRE Arthabaska, avec ou sans roulant. Mario Lafontaine courtier, 1(819)758-6441.

149 Terrains à vendre

A STE-MARGUERITE près Estérel, sommet de montagne, 45,546 pi.ca., 12,500.$: 984-0670.

BLAINVILLE CENTRE, pour triplex, à partir de 5500 pi. Prêt à construire, 433-7836, 477-2100.

BORD DE L'EAU, Île Bizard, superbe terrain déboisé, services, 9 000 pi.ca., 689-5458, 687-4638.

ST-HIPPOLYTE, Lac Achigan, 40 000 pi. 50% comptant, 50% balance de vente 1 an. 433-7836, 477-2100.

160 App. et log. à louer

R.D.P. MOIS GRATUIT?
Au 10545 boul. PERRAS. Occupation immédiate. Logements modernes. Grand 4½ pièces standard, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. Aussi grand 8 pièces, style condo, bain tourbillon, s./manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiseries de pin. Hâtez-vous! Nombre de plus en plus limité! Info.: **494-9915** et **18 ou 468-4759, 449-4499.**
01-02-90

160 App. et log. à louer

3½ — 4½
Près Notre-Dame et de la Montagne. 385$, 425$, 445$/mois. Stat. à l'arrière, service de conciergerie.
937-7435 — 939-3626

APPARTEMENT À LOUER
Beau 3½, centre-ville, non-meublé. Bureau: 288-3134
Résidence: 282-6714 ou 466-3471.

AU MOIS — MÉTRO SAUVÉ
App. meublés, 1½ - 2½, tout compris, stat., ménage refait. **387-1629**

AVENUE DES PINS OUEST 6½, grand, éclairé, tout équipé, électroménagers, terrasse 2,500 pi.ca., 1,400.$ 489-9360.

BOUL. ST-JOSEPH, luxueux 7½, chauffé, eau chaude, 3e étage, 1100 $, 287-7167.

CENTRE-VILLE: St-Laurent/Prince-Arthur. 5½ type loft avec sauna, poêle à bois, esp. stat. 750 $/mois. **842-6279**

CONDO Sherbrooke/Parc Lafontaine, 4½, 1,400 pi.ca., 8ième, 2 s/bains, 5 appareils, foyer, piscine, sauna, garage, terrasse vitrée, air climatisée. $1,050. 598-1257, 259-1433.

DE MAISONNEUVE/Alexandre Desève. 4½ neuf, sur 2 niv., murs brique. 1 mois gratuit. 600.$ bail 2 ans poss. **523-2867**

ILE-DES-SOEURS
4½ meublé avec goût, lave-vaisselle, stationnement, piscine intérieure, sauna. Libre. 750.$/mois. 495-1179. Laissez message.

LAURIER OUEST, 7 pièces, chauffé, entièrement rénové, 3ème étage, 800 $, 737-3563, 272-5683.

MÉTRO MONK Grand 5½, luxueux, rénové, 6 électroménagers neufs, tapis, bois franc, balcon, stationnement. Proximité métro, autoroute, pistes cyclables, magasins, écoles, rue tranquille, résidentielle. 1er mars. 690$/mois. **2 mois gratuits. 767-6220.**

N.D.G. Bien situé, tranquille. 2 chambres, grand living, chauffé, cuisinière élect., frigidaire. 625.$/mois. 481-3322.

N.D.G., cottage de rêve, complètement rénové, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains en céramique italienne, puits de lumière, entrée lav. séc., réfrigérateur et cuisinière inclus, excellent pour professionnel ou célibataire. Faites votre offre. Jour 735-4526, après 20h 737-6163.

OUTREMONT 3 pièces, chauffage électrique, poêle et frigo inclus. Février. 279-6325.

OUTREMONT Hutchison, près Mont-Royal. Grand 6½, poêle et réfrigérateur, non-chauffé. 333-0140, 495-3645.

OUTREMONT Beau 4½, ensoleillé, équipé, chauffé. Près métro. Possibilité bail 6 mois. 272-0888, 733-2075.

OUTREMONT: Rue Davaar près Lajoie. Entre-sol 5 pièces, 575.$/mois. Références demandées. **271-3158**

PLATEAU MT-ROYAL, 3½, avec commodités, vue sur centre-ville, propre, rénové. Demander Jacques, 731-3801.

PLATEAU, bel app. sur 2 étages, tout équipé et semi-meublé, 850 $, chauff. incl. Bail de 4 mois min. 282-1251.

VIEUX-MONTRÉAL Grand 4½, 1,400 p.c., 2 s/bains, foyer, climatisé, imm. rénové. 975$./mois. **495-1982**

167 À louer hors frontières

PARIS XVIIIe App. 2 pièces, confort nord-américain, 1,400$/mois. Libre avril et à partir de juil. 90. Jr: (418)651-9900, sr: 688-9286.

168 À vendre hors frontières

CÔTE D'AZUR - FRANCE
Villa - Condo - Appartement
1-514-534-3656
IMMEUBLES BROMIS COURTIER

173 Maisons repos/retraite

AHUNTSIC : VILLA MARIA: Chambre & pension pour personnes âgées autonomes, couple ou pers. seule, service de médecin & aumônier, surveillance 24h. Ambiance familiale. **387-2607**

BELLES CHAMBRES PRIVÉES
avec lavabo, bonne nourriture, tous services compris. 382-1516.

GRANDE CHAMBRE ET PENSION
Pour personne âgée, vie de famille. Solange, **649-3946** (St-Amable).

LONGUEUIL, super spécial pour: âge d'or, adultes. Services complet. Près de routes les commodités. 679-8248.

RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable: 642-0935.

173 Maisons repos/retraite

STE-JULIE
Non-fumeurs seulement.
Quelques places disponibles pour personnes retraitées autonomes. Ambiance familiale, pension complète, nourriture-santé, activités, surveillance 24h. Offre aussi la garde durant vacances ou court séjour.
PRIX EXCEPTIONNEL
Mme. Marie-Marthe Felteau
922-0502

251 Bureaux à louer

209 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH
2,800 pi.ca.
IDÉAL POUR PROFESSIONNELS
(système de ventilation installé + éclairage).
OCCUPATION IMMÉDIATE.
Pour renseignements:
CARDINAL & HARDY, ARCHITECTES
(514)844-1818

400 PI.CA. dans Balfour (St-Laurent-/Prince Arthur), 390 $/mois. Vue sur la montagne. Libre 1er février, 844-8895.

50 PLACE CRÉMAZIE
Env. 625 pi.ca., sous-location, poss. serv. tel., libre imm., t.b. prix, Jacques Couture, 382-9670.

ÉDIFICE PRESTIGIEUX
Bureaux à louer, 2 min. du Palais de Justice et de la Mairie. Idéal pour architecte, avocat, arpenteur, graphiste, etc... 10.$/pi.ca. 443-4087.

BUREAU À LOUER Pour professionnels. Chauffage et électricité compris. Boul. St-Joseph. **525-4569.**

BUREAU EXCEPTIONNEL Emplacement de choix, près de Square Victoria. Hauts plafonds, grand puits de lumière, mezzanine magnifique, accès direct à l'ascenseur. 12.$/p.c. 1,500 à 3,000 p.c. Barbara ou Pierre: 849-7557

CENTRE-VILLE Bureau ou s./montre 11,500 p.c., 280 de la Montgne. Divisions selon vos besoins. Grand stat 939-3327.

CENTRE-VILLE: Édifice prestigieux 700 pi.ca. taux attrayants.
861-3500

LAURIER Près St-Urbain. Bureau environ 1100 pi.ca., entièrement rénové Libre immédiatement.
692-8862, 670-6065.

LUXUEUX LOCAL de 6,500 pi.ca., divisé pour bureaux et salle de montre, avec réception. Situé sur Rosemont coin Chambord (près du métro Rosemont). Climatisé et plusieurs autres avantages. Veuillez communiquer avec M. Serge Roy:
374-0800.

MAR. JEU. VEN. Jolie pièce de 13'X13' disp. à partir du 1er fév. Env. 200$/m J.-P. Deschênes, 597-0809.

ROSEMONT 500 à 3,500 pi.ca. Bureaux luxueux à partir de 450.$/mois. Tapis, air climatisé. Près métro, stat. Salle de conférence. Toutes dépenses payées. M. Roy: 731-6807.

SHERBROOKE, voisin hôpital Notre-Dame, idéal professionnels, galerie d'art, 2 X 1500 pi.ca., r.-de-ch., 9 $ pi.car., 286-0331, 472-3419.

ST-LÉONARD, boul. Robert, près Viau, nord Métropolitain, bureaux 3000 pi.ca., 8 $ pi.ca., stat., 323-0427.

VIEUX-MONTRÉAL Rénovation unique. a.c., clé en main. Près stat., métro, 1000 à 2600 pi.ca. **845-1435.**

259 Espaces commerciaux à louer

ANJOU, coin Henri-Bourassa et Culbert, commercial et industriel, garage 2 portes. 12 X 14 et bureaux; 3000 pi.ca. Cour clôturée 800 pi.ca. 355-8651.

BUREAU COMMERCIAL à louer, face au **métro Henri-Bourassa**, 220 pi.ca. par appartement, disponibilité de plusieurs locaux commerciaux, au-dessus de 200 000 passants par jour et avec un stationnement arrière: 381-8853.

LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3,000 pi.ca. 277-3781, R. Nantel.

— ROSEMONT/CHAMBORD —
— LOCAL À LOUER —
Environ 5500 pi.ca., avec entrée principale à l'avant, porte de garage ainsi que 5 espaces à bureaux, entrée élect. 550, excellente condition.
Veuillez comm. avec M. Serge Roy:
374-0800.

268 Espaces industriels à louer

6155 LAFONTAINE
Près rue Notre-Dame est, près chemin de fer, bâtisse industrielle, env. 10 000 pi.ca., plafond haut, plancher ciment. Loyer: 2000 $/mois net, net. 321-4820.

LOCAUX entre 1,000 et 4,000 pi.ca. À Rosemont, sur Masson coin Des Érables. Béton, gicleurs, très grandes fenêtres. Bas loyer. Idéal concepteurs, designers, créateurs, P.M.E. 525-2275.

275 Locaux à louer

AHUNTSIC, RUE LAJEUNESSE
200 pi. Métro Crémazie. Locaux commerciaux neufs à louer: 2 X 792 pi.ca., 1 X 1135 pi.ca. Idéal pour professionnels ou boutique. 388-7206.

AHUNTSIC
Local commercial à louer
384-0851, 385-0853

BOUL. ST-JOSEPH, local de prestige pour professionnel, environ 2000 pi.ca., chauffé, air climatisé, 287-7167.

PLACE FRONTENAC Bureaux 2,000 à 10,000 p.c. & magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charestan: 526-8294.

PLATEAU MT-ROYAL, 960 pi.ca., rue Mt-Royal, 995 $/mois tout payé, 328-7468 ou 343-3783.

ROSEMONT, rue Bélanger, 900 pi.ca. plus sous-sol, 1 mois gratuit, 623-0599.

ST-LAMBERT
Locaux à louer, excellent pour commerce ou bureau, bien situé, libre imm. 678-8761, 678-6936.

283 Commerces à vendre

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS: Unisexe à vendre. Emplacement Primé A, Centre d'achats Promenades Drummondville, 1,200 pi.ca., loyer raisonnable. Prix à discuter.
Rachid, 1-378-6313

CHAUSSURES + ARTICLES DE CUIR L'ASSOMPTION, commerce dans centre d'achats, loyer modique, bon prix.
589-5497

COMPTOIR DE NETTOYEUR À SEC avec contrat de chemises. Excellent prix! Prix: $8,000. 737-7429.

CORPORATION avec permis de construction résidentielle, commerciale, industrielle aussi automobiles 350 000 $, 386-5583.

CRÉEZ votre revenu en investissant dans une résidence pour personnes retraitées. Information Françoise Legault: 453-7726.

EBÉNISTERIE avec ou sans bâtisse, région 04 (Mauricie). Contactrez notaire P. Corbeil: 1(819)379-1456.

FLEURISTE À VENDRE Situé à Pont-Viau Laval, bon chiffre d'affaires. 20,000$ Jour: 668-7866, soir: 435-9223, Jacqueline.

LONGUEUIL-RESTAURANT dans édifice, 34 places, permis boisson. Très bon potentiel. 679-9511 (après 5h).

283 Commerces à vendre

FLEURISTE
Abec bâtisse commerciale. Très bonne clientèle. 40 min. de Montréal.
1-562-4325 (jour), 1-562-2214 (soir).

MAGASIN D'EAU en vrac et traitement d'eau, bon chiffre d'affaires, établi. Laisserais pour 55 000 $. 637-1836.

MONTRÉAL, bon chiffre d'affaires, fonds de commerce, vitrerie commerciale et résidentielle de 8h à 18h. Jour: 523-4128, soir: 326-6519.

SALON DE COIFFURE: très bon chiffre d'affaires, 2 coiffeuses, avec clientèle, bronzage et esthétique. Prix spectaculaire. **Soir: 643-1639. Jour: 387-5311**

SALON DE COIFFURE MODERNE: 11 chaises, clientèle établie. Rive-Sud. Prix à discuter. **525-0493**

351 Ameublements

AVIS
AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

AAA ACHAT-VENTE-ÉCHANGE-RÉPARATION de systèmes audio vidéo, T.V. usagés. Son/Vision: 932-6418.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

SUPER SPÉCIAL photocopieurs neufs et usagés à partir de 400 $, en parfaite condition. 443-6229 Alain.

SYSTÈME DE TÉLÉPHONE de tous genres, neuf ou usagé, à vendre ou à louer. Fax et photocopieuses. Région de Québec. 745-2092, Phonexpert.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Panasonic, portatif et fixe. Option main libre compris avec la ligne. 1,000.$
327-6978.

365 Équip. de commerce

SYSTÈME VANTAGE 8, balance de contrat, 6 appareils et base, comme neufs, 620-2610.

371 Ordinateurs

APRÈS avoir lu toutes les annonces pour ordinateurs...
Appelez 632-1888 Frosty's Enr.

INFORMATIQUE ARCHIMÈDE
4327, CHARLEROI
329-0371
Novell, solutions bureautiques, systèmes informatisés, consultations, matériel et service.

MACHINE de traitement de textes Xerox 860, bonne condition
844-2884

375 Instruments de musique

PIANO antique à vendre, bon état, 1000 $. Lise 495-9511.

385 Lingerie, Fourrures

GRANDE AUBAINE! Cause maladie. Manteau Rat musqué neuf, collet Renard (15 ans). Inf:**522-6750**

MANTEAU CHAT SAUVAGE, excellente condition, taille 8 ans.
522-1997

391 Antiquités

ACHETONS antiquités de toutes sortes: Vases, bronzes, peintures, etc... Payons comptant. 937-0942.

ACHETONS ANTIQUITÉS
Recherchons secrétaires de toute sortes, argenterie, meubles de style et québécois et succession. Tableaux abciens. Payons très bons prix.
(1)418-832-1930, (1)418-692-4878

ATTENTION
Poteries antiques chinoises. Pour connaisseurs seulement. Prendre rendez-vous, 418-681-7070.

AVIS AUX INTÉRESSÉS. Magnifique mobilier salon antique, 6 mcx à rose et médaillon sculptés. Magnifique mobilier salon antique à figure de reine sculptée et pattes de lion. Les deux entièrement rénovés. À voir, occassion exceptionnelle, 418-642-2477.

397 Animaux

JAGUAR
Femelle, 1½, adorable, affectueuse, facile et reproductive. 5,000.$ 454-4543.

JUMENTS (3), Quarter Horse poulinières de Renning, dont 2 sont gestantes. Soir: 1-514-746-3859.

POUR ANIMALERIES SEULEMENT
Vente de chiots toutes races. Chiots canadiens enrg. ou non. Chiots U.S.A. enrg. seulement. Garantie santé 7 jrs. Garantie pour malformations congénitales. Service d'accouplement.
645-0943

SERVICE D'ACCOUPLEMENT: Professionnel pour femelles: Yorkshire-Terrier. Bichon-Maltais. Shit-Zue. Lhasa-Apso. Teckel-Dashund (saucisse). Schnauzer miniature. Épagneul. Caniche miniature. Toy. Poméranien. Pékinois. Colley miniature. Basset-Hound. Chow-Chow. Sharpei (chinois). Berger Allemand. Akitas. Rottweiller. Mastif. Boxer. Doberman. Schnauzer géant. Bouvier des Flandres. Pitt-Bull. Westlland. Caniche Royal. etc.
645-0943

YORKSHIRE FEMELLE
Non-enregistrée.
437-5821 — 437-3097

487 Services domestiques

GOUVERNANTE demandée, personne responsable, logée-nourrie, bon salaire, haïtienne de préférence, 967-5405.

510 Cours

ÉTUDIANTE AUX BEAUX ARTS
Offre cours de dessin. Carole.
767-8394 — 932-3413

AMÉLIORATION DE VOTRE ANGLAIS: Cours privés, Immersion Par prof. diplômé et qualifié. 25 ans d'expérience. 45$/2h. **933-2389**

AMÉLIOREZ: Orthographe. Grammaire. Rédaction. Prof. expérimenté. Prix raisonnable. **345-0896**

COURS D'ANGLAIS
Tarif: 15 $. L'heure
272-9495

COURS DE CHANT PRIVÉ
Solfège, théorie. Appelez Julie Boulanger au 725-2565.

COURS DE FLEURISTE Menant à diplôme. Déductible d'impôt. Permis CP 485. 684-1177 (7 jours).

COURS DE PIANO, méthode rapide, enfants et adultes, 389-6596.

DIPLOME en litt. anglaise, offre leçons d'anglais à domicile, 15 $/1½ heure par pers. 989-1017.

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

ETUDIANT Aubaine! Déménagement local et extérieur avec ou sans aide. Van 15 pieds. 522-9744, 725-0771.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

555 Camionnage, transport

RAYMOND VALLÉE ENR.
DÉMÉNAGEMENT
597-2282, 596-1242.

559 Entretien, réparations, rénovations

★★★★★★★★★★★★★★★★★★

C.J.L. RÉNOVATION INC. Contracteur général, finition de sous-sol, salle de bains, céramique, cuisine, tirage de joints, dommages d'incendie, portes, fenêtres, recouvrement de toitures, recouvrement d'extérieur, construction neuve ou usagée. **627-5668, 953-6865.**

★★★★★★★★★★★★★★★★★★

A-1- ARMOIRES DE CUISINE
Du manufacturier. Financement possible, estimé gratuit à domicile.
522-5562.

AU PLUS BAS PRIX Rénovation de cuisine, salle de bains, gyproc, céramique, sous-sol, portes et fenêtres. L.L. Brisebois: 585-8646, 581-2767.

CLAUDE LEBEL INC. Entrepreneur électricien. Rénovations tous genres. Estimation gratuite. **651-4016**

ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, tireur de joints, peinture et rénovations de tous genres. 474-4234, 670-5624.

MENUISERIE: Plomberie. Électricité. Pose gyproc, finition de sous-sol. Ekimarc Enr. **524-0250 — 338-8910**

RÉNOVATION GÉNÉRALE, menuiserie, (peinture), gyproc, etc...
728-9999

RÉNOVATION RAPIDE
Gyproc, joints, plâtre, 525-4952.

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER
R.C. Enr. Résidentiel et industriel.
663-9031.

SPÉCIALISTE en aménagement intérieur, armoires de cuisine, salle de bains, sous-sol, qualité supérieure. Téléphonez pour estimations, 648-9246. Ent. R. Dubé Inc.

561 Décoration intérieure

CONFIEZ LA DÉCORATION
de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés.
André Jolicoeur Inc.: 939-2503.

566 Astrologie ésotérisme

COURS TAROT-NUMÉROLOGIE
MME CLAIRE
382-8201

567 Lavage, nettoyage

LAVAGE DE MURS et vitres, depuis 20 ans. 17.$ la pièce. À ce prix là, pourquoi pas? 338-1525.

571 Peintres, peinture

PEINTURE ET PLANCHER
Estimation gratuite. 1½: 150.$, 2½: 250.$, 3½: 325.$ **271-4563.**

575 Garderies, gardiennes

GARDERAIS CHEZ-VOUS, à temps partiel, plusieurs années d'expérience. Lucie, 274-5782.

578 Santé

MASSAGE PROFESSIONNEL, suédois, énergétique, par praticiennes diplômées, au centre Les 5 Éléments, 627-5958.

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.

PSYCHOTHÉRAPEUTE d'écoute analytique; Sur rendez-vous. Pour plus d'info., prière d'appeler, lundi, mercredi, jeudi, entre 18h et 20h: FRÉDÉRIE CASTAN au 495-4080.

589 Traitement de texte

A ST-EUSTACHE
Traitement de texte: lettres, C.V. et travaux divers, 12 années d'expérience. Orthographe impeccable. Service rapide et professionnel. 491-3889.

591 Occasions d'affaires

ATELIER: d'usinage à vendre ou ass demandé. Parc Ind. St-Hubert, 190 000.$ Armand, 674-4586, 674-3915

SALON DE COIFFURE, centre médical, 1400 pi.ca., bail intéressant. 22 000 $ négociable, 737-9072.

SOLEIL, PLAISIR, VOYAGE
Partenaire agréable demandé, situation idéale pour personne libre ou récemment divorcée, nouvel horizon, projet calendrier Caraïbes 1990-91 et guide restaurants gastronomiques. Candidats sérieux seulement. Capital requis 39 900 $. Pour fixer rendez-vous: 727-9793. M. Raymond, jour, soir, week-end.

593 Services immobiliers

COMPAGNIE EXPÉRIMENTÉE ayant plus de 800 logements. Offre services gestion complète informatisée, main-d'oeuvre, contrats flexibres, références. Immomarketing Inc. Y. Dionne, 866-2103.

595 Services financiers

CONSULTANT EN MARKETING pour ouverture de commerce, expansion, profitabilité, 75 $/heure.
Soir: 656-5237, demandez Robert.

597 Argent demandé

RECHERCHE prêteur privé, pour hyp. premier rang sur propriété. Bonnes garanties, 984-1507.

599 Offres de services

AUTOCAD
Dessinerais tous genres de projets par autocad pour les PME ou autres. Très grande expérience. M. Attia, 687-2395.

INFORMATIQUE Programmeur analyste pour applications dans les PME ou les bureaux. M. Charest: 989-8071 ou 481-2484.

PIANISTE, organiste, chanteur disponible, idéal pour piano-bar. Cours d'orgue et de chant. 381-3825.

695 Automobiles à vendre

BMW '89, 325 IX, 4 X 4, tout équipée, doit louer ou vendre, 34 900 $, 497-8565; soir 962-0182.

BMW 318I, 1984, 78 000 km, A-1, 875-1870 ou 766-6202.

BMW 325I, 1988, 42 000 km, freins ABS, différentiel autobloquant, entièrement équipée, volant cuir, air, toit élect., sac à ski, jantes alliance, démarrage à distance, système antivol et bien d'autres options encore. Garantie jusqu'en août '91, c'est une aubaine, prix 31 900 $. Acheteurs sérieux seulement. Philippe Bonnet 514-797-3301 (jour) ou 514-771-0076 (soir).

BMW 88 325: Propriétaire unique, très bien entretenue, 4 portes, 5 vit., peinture métallique, 30 000 km, serrures, vitres et toit ouvrant tout élect., cruise-control, air climatisé, balance de garantie, 29 500 $. 259-4258.

CADILLAC Fleetwood D'Elégance 88, freins ABS, 36,000 km., toit ouvrant. Autos André Hamel: 382-9497.

695 Automobiles à vendre

EAGLE PREMIERE ES de luxe 1988, 4 portes, tout équipée, bleu marine métallique, 20 000 km, V 6, 4 pneus 4 saisons neufs, garantie complète jusqu'en 1993, 769-3475.

ISUZU I - MARK '88, turbo, tout équipée, grise, garantie 3 ans. Daniel, 435-2506.

CHEVROLET Cavalier 1988, moteur 2.5, 40gl, « fuel injection », air clim.,

LE PLEIN AIR

LE MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
Une expérience qui sort de l'ordinaire

Robert Choquette

C'EST UNE EXPÉRIENCE qui sort de l'ordinaire que l'on propose aux skieurs à la station Le Massif. En effet, nulle part ailleurs skie-t-on dans un pareil environnement.

À tout moment, on aperçoit l'estuaire encombré de glaces à la dérive. Un spectacle dont on ne lasse pas. Mais ce qui fait aussi l'originalité de cette station charlevoisienne, située à 90 minutes de Québec, tient dans la taille du domaine skiable, ainsi que dans le genre de ski que l'on y pratique.

La station de ski du Massif présente, de loin, la plus forte dénivellation au Québec. Du sommet de la Grande-Pointe, l'une des trois montagnes qui forment le massif, jusqu'au village de Petite-Rivière-Saint-François, tout au bas, le skieur descend de 770 mètres !

En fait le skieur qui visite cette station pénètre dans un vaste territoire de 44 kilomètres carrés, très sauvage, traversé par les 12 pistes de ski. Quatre kilomètres séparent le sommet principal de l'unique route qui dessert Petite-Rivière, aucune descente n'est inférieure à cette distance. D'habitude, on met de 20 à 25 minutes pour franchir la distance.

En raison de la proximité de l'estuaire et de l'orientation particulière des pistes, Le Massif bénéficie de précipitations fréquentes et abondantes. Skier dans la poudreuse et sur de la neige naturelle, voilà ce qui motive bon nombre de skieurs qui visitent le Massif. Quoique non garanties, les chances de trouver d'excellentes conditions de ski sont très élevées.

D'ailleurs seulement deux ou trois pistes, sur les 12, sont damées à la machine sur toute la longueur. Les autres sont laissées telles quelles à la suite d'une chute de neige. Quel plaisir de glisser dans un nuage de ouate, en douceur et dans le silence complet ! Sans compter qu'en cas de chute, on ne risque pas de se faire bien mal dans la neige naturelle.



PHOTO ROBERT CHOQUETTE

Tout le long des pentes du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, on aperçoit l'estuaire encombré de glaces à la dérive.

Au Massif, on convie les visiteurs à une expérience qui présente le ski alpin sous un jour différent. Par opposition au ski sportif, on parle ici de ski touristique où la qualité l'emporte sur la quantité. Puisqu'il n'existe pas encore de remontées mécaniques au Massif, on effectue le retour vers le sommet par la route. Des autobus scolaires récupèrent les skieurs au terme des descentes en plein coeur de Petite-Rivière-Saint-François, à deux pas de la maison de l'écrivaine Grabrielle Roy. Les skis sont rangés dans des supports accrochés à l'arrière des autobus.

On met 25 minutes environ pour franchir les 27 kilomètres qui séparent le bas du haut de la montagne : on fait donc une descente et une remontée à l'heure. Le sommet de la Grande-Pointe se trouve à quatre kilomètres de la route 138. Le pavillon d'accueil s'élève à mi-chemin et non pas,comme certains le croient, à Petite-Rivière-Saint-François.

La publicité de la station de ski est sans équivoque : on propose quatre ou cinq descentes dans la journée. La cinquième descente n'est donc pas assurée. Tout dépend des conditions météorologiques, de l'affluence et du niveau d'habileté des skieurs.

En pratique cependant, la plupart des groupes réalisent cinq descentes dans la journée. Deux ou trois descentes sont effectuées durant l'avant-midi, les autres se font après la pause du midi.

Cette année, la septième saison de la station, on a ajouté trois nouvelles pistes au réseau, portant le total à 12. Toutes les pistes du Massif sont cotées « difficile » et « extrêmement dificile ».

Mais au Massif, ce n'est pas tant le degré d'inclinaison des pistes qui les rend si exigeantes à négocier. Il s'agit plutôt d'un ensemble de facteurs qui combine la longueur des pistes à leur degré d'inclinaison, ainsi qu'à un troisième élément qui varie selon le degré d'enneigement et l'état des pistes.

Contrairement à ce que l'on a déjà affirmé dans les premiers moments de la station, Le Massif ne s'adresse pas uniquement aux skieurs experts. Un skieur de niveau intermédaire va certainement apprécier l'expérience et s'il éprouve de la difficulté à skier dans la poudreuse profonde, il peut toujours se replier sur les pistes travaillées à la machine. À chaque descente, les guides accompagnateurs proposent un choix de deux ou trois pistes. Les skieurs peuvent ainsi opter pour une descente qui correspond à leur niveau d'habileté.

Plusieurs skieurs en sont à leur cinquième ou sixième visite au Massif. Pour rien au monde on ne voudrait rater son séjour annuel à la station. Les habitués de l'endroit établissent une distinction bien marquée entre la période du ski d'hiver et la période du ski printannier qui commence avec la saison des sucres.

On jouit alors d'une période accrue d'ensoleillement et d'un paysage encore plus spectaculaire puisque la grisaille hivernale est remplacée par le temps resplendissant qui caractérise si bien le mois de mars. Bien que la poudreuse sèche soit remplacée par une neige plus granuleuse, les conditions de ski sont encore excellentes durant cette période. Cette année, la saison prendra fin le 1er avril.

En tout temps, il faut réserver sa place d'avance (tél.: 418-435-3593) lorsque l'on désire skier au Massif. On limite à 350 le nombre de skieurs par jour.

Durant toute la saison de ski, les week-ends sont souvent très occupés, mais durant la semaine, le nombre de skieurs est nettement moins élevé, souvent inférieur à 40 personnes. Le coût de la journée de ski s'élève à 29 $ par personne, tant enfant qu'adulte.

Près de 50 % des visiteurs du Massif logent dans la région. Cette année, une douzaine d'établissements hôteliers se sont associés au Massif pour offrir un évential de forfaits de ski. La plupart des ces établissements se trouvent à Baie-Saint-Paul, à 12 kilomètres du centre de ski seulement. La station de ski est en mesure de fournir les renseignements requis à ce sujet.

Bien sûr le Massif a ses inconditionnels. D'autres émettent des réserves à l'égard des autobus. Mais la plupart des skieurs qui fréquentent le Massif espèrent que la formule actuelle ne change pas de sitôt.

Après tout, ce n'est pas à tous les jours qu'une excursion de ski se transforme en tête-à-tête avec la nature.

JUSQU'AU 4 FÉVRIER
À nouveau, la Fête des neiges

LA HUITIÈME édition de la Fête des neiges se déroulera du 26 janvier au 4 février. En plus de présenter de multiples activités sur ses sites majeurs et officiels, la fête s'étendra à toutes les régions administratives de la ville de Montréal, adoptant près de 30 sites de fête dans les quartiers.

Les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène ainsi que le Vieux-Port et le Vieux-Montréal, sites majeurs de la fête, proposent à nouveau une multitude d'activités continuelles et spéciales.

Patinage sur les 3,4 kilomètres de surface glacée de l'île Notre-Dame, compétition de sauts de barils « L'interurbain Bell », ski de randonnée et raquette, tirée de chiens Jappy, courses de canots, compétitions mondiale et provinciale de sculptures sur neige, animation et présence continuelle de la mascotte Boule de neige, les visiteurs retrouveront la fête et ses décors enchanteurs.

D'ailleurs, pour servir de façon encore plus efficace les visiteurs à l'île Notre-Dame, un plus grand nombre d'aires de réchauffement et une deuxième cafétéria seront installées sur le site.

Deux sites officiels sont également adoptés cette année : les parcs Angrignon et Maisonneuve. Le premier proposera, tout au long des dix jours de la fête, un programme complet d'animation extérieure. Le parc Maisonneuve présentera à nouveau une compétition majeure de ski de fond, le « Loppet Mike's », le dimanche 4 février.

Pour une troisième année consécutive, la Fête des neiges prend pied dans les quartiers. Ces derniers nous reviennent avec leurs festivals sportifs, leurs journées familiales et leurs activités culturelles, en particulier dans les maisons de la Culture où seront présentés des concerts, des pièces de théâtre et des expositions.

L'ouverture officielle de la Fête des neiges 1990 sera proclamée par le maire Jean Doré demain, à midi, sur la plaza de la place Ville-Marie. Cette cérémonie suivra les 24 heures intensives de sculpture sur glace de l'artiste québécois Laurent Godon, qui aura tenté depuis la veille de réaliser le plus grand nombre d'oeuvres, afin de faire homologuer cet exploit dans *Le livre des records Guinness*.

Parmi les nouveautés cette année, mentionnons la fête en ski dans le Vieux-Montréal et le Vieux-Port. Les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 janvier, la place Jacques-Cartier sera transformée en véritable centre de ski avec pente, démonstrations de ski acrobatique, cliniques de ski alpin et remonte-pente mécanique.

Il faut également mentionner la visite de l'organisation du Canadien, le dimanche 28 janvier, la course de traîneaux à chiens mettant aux prises Boule de neige et Youppi, la mascotte des Expos, le dimanche 4 février et, au chapitre des activités continuelles, la toute nouvelle glissoire Lipton et la fronde géante à l'île Notre-Dame.

Événement majeur de l'hiver montréalais, la Fête des neiges attire maintenant, en nombre de plus en plus croissant, des visiteurs de l'extérieur. En 1989, 540 000 amateurs de plein air, un sommet depuis la création de la fête, sont venus confirmer sa popularité. Cette année, c'est plus de 700 000 participants et visiteurs que l'on compte attirer sur ses différents sites.

La Fête des neiges est organisée par la Société de l'île Notre-Dame en collaboration avec le service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal. La participation de centaines de bénévoles rend possible année après année la tenue de l'événement.

Pour obtenir des renseignements sur la fête, on peut composer le 872-0210 ou la ligne INFO-FÊTE de l'interurbain Bell 1-800-361-2261 (sans frais de Montréal ou de l'extérieur).

Centraide

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

RELAIS & CHATEAUX

AGRÉABLES RELAIS DE CAMPAGNE SUR LA ROUTE DU BONHEUR

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: RAFFINEMENT, GRANDE CUISINE & CONFORT LUXUEUX. Tout sous un même toit, un "must" en Charlevoix: chambres spacieuses, certaines avec très grande baignoire-tourbillon, foyer, lit à baldaquin, piscine intérieure, sauna & appareils d'exercices. **FORFAITS:** Ski alpin et de randonnées (150 km). Réservations: **(418) 665-4431.** Un menu dégustation de 5 services sera servi gracieusement à ceux et celles qui auront placé une réservation avant le 27 janvier.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. 30 Km de pistes de ski de fond à partir de la porte de l'auberge. Ski alpin à proximité. Forfaits de week-end à partir de 200$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

PAYS DE L'ÉRABLE / MONTMAGNY

MANOIR DES ÉRABLES: Vivez une expérience tout simplement hors de l'ordinaire... Vivez le faste d'un séjour au Manoir des Érables... table de renom, suites et chambres luxueuses, cachet unique d'un site historique. Le Manoir vous offre à proximité plusieurs activités de loisirs et détente, forfaits disponibles. Le Manoir des Érables, 220, du Manoir Montmagny, Qué. G5V 1G5. Tél.: (418) 248-0100.

LAURENTIDES / VAL-DAVID

HÔTEL LA SAPINIÈRE: « Découvrez le calme et le confort — à 1 heure de Montréal — 70 chambres — 5 fleurs de lys — Cuisine raffinée classifiée 4 fourchettes — Racquette — Patinoires et pistes privées ski de randonnée — **FORFAIT VACANCES:** du dimanche au vendredi: 5 jrs **449$** p.p. occ. dbl. — 2 jrs **195** p.p. occ. dbl petit-déjeuner et souper compris — 5 jrs **449$** p.p. occ. dbl — 2 jrs **215$** p.p. occ. dbl comprenant 3 repas par jour — Mtl: (514) 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — Fax (819) 322-6510 — C.P. 190 Val-David J0T 2N0 »

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion '89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Face aux pentes de ski, golf et tennis intérieur a proximité. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

QUÉBEC

AUBERGE LOUIS-HÉBERT:

Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5.
418-525-7812

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Ski de randonnée, patinoire, raquette, glissades en traîne et en tube avec remontée mécanique. Piscine incluant sauna et bains tourbillons. **FORFAIT SKI** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et laissez-passer au centre de ski Stoneham, taxe et service (à compter de $83/p. pers., p. jour, occ. d.). **FORFAIT NEIGE** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxes et services (à compter de $79/p. pers., p. jour, occ. d.). **RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.**

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

Située à Lac Beauport, Chambres avec bain tourbillon ou foyer. Piscine intérieure, sauna. Forfait ski alpin et ski de fonds

— **Forfait Santé:** bain de boue, d'algues, massothérapie

Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge Loft Acres Country Inn

Prévalez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du lac Brôme sont disponibles la semaine et la fin de semaine. Nous offrons randonnée en carriole, ski de fond, restaurant et bistro, spectacles les fins de semaine. Du plaisir pour tous! Essayez nos forfaits 2-jours 130 $ par personne; forfait 5-jours: 275 $ par personne, occupation double — "studio" comprend le repas du soir. Réservations: 514-263-3294. Brôme-Ouest, Québec J0E 2P0.

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHÉRIBOURG: situé au pied du Mont Orford, profitez de notre forfait SKI-semaine (5 jrs) disponible à partir de **459$** par pers. en occ. dble; incluant: chambre, 2 repas/jour, taxe et service. 5 jours de ski au Mont Orford, fondue suisse à volonté tous les soirs, transport gratuit au Mont Orford tous les jours. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bains tourbillon et sauna, gymnase et salle de conditionnement). Également, prix disponible pour location de villas week-end, à la semaine, au mois et à la saison. Pour information et réservations: C.P. 337, Magog, J1X 3W9 800-567-6132 au Qc seulement ou 819-843-3308 local, frais virés acceptés hors-Qc seulement.

CLUB VACANCES ORFORD MEMPHRÉMAGOG:

AUBERGE L'ÉTOILE SUR LE LAC: MEMBRE DU CLUB VACANCES ORFORD-MEMPHRÉMAGOG. Dans un cadre de confort et de qualité de fine cuisine (3 fourchettes) pour un séjour d'affaire, de ski ou de détente, une auberge chaleureuse située à 6 km du Mont Orford, face au lac Memphrémagog tout près du centre ville. Transport gratuit au Mont Orford. Forfait à partir de 56$ par personne en occupation double. P.A.M. **1-800-567-2727.**

VILLAGE MONT ORFORD: profitez pleinement du ski au Mont Orford en louant un luxueux condo **au pied des pistes** entièrement équipé et muni de foyer, TV couleur (câble) et téléphone. Tarif à partir de 75 $/nuit. **Tél.: (819) 847-2662** ou central réservation: **1-800-567-7315.**

AUBERGE MEMPHRÉ: VIVE LE SKI ET VIVE LE PRIX! Situé au coeur même de la station touristique Magog-Orford, l'Auberge Memphré vous offre 73 chambres confortables (4 fleurs de lys), une salle à manger qui saura plaire à votre palais, une piscine intérieure chauffée et bien sûr notre bar en l'après-ski deviendra toute une activité pour vous. Notre forfait inclut: 3 déjeuners, 3 soupers, 3 couchers. Le transport au Mont-Orford, 3 grogs du skieur par pers. Le prix SEULEMENT 186,00$ PAR PERSONNE occ. dbl. **1-800-567-7319**

Auberge RIPPLECOVE

Une auberge renommée au coeur des centres de ski et directement sur le lac Massawippi. 24 chambres et suites de rêves, certaines avec foyer et tourbillon. 35 km de pistes de ski de fond balisée et patinoire sur le site. Cuisine française classifiée 4 foucherttes. Forfaits 2 nuits à partir de 160$ par personne incluant 2 soupers + 2 déjeûners. **(819) 838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0**

SKI OWL'S HEAD

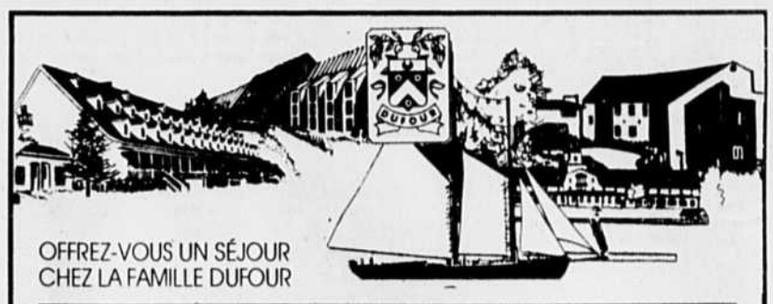
OWL'S HEAD: APPARTEMENT-HOTEL:

accès direct aux remontées. Unités de 1, 2 ou 3 ch. à coucher, cuisine, foyer. Tarif par unité à partir de $125.00 par nuit - escompte de 10% sur forfait de 5 jours entre le 7 janvier et le 2 février/90. AUBERGE (au pied de la montagne) - prix spécial sur forfait de 5 nuits du 7 janvier au 2 février/90: 290 $/p.p., occ. do., incluant les repas et les remontes-pentes. Ces prix sont aussi en vigueur après le 25 mars/90. **De Mtl: 878-1453 ou 514-292-5592.**

CHARLEVOIX

AUBERGE LES SOURCES

Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu.
Fermeture annuelle: réouverture début MAI ++++
Forfaits: 62.50 à 72.50 par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). III
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952



OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINT-ANNE

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine, réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salle de réunions (12). Demandez nos forfaits: «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunion d'affaires» ou «Congrès», «Ski», «Noël d'antan à la montagne», «Semaine de ski réputée»; Tél.: (418) 827-5711. FAX (418) 827-5997.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge construite à flanc de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits! «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'art», «Douces vacances», «Réunion d'affaires», «Week-end en ski», «Noël d'antan», «St-Sylvestre». Tél.: (418) 435-5505. FAX (418) 435-2779.

ÎLE AUX COUDRES

HÔTEL-MÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres, 52 motels, tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure. Demandez nor forfaits «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Congrès», «Val des Neiges-Cap-aux-Pierres», «Réunion d'affaires», «Vacances Plein-Air», «Détente», St-Sylvestre». TRAVERSÉE GRATUITE. Tél.: (418) 438-2711. FAX (418) 438-2127.

hôte

RÉSERVATIONS SANS FRAIS 1-800-463-5250 DE MTL (514) 861-2821

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis

30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieur, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au centre du merveilleux domaine skiable de Charlevoix. Proximité du massif de Petite Rivière. Forfaits P.M.A. avantageux. Spéciaux hors saison. **23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.**

auberge des falaises

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey +++++

Niché dans un site enchanteur sur les rives du lac à North Hatley, Le Manoir Hovey vous offre le summum de l'hébergement et de la restauration. Presque toutes nos 35 chambres ont vue sur le lac et sont décorées individuellement. Plusieurs ont un balcon, bain-tourbillon, lit à baldaquin et foyer. Une cuisine innovatrice pour les gourmets gourmands est offerte tous les soirs. Équitation à quelques minutes du Manoir. Jusqu'au 19 déc., une variété de forfaits très avantageux sont offerts (souper, déjeuner taxe et service inclus). Exemple: Forfait «week-end» de 83$ p.p. par jour, ou du dimanche au vendredi de 71$ p.p. par jour
C.P. 60, North Hatley, Qc J0B 2C0. Tél.: (819) 842-2421

PRIX DE QUATRE DIAMANTS 1989

Pour informations publicitaires contactez:

JOHANNE GUIBEAU

1-800-363-0305 — (514) 842-9645

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
ASTRE II: — ***Back to the Future no 2*** sem. 9 h.— ***Ski Patrol*** sem. 7 h 10
ASTRE III: — ***Tremors*** sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE IV: — ***War of the Roses*** sem. 7 h, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — ***Retour vers le futur no 2*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI II: — ***Il Maestro*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15— ***Un monde sans pitié*** jeu. 9 h.
BERRI III: — ***Valmont*** 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — ***Noce blanche*** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— ***Asterix et le coup du menhir*** 1 h 30
BERRI V: — ***Cinéma paradiso*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30, lun. 1 h 30, 4 h, 7 h.— ***Un monde sans pitié*** lun. 9 h.

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Tremors*** sem. 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — ***Texas Chainsaw Massacre 2*** sem. 9 h 30, — ***Gnaw Food of the Gods*** sem. 7 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — ***War of The Roses*** sem. 7 h, 9 h 25— ***Romero*** jeu. 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: — ***Mon cher papa*** sem. 7 h.— ***Always*** sem. 9 h 20
BROSSARD III: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Australia*** sem. 7 h 05, 9 h 25, jeu. 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: — ***War of the Roses*** sem. 7 h 25, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
CARREFOUR LAVAL 4: — ***Always*** sem. 7 h 15, 9 h 35— ***Romero*** jeu. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Tremors*** sem. 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h, 9 h 30, jeu. 7 h.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Back to the Future no 2*** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — ***Born on the 4th of July*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — ***Born of the 4th of July*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45— ***Romero*** jeu. 2 h 15, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 35

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl— ***Family Business*** fr. 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — ***De quoi je me mêle*** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 2: — ***Passions tourmentées*** 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ***Festival des grandes écoles de cinéma du monde*** 25 au 31 janv.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — ***Always*** tous les jours 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — ***Back to the Future no 2*** sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — ***Tremors*** sem. 7 h 05, 9 h 05
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — ***War of The Roses*** sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 9 h 50
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — ***Ski Patrol*** sem. 7 h 10, 9 h 10

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Le cheval d'orgueil*** 18 h 35— ***Les fantômes du chapelier*** 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — ***Driving Miss Daisy*** 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA V - 2: — ***Music Box*** 6 h 45, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-3456) — ***Australia*** 1 h 15, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25
CINÉPLEX II: — ***Always*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX III: — ***Portion d'éternité*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX IV: — ***Jésus de Montréal*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX V: — ***War of the Roses*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINEPLEX VI: — ***La vie et rien d'autre*** 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — ***Crimes and Misdemeanors*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX VIII: — ***Cruising Bar*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — ***Cinéma Paradiso*** 1 h 20, 4 h 20, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Crimes et délits*** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35, mar. mer. 1 h 45, 4 h 20, 7 h., jeu. 1 h 45, 4 h 20, 9 h 35— ***Un monde sans pitié*** mar. mer. 9 h.
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Australia*** 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45, mer. 2 h, 4 h 45, 9 h 45, jeu. 2 h, 7 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***Révolution française Les Années Lumières*** 1 h 15, 5 h 15, 8 h 30, jeu. 5 h 15, 8 h 30— ***Romero*** fr. jeu. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Révolution française Les Années Terribles*** 1 h 30, 5 h 30, 8 h 45

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***Québec...un peu...beaucoup...passionnément*** 19 h.(25 au 31 janv.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Never a Backward Step Bethune*** 19 h.— ***Captain Khorshid*** 21 h 15

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN II: — ***Sexe, mensonges et vidéo*** sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Born on the 4th of July*** sem. 7 h, 10 h.
CINÉMA DÉCARIE 2: — ***War of the Roses*** sem. 7 h 20, 9 h 45

DORVAL I: (631-8586) — ***Tango and Cash*** 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: — ***The Little Mermaid*** 7 h, 9 h.
DORVAL III: — ***Internal Affairs*** 6 h 45, 9 h 15
DORVAL IV: — ***Steel Magnolias*** 6 h 45, 9 h 15

DU PARC 1: (844-9470)— ***Tango et Cash*** 7 h, 9 h 10
DU PARC 2: — ***Glory*** 7 h 05, 9 h 30
DU PARC 3: — ***Steel Magnolias*** 7 h 10, 9 h 35

DU PLATEAU 1: (521-7870)— ***La société des poètes disparus*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — ***De quoi je me mêle*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h, 15, 7 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***All Dogs go to Heaven*** 1 h, 5 h 15— ***Glory*** 6 h 55, 9 h 20
FAIRVIEW II: — ***The Little Mermaid*** 7 h 20, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***War of The Roses*** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Valmont*** 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Tremors*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Always*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 30

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159)—

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Family Business*** 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 2: — ***Les nuits de Harlem*** 7 h, 9 h 30
GREENFIELD 3: — ***La petite sirène*** 7 h, 9 h.

IMAX: Vieux-Port de Montréal— ***Grand Canyon et Benthos*** (fr.) mar. au ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, sam. dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, ven. sam. dern. spect. 22 h 30— ***Grand Canyon and The Deepest Garden*** mar. au dim. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Glory*** 12 h 50, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — ***De quoi je me mêle*** 7 h 20, 9 h 30
LAVAL II: — ***ByeBye chaperon rouge*** 1 h, 3 h 10— ***Tango and Cash*** 7 h 30, 9 h 40
LAVAL III:— ***La petite sirène*** 7 h, 9 h.
LAVAL IV:— ***Family Business*** fr. 7 h, 9 h 20
LAVAL V:— ***Les nuits de Harlem*** 7 h 20, 9 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207)— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 30
LAVAL 2000 2:— ***Cruising Bar*** sem. 7 h 25, 9 h 45

LOEW'S I:(861-7437) — ***Driving Miss Daisy*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
LOEW'S II:— ***The Bear*** 12 h 30, 2 h 30— ***Family Business*** 4 h 30, 6 h 50, 9 h 10
LOEW'S III:— ***We're No Angels*** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
LOEW'S IV:— ***Look Who's Talking*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
LOEW'S V:— ***Steel Magnolias*** 1 h 30, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: ***La petite Vera*** 19 h— ***Les tribulations de Balthasar Kober*** 21 h 30— salle 2: ***Festival des grandes écoles de cinéma du monde*** 19 h — Salle 3: ***Club des cinéphiles: The Sin of Harold Duddlebock*** 19 h 30

PALACE 1: — ***Tango and Cash*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 35
PALACE II:— ***Internal Affairs*** 1 h 20, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PALACE III:— ***National Lampoon's Christmas Vacation*** 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 40 — ***All Dogs Go To Heaven*** 1 h.
PALACE IV:— ***Little Mermaid*** 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h, 9 h 45
PALACE V:— ***Roger and Me*** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
PALACE VI:— ***Music Box*** 1 h, 3 h 50, 6 h 35, 9 h 10

PARADIS I: (354-3110)— ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 30
PARADIS II:— ***Cruising Bar*** sem. 7 h, 9 h.
PARADIS III:— ***Mon cher papa*** sem. 7 h 30, 9 h 40

PARISIEN I: (866-3856)— ***L'ours*** 12 h 05— ***Passions tourmentées*** 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— ***La petite sirène*** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h.
PARISIEN III:— ***Le petit diable*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN IV:— ***Monsieur Hire*** 3 h.— ***La publicité 89*** 1 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN V:— ***Monsieur Hire*** 7 h 25, 9 h 25— ***Bye Bye chaperon rouge*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15
PARISIEN VI:— ***Music Box*** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
PARISIEN VII:— ***Family Business*** fr. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 — ***Tous les chiens vont au paradis*** 12 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — ***Back to the Future no 2*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Ski Patrol*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Henry V*** 1 h, 3 h 45, 6 h 45, 9 h 25

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Retour vers le futur no 2*** sem. 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Cruising Bar*** sem. 7 h 15, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— ***Desert Hearts*** 7 h 15— ***Matador*** 9 h 30

UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041)— ***Terminus*** 7 h 05, 9 h 10

VERSAILLES I:(353-7880) — ***Tango and Cash*** 7 h, 9 h 15
VERSAILLES II:— ***De quoi j'me mêle*** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES III:— ***La petite sirène*** 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES IV:— ***Blaze*** fr. 6 h 40, 9 h 10
VERSAILLES V:— ***Les nuits de Harlem*** 6 h 45, 9 h 15
VERSAILLES VI:— ***Passions tourmentées*** 6 h 30, 9 h.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30— Paolo Ramos Group Trio, du 25 au 28 janv.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007)— Jazz du mar. au jeu. à 21h.30

BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Stablemates avec Luce, du 24 au 28 janv. à 22h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis à 22h. — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard et Rémi Bolduc

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h.30, invité les 25-26-27 janv., Nelson Symonds — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h.30 à 19h.30— Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h.30— Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Wesley Phillips, chanteur/trompettiste, jusqu'au 27 janv., lun. au ven. de 18h. à 21h., sam. de 22h. à 02h.

LE BIJOU: 310 Lemoyne, Vieux-Montréal (288-9788)— La chanteuse Louise Lange en spectacle, les 25-26-27 janv. de 22h. à 01h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Greg Amiraux Jazzists, les 26-27 janv. à 21h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403)— Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30.

LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244)— Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h.30 à 20h.30

CEGEP EDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chambly, Longueuil (670-1616)— Le Carré Théâtre présente « Contes de la zone crépusculaire » texte et m. en s. Guy Beausoleil, du 16 janv. au 10 fév., mar. au sam. à 20h.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-2301)— Les Productions Gesser présentent « Sarah Bernhardt et la bête » de Michael Bawtree, en vedette Monique Leyrac, du 17 janv. au 4 fév.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682)— Le Théâtre de l'université de Montréal présente « Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues » de Normand Chaurette, m. en s. Isabelle Villeneuve, du 25 au 28 janv. à 20h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal— Récital: Les Grands Interprètes, Colette Boky, soprano, Denise St-Pierre, pianiste, oeuvres de Debussy, Duparc, Fauré, Poulenc, airs d'opéras de Charpentier, Gounod et Massenet, le 25 janv. à 20h.

CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844)— La chanteuse Claudia Katri en spectacle, du 25 au 27 janv. de 22h. à 02h., le 28 janv. de 16h.30 à 19h.30, et de 22h. à 01h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— La Tournée Juste Pour Rire, avec Marielle Léveillé, Claudine Mercier, Danielle Robert et Suzanne Tremblay, du 24 au 26 janv. à 20h.30, le 27 janv. 19h. et 22h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5380)— Tangente présente Porte-Parole avec Irène Stamou, du 23 au 25 janv. à 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « L'apocalypse de Jean » à compter du 16 janvier, mar. au sam. à 20h.30

ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582)— « Artaud/tête-à-tête » Production le Groupe La Veillée, du 9 au 27 janv., mar. au sam. à 20h.30

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Tibor Ceasar, pianiste, lun. 17h. à 20h., mar. au ven. 17h. à 01h., sam. 20h. à 01h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771)— Théâtre Candlelight: « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h.30, spectacle 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Tous les mercredis, Ray Bonneville Blues, à 22h.30— Rick Weston Special, les 25-26-27 janv. à 22h.30

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h. à 01h., les ven. et sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal— Danse: Les je t'aime, chorégraphie de Diane Thibaudeau, le 25 janv. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE DU PARC FRONTENAC: 2550 est Ontario, Montréal— « Vu du pont » de Arthur Miller, traduction de Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Serge Denoncourt, du 17 au 27 janv. à 20h.30

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal— Musique: Michael Laucke, guitariste, le 25 janv. à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— Le Théâtre de la Vieille 17 présente « Petite histoire de poux » texte et m. en s. Robert Bellefeuille, du 24 janv. au 11 fév., les sam. et dim. à 15h.

MONTREAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411)— La Barrique: Piereth Vermeil, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h.30 à 2h.— Le Carrefour piano-bar: Kathleen Gorman au piano, tous les jours de 11h.30 à minuit

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Auditorium Maxwell-Cummings: Présentation illustrée de diapositives, History of the Museum and the Golden Square Mile, le 25 janv. à 13h.

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— Présentation d'un diaporama sur l'histoire du Musée des beaux-arts de Montréal, commenté par Hélène Duhamel, guide du Musée, dans le cadre de l'exposition Le goût de l'art, le 25 janv. à 13h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530)— Le ciel ce soir, tous les lundis à 20h.30— « Les colères du soleil » du 13 janv. au 29 avril, français: lun. 20h.30, mar. mer. 13h.30, jeu. ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais: lun. 19h.30, mar. mer. 12h.30, jeu. ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Montréal (398-6813)— « King Lear » de Shakespeare, du 9 au 27 janv., mar. au sam. 20h.

RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845)— Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 rue Papineau, Montréal (523-2246)— « Le dernier délire permis » de Jean-Frédéric Messier, du 4 janv. au 3 fév., mar. au ven. 20h.30, sam. 16h.30 et 20h.30, supplémentaire le 28 janv. à 20h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Mango, reggae, le 25 janv. à 22h.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La répétition » texte et m. en s. Dominic Champagne, du 9 janv. au 3 fév., mar. au sam. à 20h.30

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Série CBC McGill, Lise Daoust, flûte, Pierre Béluse, percussion, et l'Ensemble de percussion McGill, concert 20e anniversaire, oeuvres de Crumb, Jolivet, Piché, Tremblay, Béluse et Nishimura, le 25 janv. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Le Groupe Sanguin, supplémentaires les 25-26 janv. à 20h., le 27 janv. à 19h. et 22h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h. à 18h., mar. au dim. 10h. à 18h.— pour renseignements: 252-8687 (fermé du 15 janv. au 16 fév.)

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Le futur antérieur » de André Jean, m. en s. Marie Michaud, du 9 janv. au 3 fév., mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « A Woman in Mind » de Alan Ayckbourn, dir. Maurice Podbrey, du 4 au 28 janv.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112)— Daniel Lemire en spectacle, du 16 au 27 janv. à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Ha ha » de Réjean Ducharme, m. en s. Lorraine Pintal, du 23 janv. au 17 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « Un simple soldat » de Marcel Dubé, m. en s. René Richard Cyr, du 11 janv. au 10 fév., les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Je veux voir Moussov » de Valentin Kataïev, m. en s. Jean Besré, du 6 janv. au 10 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h.30 et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Un oiseau vivant dans la gueule » de Jeanne-Mance Delisle, m. en s. Brigitte Haentjens, du 15 janv. au 10 fév., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Valentine » de Willy Russell, traduction et adaptation de Antonine Maillet, m. en s. Jean Besré, du 17 janv. au 18 fév., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B 484: Concert des étudiants en composition et en technique d'écriture, le 25 janv. à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec (418-643-8131)— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Duo pour voix obstinées » de Maryse Pelletier, m. en s. Denis Bernard, du 9 janv. au 3 fév. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455)— « La visite des sauvages » de Anne Legault, m. en s. Gilles Provost, du 17 janv. au 24 fév., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 25 JANVIER

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE

CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- Suite en la mineur (Telemann)
- Concerti opus 3 no. 9-10-11 extr. Estro Armonico (Vivaldi) a

DEMAIN SOIR, 22:00

- Les patineurs op. 183 (Waldteufel)
- Dolorès op. 170 (Waldteufel)
- Pluie de diamants (Waldteufel)
- Luxembourg (Lehar)
- Amour tzigane (Lehar)
- Eva (Lehar)
- Danse ancienne de Hongrie (N.)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

À SURVEILLER

Le Centre d'études féministes sur la paix de l'institut Simone de Beauvoir et l'institut Loyola vous invitent à une causerie: Simone Weil's Struggle for Peace, avec Annice Callahan, ce soir à 20h., Univ. Concordia, salle H-763, 1455 o. de Maisonneuve. (Lilian Ramos 848-2373).

■

Eaux-Vives, groupe de soutien moral et de ressourcement spirituel pour personnes seules, organise ce soir de 19 h 30 à 22 h, une conférence sur le thème : *Dans ma situation actuelle, puis-je être pleinement autonome . . . Comment ?*, au sous-sol du presbytère St-Vincent-de-Paul, 5443, boul. Lévesque à Laval. Rens. : 661-0931 (Claire).

■

Les média d'information dans le monde, projection de vidéo Aux yeux du monde, suivi d'un débat, le 25 janv. à 19h.30, au Caf'Tiers, 4837 ave du Parc. Rens. 270-5336.

■

La Société de biologie de Mtl, vous invite à une soirée d'information, ce soir à 19h.30. sur ses expéditions écologiques auront lieu et mars et avril en Côte d'Ivoire, à l'amphithéâtre du Jardin Botanique. Rens. 464-6342.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; à l'Université McGill (3480 University), de 10 h à 18 h, et à St-Laurent, Centre Sears, Salle de conférence A et B, 3e étage (3075 Thimens), 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

■

Le Centre Christus organise une conférence publique sur *Charles de Foucauld, maître spirituel du XXe siècle*, le jeudi 25 janvier de 19 h 30 à 21 h 15, avec Pierre Queinnec, Petit Frère de l'Évangile, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, angle Côte-des-Neiges et Lacombe. Inscr. : 737-7201.

■

Ce soir à 20 h, art, symbolisme et sagesse égyptienne, Maat, Heka et Pharaon, introduction à l'âme de l'Égypte. Nouvelle Acropole, 1631 St-Denis. Rens: 848-0553.

■

Le Point de Repère, centre d'alternatives chrétiennes propose une conférence sur le thème: l'homosexualité ce soir à 19h.30, au 4169 St-Hubert, Mtl.

■

La Société des Calligraphes de Mtl tient sa réunion ce soir à 19h.30, thème de l'exposition: La St-Valentin, Biblio. Fraser Hickson, 4855 ave Kensington, N.D.G.

■

La Maison internationale Rive-Sud vous invite à une soirée en hommage à Martin Luther King, conférencier: Donald Cucciolletta, prof. à l'UQAM, le 26 janv. au 2465 Lapinière, Brossard. Rens. 656-7700 (Line Tanguay).

■

Ano-Sep, association à but non lucratif, regroupe les femmes séparées ou divorcées, une fois par semaine durant 15 semaines. Rens. : 597-1063.

■

Lucie Trudeau offre des cours de natation à des adultes qui ont très peur de l'eau. Cette activité physique propose aussi une approche thérapeutique. Rens. : 737-4981.

■

Le Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal, groupe à but non lucratif, aide, informe et défend les prestataires d'assurance-chômage, gratuitement. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h 30. Rens. : 933-5915 ou au 3400 Delisle (près du métro L.Groulx).

■

L'Institut d'administration publique du Canada en collaboration avec Le Devoir, vous invite à un déjeuner-réflexion avec Monsieur Louis Bernard, vice-président de la Banque Laurentienne du Canada, thème: Secteur public: des gestionnaires en liberté surveillée, le 25 janv. à 12h. Hôtel Méridien, Salon Alfred-Rouleau B, Complexe Desjardins. Réservations 522-3641.

■

L'association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain offre un service d'information et de consultation juridique sur l'aide sociale. Rens. : 521-1602, les mar. mer. jeu. de 14h. à 16h.

■

Le Café chrétien Rive-Sud t'invite, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, au 1048 Curé-Poirier ouest à Longueuil. Rens. : 651-3999.

■

Multi-Écoute, centre d'écoute et de référence multi-ethnique, est là pour ceux et celles qui se sentent seul(es). Service gratuit et confidentiel. 737-3604.

■

La bibliothèque Philippe-Panneton présente une conférence intitulée : *La Philatélie ça t'intéresse ?* par M. Jean Deslonchamps. au 4747, boul. Arthur-Sauvé à Laval, le 27 janvier à 10h.30. Inscr.662-4007.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 L'édition magazine
12.30 Les démons du midi
13.30 Les Jeux du Common wealth
14.30 Télé-Feuilleton : « Quelques hommes de bonne volonté »
15.30 Les schtroumpfs
15.55 En transit
16.00 Kim et Clip
16.25 En transit
16.30 Charamoule
16.55 En transit
17.00 Une paire d'as
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Doctor, Doctor
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 Generations
16.30 Danger Bay
17.00 Video Hits
17.30 Golden Girls
18.00 Newswatch

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Bon appétit
12.30 Mimémo
13.00 Cinéma d'après-midi « Le piment de la vie » amér. 63 avec Doris Day, James Garner et Edward Andrews
15.00 Kate et Allie
15.30 Campus
16.00 Double défi
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Shirley
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 The Oprah Winfrey Show
17.00 Night Court
17.30 The Cosby Show
18.00 Pulse

15 TV5
15.20 Bonne Journée
15.30 L'Info-5
16.00 Strip-tease
16.30 Santé visions
17.00 Animalia
17.30 La vérité est au fond de la marmite
18.00 Papier glacé

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Mathieu, Marc et Luc, les évangélistes synoptiques
13.00 Quebec School

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le portrait du général Lee rendu aux É.-U.

Robert M. Andrews
de l'Associated Press

WASHINGTON — Vexé que le général Ulysse Grant, héros de la Guerre de sécession, refuse de poser pour un portrait, un artiste suisse chargé de célébrer cette victoire décida, à l'inverse, de réaliser le portrait du perdant, le général sudiste Robert Lee.

Cette peinture, pendant longtemps oubliée, est restée pendant 120 ans en Suisse, le pays natal de l'artiste Frank Buchser. C'est seulement l'an dernier que l'ambassadeur suisse en poste à Washington a remarqué la toile exposée au musée de Berne et décidé de la rapporter aux États-Unis.

Vendredi soir dernier, jour du 184e anniversaire de la naissance du général Lee, l'ambassadeur suisse, Édouard Brunner, devait rendre public le tableau récemment restauré au cours d'une réception à l'ambassade, à laquelle devaient participer les anciens élèves de l'Université Washington et Lee, à Lexington, en Virginie.

Le général Lee a été président du Washington College de Lexington pendant cinq ans, juste après s'être rendu en 1865 au général Grant, qui devint plus tard président des États-Unis.

Le général Lee était un général américain apprécié jusqu'à ce que la Virginie et d'autres états du Sud décident de faire sécession après l'élection à la présidence en 1860 d'Abraham Lincoln.

L'ambassadeur Brunner a obtenu du musée de Berne que le tableau soit en prêt permanent à l'ambassade suisse de Washington. C'est le dernier tableau peint du vivant du général, et l'une des trois seules toiles pour lesquelles Robert Lee a accepté de poser. Les deux autres ont été effectuées par des artistes américains.

D'après le journal du peintre suisse, le général Lee acceptait rarement de poser pour des artistes, même des photographes, mais avait cédé aux propositions avenantes de l'artiste suisse. Il a posé pendant trois semaines à l'automne 1869, environ un an avant sa mort.

Le courant passa tellement bien entre les deux hommes que l'artiste se laissa pousser barbe et moustache à son retour en Suisse pour ressembler au général sudiste.

Le général avait cependant refusé de revêtir son uniforme d'ancien commandant en chef de la Confédération et avait simplement mis le costume noir qu'il portait au mariage de son fils.

L'artiste réussit tout de même à le convaincre de s'assoir à côté d'une table où il avait disposé la casquette, les lunettes, l'épée, la ceinture, l'écharpe et le manteau que le général portait lors de la bataille d'Appomatox, dernière grande bataille de la Guerre de sécession.

Un groupe de Suisses qui admiraient le courage des états du Nord dans la Guerre de sécession avait chargé le peintre de faire des portraits des héros de ces états de l'Union, en premier lieu du général Grant, pour qu'ils soient accrochés dans le parlement suisse à Berne.

Quand le général Grant refusa de poser, l'artiste fit le portrait du perdant, espérant que cela amène le général victorieux à changer d'avis. Malheureusement pour l'artiste, Grant ne changea pas d'avis, et les Suisses refusèrent de payer pour le tableau du général Lee. Un siècle après, le tableau du Sudiste est à présent considéré comme l'une des meilleures toiles de Buchser.

La presse de Bonn parraine des lecteurs à l'Est

Thérèse Jauffret
de l'Agence France-Presse

BONN — Pour capter la clientèle est-allemande, la presse ouest-allemande a lancé des campagnes de toutes sortes dont l'une semble particulièrement fructueuse : le parrainage de lecteurs en RDA.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (360 000 exemplaires vendus) remerciait ainsi chaleureusement lundi, sur une pleine page, ses lecteurs qui ont offert 2258 abonnements à des Allemands de l'Est dont ils avaient fourni l'adresse au journal en remplissant un formulaire.

Les abonnements ont été payés — à un prix de faveur — par des Allemands de l'Ouest, mais aussi par des Américains, des Canadiens, des Néerlandais, des Belges et même des Australiens, précise le quotidien qui, comme la plupart de ses confrères, a créé une rublique spéciale inter-allemande et distribue aussi un certain nombre de journaux gratuits en RDA.

Le parrainage de lecteurs et la distribution gratuite de journaux constituent les premiers effets de l'accord conclu le 19 décembre dernier entre le chancelier Helmut Kohl et le premier ministre Hans Modrow lors de leur sommet à Dresde sur l'ouverture de l'Allemagne de l'Est à la presse ouest-allemande.

Le parrainage a un double intérêt : il touche à coup sûr une clientèle qui n'a pas forcément les moyens de se payer un abonnement. En outre, la distribution des journaux par la poste contourne la difficulté de l'approvisionnement des points de vente, qui reste très aléatoire en RDA.

Le quotidien économique Handelsblatt, de Dusseldorf, a annoncé de son côté que depuis l'ouverture des frontières, il distribuait gratuitement 2000 exemplaires par jour à des entreprises et organismes scientifiques en RDA.

Handelsblatt lance simultanément une action de parrainage à un prix intéressant (22 DM par mois au lieu de 51 DM, soit 13 $ au lieu de 30 $).

Le petit quotidien berlinois de gauche *Tageszeitung* (TAZ, environ 60 000 exemplaires vendus) a démarré sa campagne de parrainage dès la mi-décembre 1989. Il indique avoir collecté 280 parrainages en RDA. Depuis la même période, il distribue gratuitement 1700 exemplaires aux prisonniers est-allemands.

Le quotidien interrégional de Munich, *Sueddeutsche Zeitung* (380 000 exemplaires vendus) parraine lui-aussi des lecteurs et offre des services gratuits. Il a refusé toutefois de citer des chiffres.

Quant au puissant groupe de presse Springer (*Bild Zeitung, Die Welt*, de tendance conservatrice), il a été l'un des premiers à se ruer dans la brèche ouverte le 9 novembre dernier dans le Mur de Berlin. Une centaine de camions pleins du journal à grand tirage *Bild Zeitung* n'attendaient que le feu vert de la RDA pour inonder le pays d'exemplaires gratuits.

La clientèle est-allemande (un peu plus de 16 millions d'habitants) représente un marché naturellement à portée de main et potentiellement juteux pour la presse ouest-allemande, qui affiche une insolente santé. Avec 24,4 millions d'exemplaires vendus par jour pendant le dernier trimestre 1989, la presse quotidienne de RFA a augmenté ses ventes d'environ 0,4 million par rapport à l'année précédente dans son ensemble.

Mais le marché des lecteurs est-allemands est aussi convoité — pour des raisons compréhensibles — par la classe politique de RFA, qui souhaiterait faire passer des messages de portée électorale aux « frères » de l'Est. Un projet a ainsi été lancé récemment pour la création d'un quotidien inter-allemand qui serait coédité par plusieurs journaux de RFA. Il n'a toutefois pas reçu d'écho significatif à ce jour.

Enfin, la prochaine publication du premier journal inter-allemand *Wir in Leipzig* (*Nous à Leipzig*) a été annoncée par un petit éditeur d'Emsdetten (RFA). Le journal, rédigé avec l'aide de « personnes privées » de Leipzig (RDA), doit paraître d'abord sous une forme hebdomadaire jusqu'au 17 avril, puis quotidienne.

◆ Gala

qu'on gardera pour le dessert, lors de l'émission de plus de deux heures transmise en direct de l'aréna Maurice-Richard.

Denis Grenier, qui a établi la logistique du vote signale qu'un premier sondage, mené par téléphone du 8 au 12 janvier, a donné trois — quatre quand c'était serré — finalistes par catégorie.

Un millier de personnes (15 ans ou plus, regardant la télé au moins cinq heures par semaine, le français langue d'usage) ont été rejointes en recoupant le poids démographique de 16 régions administratives; la démographie des tranches d'âge aussi a été respectée.

L'« électeur » cochera son choix dans chaque catégorie puis déposera son bulletin dans l'urne, dans l'une de 331 épiceries participantes.

Puis, fin février début mars, 10 000 bulletins (un maximum) seront pigés dans ce qui aura été déposé. On fera en sorte que les régions et tranches d'âge soient justement représentées.

"10 + ...s'il y a jamais eu un film important, poignant et passionnant, c'est ROMERO. ...brutal, magnifique et inspirant... à voir absolument..."
– Gary Franklin, ABC-TV

"Un film d'une émotion percutante... Raul Julia livre une performance exceptionnellement touchante... aussi troublant que THE KILLING FIELDS..."

"ROMERO est le meilleur, le plus intelligent, le plus touchant, le plus sincère, le plus poignant des films tournés jusqu'ici sur le cauchemar qui se déroule en Amérique Centrale."
– Bill Arnold, SEATTLE POST

"Une fois de plus, Julia prouve à quel point il possède toute la maitrise de son art."
– Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTREAL

"Raul Julia s'est glissé dans la peau de Mgr Romero, livrant une performance remarquable."
– Robert Levesque, LE DEVOIR

"Un film émouvant et remarquable!"
– VARIETY

14 ANS



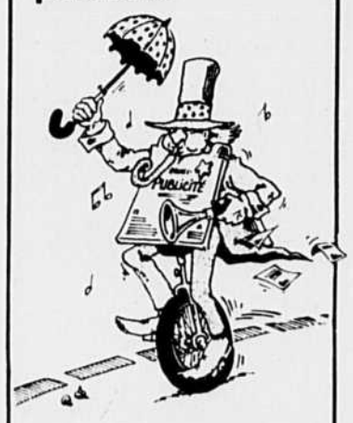
À L'AFFICHE!
RAUL JULIA
ROMERO
UN FILM D'UNE TERRIBLE ACTUALITÉ

Une Production PAULIST Un film de JOHN DUIGAN
RAUL JULIA dans le rôle de ROMERO Avec RICHARD JORDAN
ANA ALICIA HAROLD GOULD EDDIE VELDEZ et TONY PLANA
Musique originale de GABRIEL YARED Producteur délégué MIKE RHODES
Directeur de la photographie GEOFF BURTON
Décors ROGER FORD
Producteurs exécutifs LAWRENCE MORTORFF / JOHN SACRET YOUNG
Écrit par JOHN SACRET YOUNG
Produit par ELLWOOD E. KIESER, C.S.P. Réalisé par JOHN DUIGAN
Distribué par MALOFILM DISTRIBUTION

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
MALOFILM DISTRIBUTION
Une présentation de Radio-Canada

EN VERSION FRANÇAISE
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1
CARREFOUR LAVAL AUT. DES LAURENTIDES
& BROSSARD MAIL CHAMPLAIN
ÉGYPTIEN 1455 RUE PEEL
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

Apprenez les règles du jeu en publicité



Le Conseil des normes de la publicité
4823, ouest, rue Sherbrooke
suite 130, Montréal, Qc
H3Z 1G7 (514) 931-8060

DIDIER FARRÉ PRÉSENTE
Un film de ERIC ROCHANT
UN MONDE SANS PITIÉ
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE VENISE 89
PRIX LOUIS DELLUC 89



HIPPOLYTE GIRARDOT / MIREILLE PERRIER
DISTRIBUTION ACTION FILM
PRÉSENTATION SPÉCIALE CE SOIR 9 H 00 P.M. AU BERRI
CINÉMAS CINEPLEX ODEON
DES DEMAIN!
COMPLEXE DESJARDINS BASILAIRE 1 288-3141

FESTIVAL DES GRANDES ÉCOLES DE CINÉMA DU MONDE
II ème ÉDITION
Du 25 au 31 janvier 1990
PARALLÈLE CINÉMATHÈQUE OUIMETOSCOPE



200 courts-métrages en compétition,
25 pays participants.
Premiers films de cinéastes réputés:
Andrej Tarkowski, Lars Von Trier, Jiri Menzel...
Colloque international sur la scénarisation.

COMPLET 25-26-27 janvier
SUPPLÉMENTAIRES DU 6 AU 10 FÉVRIER BILLETS EN VENTE MAINTENANT
Parce que pour vous le temps n'existe peut-être pas...
LE FUTUR ANTÉRIEUR
du 9 janvier au 3 février 1990
AUTEUR : André Jean
MISE EN SCÈNE : Marie Michaud
AVEC : Markita Boies, Marie Brassard, Hugo Dubé, Reynald Robinson
SCÉNOGRAPHIE: Robert Lepage
COSTUMES: Diane Coudé



Les guichets sont ouverts du mardi au samedi inclusivement de 12h00 à 20h00.
1297, rue Papineau
Montréal (Québec)
Réservations:
(514) 523-1211
théâtre d'aujourd'hui
QUATRE À QUATRE LES INCONTOURNABLES

Qui Sait ... si vous n'en profiterez pas vous même ?
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, jeudi 25 janvier 1990

Éclatante prestation de Negri à l'OSM

Baroque et classicisme

Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Vittorio Negri: Vivaldi, *Concerto* RV.156; Bach, *Suite* no.3 BWV.1068; Haydn, *Concerto per lira organizzata* no.3 Hob.VII-2; Mozart, *Symphonie* no.28 K.200. Basilique Notre-Dame, 23 janvier.

Carol Bergeron

L'INTÉRÊT majeur de ce deuxième concert *Baroque et classicisme* portait sur Vittorio Negri qui dirigeait l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) pour la première fois.

Déjà connu par ses nombreux enregistrements, le célèbre chef d'orchestre italien est considéré comme un éminent spécialiste de la musique des 17e et 18e siècles.

Également musicologue, son travail d'interprète s'accompagne toujours d'une sérieuse recherche musicologique. Il a d'ailleurs fondé la Société italienne de musicologie.

Il faut donc se réjouir que l'OSM ait enfin eut l'idée de nous faire apprécier cet excellent musicien d'origine milanaise.

Soit dit en passant, ce dernier aura dû toutefois attendre d'avoir atteint l'âge respectable de 66 ans.

Bien entendu, Monsieur Negri ne pouvait guère éviter d'inscrire au moins une page d'Antonio Vivaldi.

Les oeuvres du « *prete rosso* » n'étant ni tellement variées, ni tellement passionnantes, il fallait seulement espérer que l'interprétation allait faire la différence.

Tel fut précisément le cas. Sans artifice, sans aucune excentricité, Vittorio Negri s'est appliqué à aérer le *Concerto pour cordes* RV.156, à renouveler l'éclairage, à détailler avec beaucoup de raffinement le court *Adagio*, par exemple.

Pour des raisons acoustiques — la basilique Notre-Dame étant un très grand vaisseau — la *Troisième suite* de Bach ne sonnait pas aussi bien dans les parties où son instrumentation (avec ses trois trompettes) risque facilement de la rendre lourde et malencontreusement épaisse.

À côté, la *Symphonie* no.28 de Mozart posait moins de problèmes, ce qui a permis à Vittorio Negri de lui donner un souffle d'une grande force et un équilibre sonore d'un bel effet.

Poliment applaudie, sans plus, la prestation d'Alexandre Lagoya (le soliste invité) n'a laissé aucune trace.

Il faut ici préciser que pour entendre sa guitare, la décision avait été prise de l'amplifier.

Pas simple à réaliser, cette opération n'a cependant pas amélioré l'écoute d'une oeuvre qui n'a pas été pensée pour la guitare et dont la transcription a, semble-t-il, sous-estimé les rapports entre l'instrument solistes et la masse orchestrale qui l'entoure.

Sans doute conviendrait-il mieux de jouer cette pièce avec un petit ensemble instrumental.

Écrit pour la « *lira organizzata* » — sorte de vielle dont la roue actionne en même temps le soufflet d'un orgue minuscule disposé à l'intérieur de la caisse — ce *Concerto* no.3 (comme les quatre autres qui sont parvenus jusqu'à nous) n'exigeait que deux lires, deux cors, deux violons, deux altos et une basse.

À noter que son second mouvement, Haydn fera par la suite l'*Allegretto* de la *Symphonie militaire* no.100.

Pour mettre un comble à tout cela, il faut malheureusement admettre que le discours de Lagoya était aussi vide que maniéré.

Dans un tel contexte, l'amplification de la guitare avait même quelque chose de caricatural.

MOZART TIENDRA LA SCÈNE DE LA PLACE DES ARTS

L'Enlèvement au sérail à l'Opéra de Montréal

Marie Laurier

L'OPÉRA romanesque de Mozart, *L'Enlèvement au sérail* est la prochaine production de l'Opéra de Montréal dans une mise en scène de Bernard Uzan, également directeur général et artistique de la compagnie, et des décors originaux de Claude Girard.

La première des six représentations aura lieu le 30 janvier à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts, les cinq autres, les 3, 8, 10, 14 et 17 février.

Créé à Vienne en juillet 1782 sous le titre original *Die Entführung aus dem Serail*, cet opéra en trois actes tient une place importante dans l'oeuvre de Mozart, puisqu'il s'agit d'un des premiers spectacles musicaux allemands du cru, le *singspiel* qui allie la musique et les dialogues, un genre dans lequel les Italiens et les Français excellaient.

L'empereur Joseph 11 créa à Vienne une compagnie nationale de *singspiel* qui devait donner préférence aux oeuvres allemandes et Mozart se fit fort d'y souscrire.

Il semble qu'en composant *L'Enlèvement au sérail*, Mozart ait dépassé le caractère léger et superficiel dont on se contentait volontiers pour le *singspiel*, et il ajoute une dimension profonde et nouvelle au genre en proposant une oeuvre innovatrice au plan musical et dramatique. On loue la fraîcheur de la musique, sa jeunesse et le dénouement heureux de l'histoire où la vengeance cède la place au pardon.

On sait combien l'Europe de cette époque a manifesté d'engouement pour les « turqueries » et Mozart n'échappe pas à cette vogue en s'en inspirant pour situer le lieu et l'action de son opéra. La musique reflète également cette atmosphère exotique par l'emploi de la grosse caisse, du triangle et des cymbales.

Rappelons brièvement la trame du livret : après bien des recherches, Belmonte, interprété par le ténor Patrick Power, retrouve la trace de sa bien-aimée Constanze, incarnée par le soprano Costanza Cuccaro, et de ses camarades et planifie leur enlèvement du sérail jalousement gardé par Osmin, alias la basse Ara Berberian.

Il réussira évidemment non sans avoir franchi de nombreux obstacles et gagné la confiance d'autres personnages : la suivante Blondchen, interprétée par le soprano Erie Mills, son amant Pedrillo, joué par le ténor canadien Bernard Fitch. Stan Garner sera le Pacha Selim, un rôle parlé.

Les quatre solistes seront Kenneth Beal, Desmond Byrne, Chantal Lambert, Maria Popescu et l'opéra sera chanté en allemand avec surtitres français et anglais.

Le chef d'orchestre américain Joseph Rescigno fera ses débuts à Montréal en dirigeant les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal et les voix du Choeur de l'Opéra de Montréal. Les décors du scénographe Claude Girard sont complètement inédits.

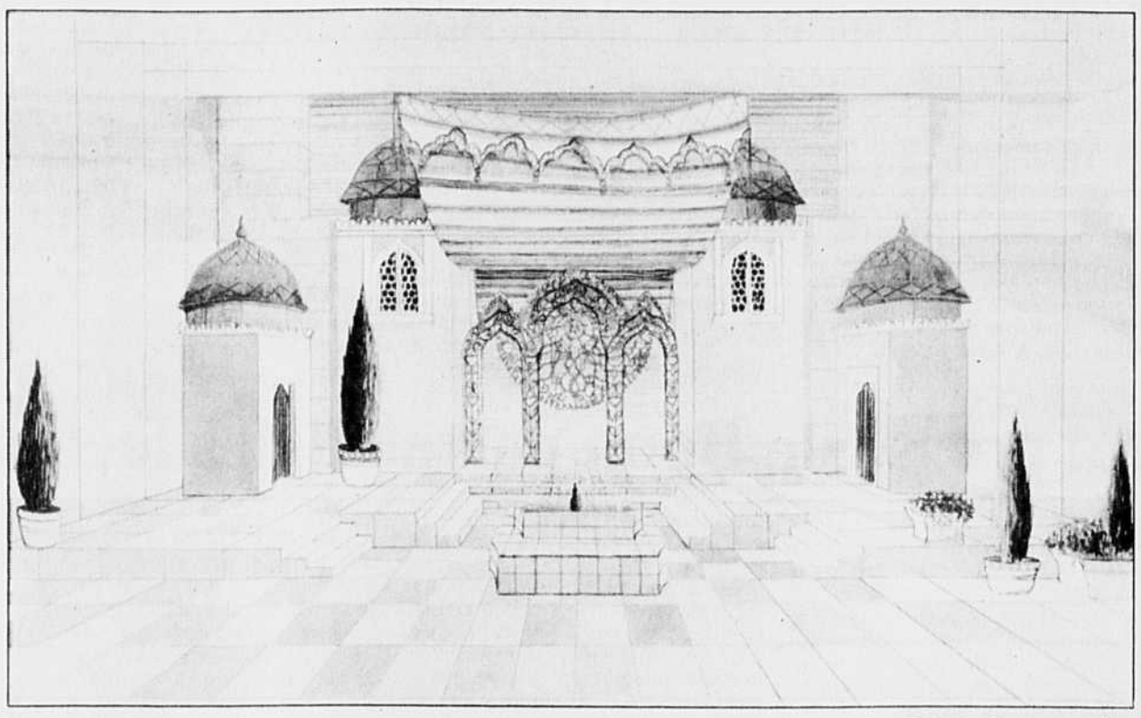


PHOTO OPÉRA DE MONTRÉAL

Le décor du deuxième acte de *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart, créé par Claude Girard pour l'Opéra de Montréal.

À LA MAISON-THÉÂTRE

Dresseurs de poux, «*Poustifiasse*» et autre «*pouésie*»



PHOTO JACQUES GRENIER

Robert Bellefeuille

Lyne Crevier

UNE ÉPIDÉMIE de poux fait rage actuellement à la Maison-Théâtre, jusqu'au 11 février. Déjà, 30 000 Ontariens en ont été atteints en assistant aux représentations de la *Petite histoire de poux*, comédie musicale écrite, mise en scène et interprétée par Robert Bellefeuille, directeur du Théâtre de la Vieille 17 d'Ottawa.

À tout coup, c'est la même chose : les petits (de six ans et plus) et grands spectateurs en viennent à se gratter énergiquement la tête au récit piquant de l'aventure au royaume des poux. Ces êtres si totalement méprisés, laids, orgueilleux, « tenaces », qu'ils finissent par en devenir touchants.

La *Petite histoire de poux* se déroule à l'école de l'Éternel secours où le directeur et soeur Antoinette, épouvantés de l'épidémie de poux, prennent alors les grands moyens. Tous les enfants devront être rasés ... à l'« *aspourateur* ». Sauf que l'engin en question propage les bestioles au lieu de les enrayer !

Leur impératrice, la « Poustifiasse » (rien à voir avec la prostituée, dite poufiasse) est une véritable plaie, dont le but premier est d'envahir les cheveux de la planète ! Entre-temps, elle enrage de voir son fils refuser obstinément de suivre ses traces. Celui-ci préfère en effet aux cheveux la chaleur douillette des tapis ... Or, délicate nature, la souveraine se passionne pour la « *pouésie* » !

Dans ce spectacle musical, cinq comédiens portent des demi-masques en tissu et des costumes impressionnants. Ils chantent sans arrêt « le *rap* du pou », quand ce n'est pas un petit blues dans un décor fantaisiste.

« J'attache une grande importance à la scénographie dont l'atmosphère rappelle les dessins animés (à la Walt Disney) ou le cinéma des années 30 et 40 », explique Robert Bellefeuille, assis en tailleur sur une chaise à la Maison-Théâtre.

Fondé à Rockland en 1979, par quatre comédiens francophones, dont Robert Bellefeuille, le Théâtre de la Vieille 17 créa alors des pièces originales pour une clientèle étudiante et communautaire de l'est ontarien, du Québec et des Maritimes. Les spectacles tels *Le Nez* (prix Chalmers de la meilleure pièce pour enfants en 1984) et *Folie furieuse*, reçoivent d'excellentes critiques.

Depuis, la troupe s'est rendue notamment à Los Angeles à l'*International Festival of the American Children Theatre* et à Toronto à l'*International Festival Theatre*.

La Vieille 17 produit aussi des spectacles pour adultes : *Les Rogers*, *Les Feluettes*, *Le futur antérieur*, etc.

Robert Bellefeuille a écrit ou collaboré à plusieurs de ces textes, bien que prendre la plume ne soit pas son véritable dada. Le métier de comédien le comble, alors pourquoi écrire ?

« Au Conservatoire de Québec, où j'ai étudié jusqu'en 1979, on devait tous rédiger des textes, même si on voulait devenir comédien. Encore aujourd'hui, c'est très stressant d'inventer des personnages qui s'imposent à moi. Je n'y peux rien. Comme cette histoire de poux ... »

En 1988, lorsqu'il enseignait l'art dramatique à des enfants dans une école primaire, tout le réseau scolaire ontarien a été littéralement pris d'assaut ... par les poux.

« C'était la panique dans les écoles, le sauve-qui-peut. Je trouvais que les écoliers, autant que la direction, exagéraient la situation. Après tout, on peut se débarrasser des poux en une semaine », lance-t-il, avec sa tête d'enfant de choeur.

Sous l'air angélique de Robert Bellefeuille se cache un comédien fervent de drame et de tragédie. Le dandy très *british* et l'artiste tourmenté de la *La trilogie des dragons*, c'est lui; Maxime le dépressif du *Futur antérieur*

Pourtant, rien dans son enfance ne le destinait au théâtre. Né à Alexandria en Ontario, dans une petite ville francophone, Robert regarde *Bugs Bunny* et d'autres dessins animés à la télé américaine. *Bobino* ou *La boîte à surprise* sont des émissions qui ne lui disent strictement rien. C'est drôle, parce que plusieurs lui font remarquer que son théâtre de masques — style commedia dell'arte — ressemble passablement à l'esprit de *La Ribouldingue*, où Paillasson, Dame Plume, Bedondaine et compagnie faisaient la bombe et semaient la zizanie ... Comme aujourd'hui ses poux !

Éblouissante Sarah-Leyrac !

Sarah Bernhardt and the Beast

Texte et mise en scène de Michael Bawtree, décor de Hugo Wuethrich, costumes de Jacinthe Demers, avec Monique Leyrac. Au Centre Saydie Bronfman, jusqu'au 4 février.

Alain Pontaut

SARAH BERNHARDT est chez elle, à Paris, en 1900, saisie dès son réveil par le trac qui précède les premières. Ce soir, elle va créer la pièce qu'Edmond Rostand vient d'écrire pour elle et qui raconte en vers la vie tragique du Roi de Rome, fils d'un empereur déchu, et français, à la Cour d'Autriche. La pièce s'appelle *L'Aiglon*, son héros est quasi inconnu et son personnage principal, illustre mais qu'on ne voit jamais, s'appelle Napoléon.

Le cher Edmond, amant épisodique mais attentionné, voire intéressé, n'a pas hésité à inviter Sarah, que des héroïnes lourdes et dolentes comme Phèdre ou Marguerite Gauthier ont rendu célèbre, à incarner à 56 ans un frêle jeune homme qui n'en a pas 20. Un grand défi, dont le public (mais Sarah ne le sait pas encore) fera spontanément comme pour *Cyrano*, un succès immense.

Sarah, pendant deux heures, rêve ou revoit encore son texte, se souvient de certains moments de sa carrière, parle de son métier dévorant, de la Comédie-française, où elle a fait ses débuts, au théâtre qui porte son nom, de son personnage de monstre sacré, de ce souffle et de ces rumeurs qui montent de la salle, du public, monstre à cent têtes, jusqu'à elle, ordonnatrice de sa fièvre et de ses plaisirs, folle sublime ou singe grimaçant, interprétant la femme de Macbeth ou montrant comment on parle avec la bouche en cul de poule.

Je ne vous raconte pas, naturellement, la vie de Sarah Bernhardt mais la pièce que Michel Bawtree, (qui fut naguère l'adjoint de Jean Gascon à Stratford) a écrite pour Monique Leyrac, *Sarah Bernhardt and the Beast*. Tant de pièces sur Sarah n'ont donc pas épuisé le personnage : on ne s'ennuie pas un instant à celle-ci. Elle est peut-être plus bavarde et statique, moins rythmée, que la Sarah que Monique Leyrac nous avait présentée, sur différentes scènes, et jusqu'à la télévision, il y a quelques années. Mais elle est faite, dirait-on, pour permettre à l'interprète de montrer toutes les facettes de ses possibilités et de ses dons. On peut juger que Leyrac n'y manque pas.

Plus blonde et mince que jamais, passant de la vivacité un peu canaille au tragique flamboyant, voire sublime, de la plaine de Wagram, elle parle anglais comme on le parle à Londres, mais avec la pointe légère d'un délicieux accent français qui, non seulement ravit l'auditoire mais paraît assez justifié dans la bouche de la Parisienne Sarah.

Dans un décor de Hugo Wuethrich, élégant et simple, d'une grande classe, dans les superbes vêtements d'intérieur de Jacinthe Demers, cette Sarah, qui ressemble — en plus vrai ! — à la photo Nadar du Musée Carnavalet, évoque pêle-mêle les ennuis que lui cause son fils, la douleur de sa jambe et le plaisir que ce sera quand il faudra interpréter en sautant sur un pied les grandes scènes d'amour du répertoire, les perplexités où la plonge sa nature de comédienne, jouant, finalement, tout le temps, même dans la chambre à coucher, même sa propre mort, jouant ainsi de mieux en mieux, jusqu'au génie, en s'observant jouer.

Sarah forte et faible, commune et princière, intime et en représentation, généreuse et féroce, menteuse et vraie. Sarah, grâce et masque de louve, regard qui s'abandonne et qui, soudain, scrute, épie, avidement. Sarah douloureuse et cruelle, souffrante et indomptable, âpre et séduisante, « petite femme » et monstre sacré, menue et innombrable, d'un lyrisme exaltant, d'un humour contrasté et d'une gouaille irrésistible, sage et folle, insolite et exacte, irrésistible de fabrication et d'authenticité.

Une performance qui, à aucun moment, ne sent l'effort mais l'aisance et la joie. Un merveilleux travail où la comédienne, chantonnant joliment ou disant admirablement les vers de *L'Aiglon* (en français, cette fois), se transforme sous nos yeux pour devenir, en se jouant, dix personnages, où la voix, éraillée, vulgaire, large, altière, c'est selon, devient par enchantement la voix juvénile et vibrante, et aussi vraie qu'inattendue, du Duc de Reichstadt.

Avec, en prime, et à la fin, un effet saisissant dont je vous laisse la surprise, ce spectacle compose de bout en bout une brillante parade de moments forts, intimes ou projetés. Vrais. Si Sarah Bernhardt n'était pas comme ça, elle aurait dû.

T.-M. allège la formule du gala MétroStar

de la Presse canadienne

DANS UN FORMAT allégé, à peine une quinzaine de catégories, le prochain gala de la cote d'amour MétroStar sera diffusé le dimanche 11 mars, à Télé-Métropole (T.-M.) et au réseau TVA.

Ainsi les catégories chanteuse et chanteur préférés ont été abolies, les gens des épiceries Métro et de T.-M. signalant hier que ces titres, après tout, sont plus naturellement traités au gala des Félix, en octobre.

Pour couvrir tout l'éventail de la télévision, on a créé les catégories animateur en informations culturelles et animateur en émission de services, a précisé Michel Chamberland, patron de la grille horaire à T.-M.

Dans la première, les finalistes sont Suzanne Lévesque (*Bande des six*, R.-C.), Reine Malo (*Bon dimanche*, T.-M.) et Julie Snyder (*Sortir*, TQS). Dans la seconde, ce sont Roland Albert (*Dr Albert*, TQS), Louis-Paul Allard (*Justice pour tous*, T.-M.), Gilles Lapointe (*Gilles Lapointe MD*, T.-M.) et Angèle Rizzardo (*Fourchette des vedettes*, TQS).

Autre ajustement apporté au format, le public est appelé à se prononcer sur ce qu'il a vu entre septembre et le 12 janvier dernier, donc une période plus proche que pour d'autres galas où on peut juger sur ce qui est sorti durant une année complétée l'été précédent.

Les catégories sont presque toutes unisexes, avec chacune trois ou quatre finalistes. Cependant les sexes sont départagés pour les comédienne et comédien les plus appréciés dans un feuilleton ou une dramatique.

Il y a aussi des catégories distinctes pour « le » MétroStar et « la » MétroStar, les deux prix toute catégorie

Voir page 17 : Gala

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Latinos.** Patrice Poivre d'Arvor reçoit des auteurs d'Amérique latine, à *Ex libris* : Alvaro Mutis, Mario Varga Llosa, Jorge Amado et Barbara Chase-Riboud, qui nous visitait la semaine dernière. TV5, 20 h.

★ **Cigarière.** Jessye Norman enregistre *Carmen* en 1988, avec l'Orchestre national de France dirigé par Seiji Ozawa. PBS/57, 21 h.

★ **Barreaux.** Le nouveau directeur d'une prison s'éprend de la soeur d'un détenu. Humphrey Bogart et Ann Sheridan partagent la vedette de *San Quentin* (1937), de L. Bacon. *CBC Late Night*, 24 h.

— **M.M.**

